

SOMMAIRE

01	MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
02	MOT DU DIRECTEUR GENERAL	4
03	LA PREMIERE PAGE D'UNE LONGUE HISTOIRE	7
04	CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE	9
05	GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT	13
06	L'ACTION BNA EN BOURSE	18
07	FAITS MARQUANTS 2019	20
80	FORMATION	25
09	METIERS DE LA BANQUE	27
10	RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE	31
11	CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES	38
12	LA BNA EN CHIFFRES	42
13	ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2019	51
14	NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS	56
15	RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS	103
16	RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS	112
17	ACTIVITE DU GROUPE BNA EN 2019	124
18	ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2019	133
19	NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	138
20	RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES	186
21	PROJETS DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE	196



MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION





MOT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



2019 était l'année n-1 du plan de restructuration de notre Banque, ce plan constitue la feuille de route pour cinq ans (2016-2020), il vise à assurer la convergence aux standards internationaux, ainsi que la satisfaction aussi bien de nos actionnaires que de nos clients.

Il y a lieu de rappeler que la Banque Nationale Agricole a fêté en 2019, soixante ans d'existence, avec une augmentation réussie de son capital de 176 MD à 320 MD, et par là à un renforcement de ses fonds propres.

Les réformes prudentielles engagées par la BCT, depuis 2016 pour assurer la convergence aux standards internationaux, n'ont pas empêché la BNA de réaliser un accroissement de son Produit Net Bancaire, passant de 554 MD en 2018 à 656 MD en 2019, soit une progression de 18,4%, accompagnée d'une consolidation réconfortante des fonds propres qui ont évolué de 977 MD, à 1400 MD soir 43%.

La Banque Nationale Agricole a enregistré, en outre, au titre de l'exercice 2019, de nouvelles performances au niveau des différents agrégats économiques et financiers, et d'importants investissements ont été mobilisés pour : la transformation digitale, la formation et la modernisation des agences et je tiens à remercier, à ce titre, les 2300 collaborateurs qui se mobilisent au quotidien pour satisfaire chacun de nos clients sur l'ensemble du territoire.

La BNA a continué, aussi, à assumer son rôle sociétal et environnemental, par des actions envers certaines catégories sociales, parmi les moins favorisées de la société, ainsi que le parrainage de plusieurs événements professionnels et économiques par l'intermédiaire de « Fondation BNA », sans oublier, évidemment, le domaine culturel qui vient d'être égayé par l'espace culturel « THEATRE BY BNA », et un espace sportif aménagé au profit du Personnel de la Banque.

Toujours, dans la continuité, le Conseil d'Administration exerce ses prérogatives avec engagement et rigueur et en parfaite synergie avec la Direction Générale pour faire de la BNA, une Banque moderne relevant le défi du digital, une Banque dont la capacité financière lui permet d'accompagner le développement économique du pays.

Malgré un contexte qui s'annonce difficile pour 2020, avec un ralentissement de la croissance, une régression de la plupart des activités économiques suite à cette pandémie du covid-19, nous restons, toujours, optimistes pour saisir les opportunités qui nous laissent sur une trajectoire de croissance durable, je l'espère, en accélérant surtout notre transformation digitale et nos capacités d'innovation, et de maitrise des coûts.

Le Président du Conseil d'Administration

Mohamed Salah Chebbi EL AHSSEN



MOT DU DIRECTEUR GENERAL





MOT DU DIRECTEUR GENERAL





Jusqu'au bout du rêve

Chers actionnaires

L'année 2019 a été, à bien des égards, une année de pleine réussite et de totale communion aussi bien avec les actionnaires de la banque qu'avec son personnel, allant jusqu'à m'autoriser de reprendre en guise de titre, un magnifique classique du cinéma mondial.

Les actionnaires tout d'abord. Ils ont fait preuve d'une confiance sans bornes dans l'action BNA et dans le processus de transformation de la banque, entamé depuis l'année 2016 avec –vous le savez déjà- une réussite importante comme en témoignent les niveaux de tous les KPIs ciblés. Les actionnaires de la BNA ont non seulement contribué à la réussite de l'opération d'augmentation de capital de la banque qui, soit dit en passant, est la plus importante qu'ait réalisé la place de Tunis durant toute son histoire, mais ont également été une locomotive suscitant chez de nouveaux actionnaires, tunisiens et étrangers, un véritable engouement pour cet évènement historique. Qu'ils trouvent à travers ces lignes toute la reconnaissance de leur banque qui a, pour l'occasion, su allier fidélité et ouverture sur de nouveaux contributeurs.

Le personnel de la banque ensuite qui, au prix d'un engagement sans failles a élevé cette augmentation de capital au stade de fête du secteur bancaire tunisien et, à la fois, à celui d'un défi individuel et collectif pour que l'étoile de la BNA demeure au firmament, éclairant des pans entiers de l'économie tunisienne. Que les centaines, que dis-je les milliers de kilomètres collectifs que nous avons enjambés individuellement et collectivement, mais toujours ensemble, restent indélébilement inscrit dans la mémoire collective d'une banque qui n'a pas son pareil en matière de rendez-vous avec l'Histoire. La force de la mobilisation collective, l'amour de la banque et un challenge historique font que celles et ceux qui nous/vous succéderont, sauront mesurer votre effort historique dans un marché pourtant en pleine contraction. L'année 2019 restera pour moi une année-jonction entre une histoire de 60 ans, que nous avons fêté humblement et un avenir porté par les formidables équipes d'aujourd'hui et certainement celles de demain.

Sur un autre plan, l'œuvre de l'augmentation de capital de la BNA courant 2019 tire, une fois pour toute, un traitbarre sur ce que les gens avertis ou non, intègrent comme axiome quant à la capitalisation de la banque par l'Etat. **Non, l'Etat n'a pas capitalisé la BNA** lors de son processus d'assainissement entamé, comme déjà signalé, en début de 2016. C'est, paradoxalement, la BNA qui a octroyé à l'Etat de nouvelles actions, enrichissant sa présence dans le capital de la banque, en titrisant sous forme d'actions des fonds aux statuts initiaux hybrides et incompréhensibles, octroyés parfois depuis près de 20 ans. **La BNA a enrichi le portefeuille participation de l'Etat** en lui octroyant un actif.



Globalement, le cru 2019 a été d'une bonne tenue surperformant les business plans de la banque approuvés, aussi bien en 2016, par les autorités monétaires et financières du pays et le Conseil d'Administration de la banque, qu'en début d'année 2019, par le CMF et le Conseil d'administration de la BNA. C'est, là encore, une fierté de le souligner surtout que **le chemin parcouru depuis quatre ans a changé le visage de la banque**, devenue un véritable compétiteur moderne, digital, responsable socialement et intégrant les universels Objectifs de Développement Durables dans sa démarche. Pour y arriver, il a fallu la conjonction d'une gouvernance exemplaire de son Conseil d'Administration, une motivation sans failles des équipes, un engagement continu des partenaires sociaux et une approche à la fois proactive et pragmatique des métiers de la banque et de son exécutif élargi. L'année 2020 est la dernière année du plan de restructuration de la banque. Faisons en sorte que quelques soient les conditions, la BNA restera toujours cette banque citoyenne, éthique, proche de ses clients, responsable socialement avec toujours des yeux rivés vers les sommets, vers les rêves... jusqu'au bout des rêves.

Le Directeur Général
Habib BEN HADJ KOUIDER





LA PREMIERE PAGE D'UNE LONGUE HISTOIRE

03





La Première Page d'une Longue Histoire

1er juin 2019, la BNA a célébré son 60ème anniversaire. Un parcours de leader qui a su s'adapter aux différentes mutations et restructurations de l'économie tunisienne.



Un parcours remarquable qui a consolidé les fondamentaux de la Banque, sa notoriété, sa compétitivité et son rapprochement continu des normes et standards internationaux.



Riche de son
expérience et de son
savoir-faire, la BNA
demeure un acteur
incontournable de
l'entreprise, des
agriculteurs et de la
clientèle des
particuliers.



La BNA aborde déjà une nouvelle décennie, sa septième, en ciblant une consolidation de son rôle économique outillé, dorénavant, des meilleures technologies de l'information.



La BNA, imprégnée comme jamais d'une dimension sociétale et environnementale marquée, érige les objectifs de développement durable (O.D.D) comme nouveau socle de valeurs de toute son activité bancaire.



CONJONCTURE
ECONOMIQUE ET
FINANCIERE





CONJONCTURE ECONOMIQUE ET FINANCIERE

Conjoncture Internationale

Le FMI a estimé la croissance économique mondiale de l'année 2019 à 2,9% contre 3,6% en 2018. Ce recul remarquable est dû essentiellement à l'augmentation des obstacles au commerce liée à l'incertitude accrue qui entoure les échanges commerciaux, à la situation géopolitique et à l'instabilité sociale dans certains pays émergents.

Dans les pays avancés, la croissance a atteint 1,7% contre 2,2% en 2018 reflétant un ralentissement dans les Etats Unis d'Amérique et la Zone Euro soit respectivement 2,3% et 1,2% d'évolution en 2019 contre 2,9% et 1,9% en 2018. Le Japon a enregistré, quant à lui, une légère amélioration affichant un taux de croissance de 1% (0,3% en 2018).

S'agissant des pays émergents et en développement, la croissance a atteint 3,7% pour l'année 2019 contre 4,5% en 2018 : la Chine est passée de 6,6% à 6,1% en 2019, l'Inde en baisse de deux points de pourcentage se situe à 4,8% contre 6,8% en 2018, et la Russie atteint un niveau de 1,1% contre 2,3% en 2018.

Emploi

La situation de l'emploi s'est améliorée au cours de l'année 2019 dans les principaux pays industrialisés. En effet, le taux de chômage est revenu à 3,5% aux Etats Unis, enregistrant une baisse de 0,4% par rapport à 2018. Quant au Japon, un léger repli a été constaté, affichant un taux de chômage de l'ordre de 2,2%. Dans la Zone Euro, le taux de chômage s'est stabilisé à 7,5% contre 7,9% en 2018.

Inflation

Au cours des derniers mois de l'année 2019, le taux d'inflation a connu une accélération dans les principaux pays avancés suite à l'évolution des prix à la consommation notamment ceux en lien avec l'énergie. Le taux d'inflation s'est situé à 1,3% dans la Zone Euro, 2,3% aux Etats Unis et 0,8% au Japon.



Politique Monétaire

Le taux d'intérêt directeur de la Federal Reserve a été maintenu inchangé dans une fourchette de 1,5% et 1,75% par décision prise lors de sa réunion du 11 décembre 2019.

De son côté, le taux d'intérêt directeur de la BCE s'est maintenu stable à 0% suite à la décision de la Banque Centrale Européenne (BCE) qui a poursuivi les opérations d'achats nets dans le cadre de son programme d'achats d'actifs.

Périodique de conjoncture N°126- Janvier 2020 Statistiques - Institut National des Statistiques

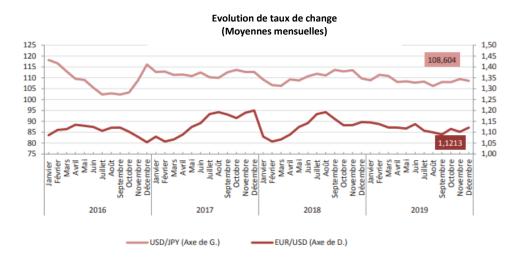


Marché Financier

En 2019, les marchés financiers internationaux ont connu leurs meilleures performances depuis vingt ans. Le Dow Jones et le Nasdaq se sont accrus respectivement de 22,3% et 35,2% grâce à une bonne tenue de la croissance et de l'emploi. Cette performance s'est répercutée sur les autres principaux marchés financiers notamment, japonais et européens avec des progressions des indices Nikkei et CAC40 respectivement de 18,2% et 26,4%.

Marché de Change

L'année 2019 a été marquée par une légère dépréciation de l'Euro vis-à-vis du Dollar américain, se situant à 1,1213 dollar contre 1,147 dollar à fin 2018 traduisant le rythme soutenu de l'activité aux Etats Unis.



Conjoncture Nationale

L'économie nationale a été caractérisée par un niveau de croissance faible atteignant 1% en 2019 contre 2,5% une année auparavant. Ce rythme a été impacté, principalement, par le ralentissement de la demande extérieure notamment celle de la Zone Euro affectant les industries manufacturières exportatrices, la baisse de la récolte d'olives et de la production des hydrocarbures, et ce en dépit de l'amélioration des indicateurs relatifs à l'activité touristique, la récolte céréalière et la reprise progressive de la production du phosphate et dérivés.

Balance Commerciale

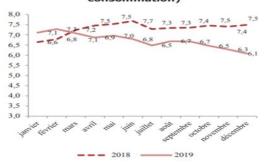
La balance commerciale s'est maintenue à son niveau de déficit important durant l'année 2019 avec un montant de 19,4 milliards de dinars contre 19,0 milliards de dinar une année auparavant compte tenu de l'accentuation du déficit de la balance alimentaire de 922 MDT et de l'aggravation du déficit de la balance énergétique de 1.577 MDT.



Inflation

L'inflation moyenne s'est située à un taux de 6,7% sur toute l'année 2019 contre 7,3 % en 2018, reflétant une relative détente attribuée au ralentissement des prix de certains articles comme les produits alimentaires, boissons, eau, gaz, logements etc...

Evolution du taux d'inflation (Variations en glissement annuel et en % de l'indice général des prix à la consommation)



Taux de change du dinar

Le dinar tunisien a connu une appréciation en 2019 face aux principales devises des pays partenaires, notamment vis-à-vis de l'Euro (9,1%), du dollar américain (7%), du yen japonais (5,6%) et du dirham marocain (7,4%). Cette détente s'est poursuivie sur pratiquement 8 mois durant lesquels les corrections opérées par le marché étaient en lien avec la décélération de la demande de crédits induite par le ratio Loan to deposit introduit fin 2018 par la BCT.





GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT





GOUVERNANCE ET ACTIONNARIAT

GOUVERNANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président

M. Mohamed Salah Chebbi EL AHSSEN

Membres

M. Mohamed Mehdi MAJDOUB	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

IVI. IVIUSTAPNA SLOUIVIA	. Administrateur representant i Etat et les actionnaires publics

M. Kamel NAOUI	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

M. Zakarya OUESLATI	: Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics
)	

M Taieh ZITOUNI	· Administrateur représentant l'Etat et les actionnaires publics

M. Lamjed BOUKHRIS	: Administrateur représentant la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles
--------------------	---

Agricoles

Mme. Raoudha BEJAOUI : Administrateur représentant les actionnaires personnes physiques autres que

les actionnaires majoritaires

Mme. Faiza FEKI : Administrateur indépendant

M. Mondher ROUROU : Administrateur indépendant

Contrôleur d'Etat

M. Anouer AOUADI



COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les co-commissaires aux comptes de la BNA ont été nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 Juin 2019 pour un mandat de 3 ans. Il s'agit des groupements :

- C.S.L et CNW représenté par M. Samir LABIDI et M. Néji HAJJI
- GEM et FINACO représenté par M. Abderrazak GABSI

COMITES EMANANT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Comité d'Audit

Créé par le Conseil d'Administration en application de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédit. Il est composé de trois administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration dont un possède la qualité de membre indépendant, au sens de l'article 13 de la circulaire de la BCT n° 2011-06 du 20.05.2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit », et qui assure la présidence de ce comité.

En 2019, ce comité a tenu 6 réunions.

Comité des Risques

Composé de trois administrateurs choisis parmi les membres du conseil d'administration dont un possède la qualité d'un membre indépendant qui assure la présidence de ce comité et ce, en vertu de l'article 13 de la circulaire de la BCT n°2011/06 du 20 mai 2011 portant « Renforcement des règles de bonne gouvernance dans les établissements des crédits ».

En 2019, ce comité a tenu 6 réunions.



Comité de Recouvrement Transactionnel

Créé dans le cadre du renforcement de la solidité financière des banques publiques, le comité de recouvrement transactionnel a été créé suite à la promulgation de la loi n°36-2018 du 6 Juin 2018. Ce comité est composé du Président du Conseil d'Administration, de quatre Administrateurs choisis parmi les membres du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur du Pôle Risques.

En 2019, ce comité a tenu 4 réunions. Les comités internes transactionnels en délégation, ont eux tenu plusieurs réunions.



DIRECTION GENERALE

Monsieur Habib BEN HADJ KOUIDER assure la fonction de Directeur Général de la banque par décision du Conseil d'Administration du 11 Décembre 2015.

Monsieur Mondher LAKHAL, assure la fonction de Directeur Général Adjoint à partir du 15 Avril 2019.

Comité de Direction

Ce comité, créé depuis Août 2017, regroupe le Directeur Général Adjoint, les directeurs de pôles, leurs adjoints ainsi que le Directeur Central chargé de la Direction Centrale de l'Audit et de l'Inspection. Il est présidé par le Directeur Général et composé de:

M. Habib Ben Hadj Kouider	: Directeur Général
M. Mondher LAKHAL	: Directeur Général adjoint
M. Ahmed BEN MOULEHEM	: Directeur du Pôle Commercial
M. Othmen MAAOUIA	: Directeur du Pôle Opérations et Services Client
M. Kamel SFAXI	: Adjoint au Directeur du Pôle Opérations et Services Client
Mme. Arbia ALAYA	: Directeur du Pôle Organisation et Système d'informations
Mme.Nabiha MAHJOUB	: Directeur du Pôle Ressources et Support
M. Karim BEN AISSA	: Directeur du Pôle Finances, Comptabilité et Pilotage de la Performance
M.Salah HOSNI	: Directeur Central de l'Audit et de l'Inspection
En 2019, ce comité a tenu 59 ré	éunions.

16



ACTIONNARIAT

STRUCTURE DU CAPITAL

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	Pourcentage	
ACTIONNAIRES PUBLICS ET PARA-PUBLICS	32 149 132	160 745 660	50,23%	
Etat Tunisien	22 565 044	112 825 220	35,26%	
Caisse Nationale de Sécurité Sociale CNSS	2723427	13 617 135	4,26%	
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%	
Office du Commerce de Tunisie	1857236	9 286 180	2,90%	
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1451576	7 257 880	2,27%	
Caisse Nationale d'Assurance Maladie CNAM	1 127 815	5 639 075	1,76%	
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%	
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%	
Office de l'Elevage et des Pâturages	26889	134 445	0,04%	
ACTION NAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 669 394	23 346 970	7,30%	
Assurances CTAMA	1982862	9 9 1 4 3 1 0	3,10%	
Banque de Tunisie et des Emirats	1372677	6 863 385	2,14%	
STAR	768 145	3 840 725	1,20%	
Autres	545 710	2 728 550	0,85%	
Actionnaires Personnes Morales Privées	9 45 4 065	47 270 325	14,77%	
Actionnaires Personnes Physiques	13 392 935	66 964 675	20,93%	
ACTIONNAIRES Etrangers	4 3 3 4 4 7 4	21 672 370	6,77%	
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100,00%	

CONDITIONS D'ACCES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément à l'article 40 des statuts du 06 Mars 2019, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions libérées sont habilités à assister à l'assemblée sur simple justification de leur identité. Les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux moyennant un pouvoir, dûment signé, à remettre au mandataire désigné ou à déposer au siège de la banque cinq jours au moins avant la réunion.



REPARTITION DES DROITS DE VOTE

Les 64.000.000 actions représentant le capital de la banque comportent 64.000.000 droits de vote. Selon l'article 45 des statuts, chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix que d'actions, sauf exception légale.

17



L'ACTION BNA EN BOURSE





L'ACTION BNA EN BOURSE

Au terme de l'année 2019, l'activité boursière s'est caractérisée par une volatilité accrue avec un Tunindex en baisse de 2,06% après avoir progressé de 15,76% et 14,45% respectivement en 2018 et 2017.

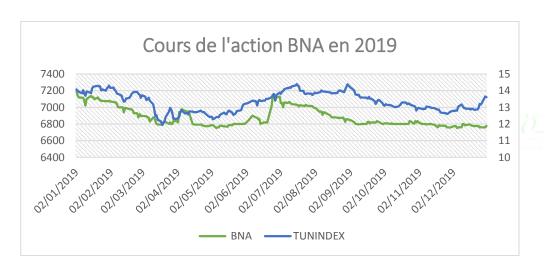
A l'instar de l'ensemble du secteur bancaire, le titre BNA a affiché un repli de 12,1% par rapport à 2018. Les capitaux traités sur le titre se sont élevés à 32.806 mD avec une rotation de 2 689 117 titres.

Les indicateurs boursiers du titre BNA sur le marché principal de la côte se résument dans le tableau suivant :

	2016	2017	2018	2019
Capital Social (mD)	160 000	160 000	176 000	320 000
Nombre d'actions	32 000 000	32 000 000	35 200 000	64 000 000
Nominal (en dinars)	5	5	5	5
Cours plus haut (en dinars)	13,4	12,3	22,0	14,2
Cours plus bas (en dinars)	8,1	8,1	11,2	11,6
Titres traités	2 142 992	2 565 424	8 265 562	2 689 117
Capitaux traités (en mD)	20 993	27 729	137 880	32 806
Capitalisation boursière (mD)	290 880	374 400	492 800	760 960

La capitalisation boursière de la BNA qui affiche une hausse de 54% par rapport à 2018 reste quand même inférieure aux fonds propres de la banque (% des FP).

Les échanges globaux, ont porté sur 2 689 117 titres contre 8 265 562 une année auparavant.





FAITS MARQUANTS





FAITS MARQUANTS 2019

Une levée de capital historique...

Forte de son histoire qui se confond avec l'histoire économique de notre pays, la BNA a clôturé sa sixième décennie avec un évènement historique lié à la clôture de l'opération d'augmentation de son Capital Social durant le premier semestre 2019. Une clôture avant terme et surtout en surdemande de la plus importante levée de capital de l'histoire bancaire de la Tunisie.

La Banque, qui vise par cette augmentation le renforcement de son assise financière et l'amélioration de ses fonds propres, a levé sur une place de Tunis, pourtant atone, un montant de 170 millions de dinars en quelques jours témoignant de la confiance du marché dans la trajectoire économique et financière prise par la banque durant ces dernières années.



Modernisation du réseau



La BNA s'est engagée, depuis 2016, dans un plan de rénovation et de modernisation de l'ensemble de son réseau d'agences. 16 agences ont ainsi bénéficié en 2019 d'importants travaux d'aménagement et d'embellissement selon la nouvelle charte architecturale, retraçant de la sorte la volonté de la Banque de mieux accueillir ses clients et faciliter leur accompagnement au quotidien.



Inauguration des Espaces libre-service

Poursuivant sa stratégie de digitalisation de la relation client, la BNA a renforcé les liens de proximité avec sa clientèle à travers l'inauguration en 2019 de quatre espaces libre-service dans les zones de Tunis, Sousse, Bizerte et au centre commercial Azur City.



Renforcement du canal m-Banking



Suivant la dynamique des changements comportementaux de sa clientèle, la BNA offre dorénavant à ses clients une multitude de canaux d'accès aux services bancaires. A cet effet, une application sur mobile «BNA m-Banking» téléchargeable sur smartphones et tablettes permet de répondre aux besoins de sa clientèle en leur assurant mobilité et disponibilité.

Offre de crédit améliorée

Soucieuse de fidéliser sa clientèle à travers une meilleure offre de produits et services, la BNA a développé une version mécanisée de demandes de crédits Retail permettant de réduire les délais en matière d'octroi, d'uniformiser le traitement des dossiers et de satisfaire les demandes des clients dans des délais raisonnables.

Cette étape s'inscrit dans un processus d'adoption à terme de traitement de demande de crédit en ligne.

Meilleure gestion d'archives

Dans le but d'assurer une gestion efficace de l'archivage des documents, la BNA a procédé à la construction d'un dépôt d'archives moderne situé à « El Fejja ». Un dépôt bâti sur un terrain de 5000m², répondant aux standards internationaux en termes d'archivage et permettant d'améliorer le processus de conservation des documents à travers un rayonnage moderne, sécurisé et géré selon les meilleurs standards internationaux..

Confiance renouvelée

La BNA a bénéficié de la confiance des souscripteurs lors de ses différents recours au marché financier. En 2019, la BNA a clôturé avec succès l'émission de son emprunt obligataire de 50 MD sans appel public à l'épargne.



Surperformance

Consolidant davantage sa position de banque systémique sur la place de Tunis, la BNA affiche des résultats surperformant les objectifs ciblés. Le PNB s'est ainsi établi à 654 MD à fin 2019, mettant en exergue le développement de l'activité de la Banque et l'amélioration de ses principaux indicateurs entamée depuis 2016.



Certification confirmée



La BNA a de nouveau obtenu la certification de conformité aux exigences du référentiel « MSI 20000 » décerné par l'Organisme de Certification Maghreb Corporate. Une certification qui constitue une référence pour le secteur renforce la confiance de sa clientèle et consolide son image de marque auprès des investisseurs et bailleurs de fonds.

La BNA : nouveau partenaire technologique du Ministère des Finances



S'inscrivant dans le cadre de la stratégie nationale visant la réduction de l'usage des billets de banques (Decashing) et afin de booster la digitalisation des moyens de paiement, la BNA a conclu un accord de partenariat avec le Ministère des Finances, portant sur le lancement du service de paiement par cartes bancaires au niveau des recettes des Finances. Ceci constituera la première phase vers une offre Digitale plus large

Inauguration du « Théâtre By BNA »

Situé au cœur de l'avenue Mohamed V, « le Théâtre by BNA » permet de contribuer à l'essor de la pensée et de la culture à la place de Tunis.

Cet espace permet également d'organiser toutes les manifestations propres à la Banque.





Présence accrue en matière de partenariat

En 2019, la participation de la BNA aux foires et salons de l'agriculture et de l'entreprenariat est très remarquable :

- ✓ La 14^{ème} édition du salon international de l'agriculture;
- ✓ La 4^{ème} édition du Salon International des technologies de l'information et de la communication SITIC AFRICA;
- ✓ La deuxième édition du sommet des startups africaines Afric'up 2019 ;
- ✓ La 3ème édition de « Tunisian Digital Summit TDS » ;







FORMATION





FORMATION



Convaincue que la réussite de la transformation de la Banque est liée au développement des compétences, la BNA a multiplié tout au long de l'année 2019 ses actions de formation au profit de son personnel.

A cet effet, trois centres de formation ont été inaugurés au cours de cette année dans trois zones différentes : Tunis, Tabarka et Sfax. Ces académies de formation modernes répondent aux standards des centres de formation professionnelle.

En 2019, près de 1.095 collaborateurs ont bénéficié d'actions de formation.

Dans ce cadre, les deux nouvelles académies sises à Tabarka et à Sfax ont accueilli respectivement 299 et 175 participants.

Par ailleurs, l'académie de formation Asdrubal sise à Tunis a organisé 15 séminaires internes portant sur divers domaines : recouvrement et contentieux, bancassurance, management d'équipe et leadership, SAEB-Agricole, canevas Corporate et lutte contre le blanchiment de l'argent et le financement du terrorisme ; 812 participants ont pris part à ces actions dont 684 exerçant au réseau et 128 aux services centraux.



Le nombre des participants aux séminaires externes, s'est élevé à 175 candidats pour 38 actions de formation.

Les inscriptions au cours bancaires pour l'année 2019 ont atteint le nombre de 69 dont 27 au cycle moyen ; 21 à l'ITB et 21 en Mastères et Certificats.



METIERS DE LA BANQUE





METIERS DE LA BANQUE

Activité Commerciale

Conformément à son plan d'action commercial pour l'année 2019, la BNA a poursuivi la mise en place de nouveaux projets axés principalement sur : l'infrastructure, le développement des produits et services et l'optimisation des processus d'octroi des crédits.

Un réseau qui se transforme...

Le libre-service

Dans une perspective commerciale centrée sur la digitalisation des agences, la BNA confirme encore sa volonté de garantir plus d'autonomie et une meilleure satisfaction à sa clientèle à travers l'inauguration de quatre nouveaux Espaces libre-service sis à Tunis, Sousse, Bizerte, et au centre commercial Azur city.

Ces espaces, équipés en GABs ainsi qu'en bornes interactives multiservices et modernes, permettent aux clients d'effectuer 24h/24 et 7j/7 une panoplie d'opérations bancaires courantes (consultation du solde en temps réel, édition d'extraits de compte, édition des RIBs et des IBANs, commande de chéquiers...). Ils permettent également d'effectuer en toute sécurité et



commodité des opérations de retraits et versements en espèces, de remises des chèques et des opérations de change.

L'agence BNA du futur

Depuis l'année 2016, un plan de transformation des agences selon une nouvelle charte architecturale a été mis en place. Ce plan est basé sur un aspect plus attractif et convivial permettant aux clients d'interagir avec leurs chargés de clientèle, en toute aisance. A cet effet, plusieurs travaux ont été réalisés touchant les agences suivantes :

Beja, Siliana, Meknessy, Thala, Beni Khiar, Sakiet Eddayer, Grombalia, Menzel Temim, Nasrallah, Moknine, Succursale Avenue de Paris, Nefza, Degueche, Zaghouan, Succursale de Tunis et Matmata.





Un processus crédit optimisé

Application Crédit

Engagée dans une démarche qualité qui consiste à optimiser en permanence l'ensemble de ses processus, une version mécanisée du canevas crédit Retail a été mise en place par la BNA visant à réduire les délais en matière d'octroi de crédit et à garantir plus d'efficacité dans le traitement des dossiers de crédits. Le crédit non Retail suivra en 2020. Cette étape s'inscrit dans un processus d'adoption à terme de demandes de crédit en ligne.

Solution Automatisée des Engagements Bancaires Agricoles

Mettant l'agriculture au centre de ses nouveaux projets, une Solution Automatisée des Engagements Bancaires Agricoles (SAEB Agricole) a été déployée au cours de l'année 2019, visant à améliorer la gestion des crédits agricoles. Le déploiement de cette nouvelle plateforme témoigne de la volonté de la banque de placer la satisfaction de ses clients agriculteurs à la tête de ses priorités.

Une nouvelle gamme de services à distance

Mobile Banking

Face à une clientèle de plus en plus connectée, la BNA élargit son offre d'accès aux services bancaires par le lancement de « BNA m-banking », une nouvelle application mobile complète pour Smartphones et Tablettes.

A travers cette application simple, sécurisée, et ergonomique, la BNA propose à ses clients une multitude de services à distance et en temps réel tels que la consultation des comptes, la commande des chéquiers, la recharge des cartes prépayées etc.



SMS Banking

Toujours soucieuse d'offrir plus de souplesse et sécurité à ses clients, la BNA complète la palette d'offres de services à distance par le lancement d'un service simple, pratique et sécurisé permettant à ses clients de recevoir et d'émettre des SMS pour être informé au bon moment des dernières opérations effectuées sur leurs comptes.



Bancassurance

Conformément à sa stratégie commerciale, la BNA a développé en 2019 sa gamme de produits et de services de bancassurance par le lancement de :

- Assurances agricoles pour ses clients bénéficiaires de crédits agricoles;
- Assurance Temporaire Décès, Assurance Voyage, Assurance Découvert en compte.





Monétique

Au cours de l'exercice 2019, la BNA a poursuivi le développement de son activité monétique à travers le lancement de nouvelles cartes adaptées aux besoins spécifiques de ses clients et le renouvellement de son parc GABs.

Carte internationale Visa Platinum



La BNA offre à ses clients prestigieux un univers de privilèges, d'avantages exclusifs et des prestations d'excellence en Tunisie et à l'étranger à travers la carte internationale Visa Platinum. Cette carte permet aux porteurs de bénéficier des plafonds de retrait et de paiement significatifs, d'un package d'assurance et d'assistance gratifiant, des garanties additionnelles pour leurs achats, une sécurité idéale, et des promotions valorisantes auprès des enseignes de haut de gamme et de l'univers de luxe et de loisirs.

Carte internationale Visa Infinite

Outre la carte Visa Platinum, la BNA invite ses clients dans le cercle des VIP en leurs ouvrant les portes à un monde plus privilégié avec une deuxième carte internationale, la carte Visa Infinite.

Ayant les mêmes fonctionnalités et prestations que la carte Platinum, la carte Visa Infinite offre à ses porteurs plus de flexibilité, des avantages plus exclusifs, des plafonds plus confortables, une sécurité optimale, des garanties supplémentaires et une protection d'achat inégalée.



Nouveau service de paiement électronique

Dans le cadre du plan national de Decashing qui vise à réduire les transactions en espèce et encourager la digitalisation des moyens de paiement, la BNA a lancé en partenariat avec le Ministère des Finances un ensemble de services numériques à destination des citoyens.

La banque a déployé auprès de 104 établissements de Recettes des Finances, des TPE ultramodernes pour le paiement des impôts, factures et amendes par cartes bancaires.



Parc GAB

La banque continue le développement de son parc GABs à travers l'installation de 19 GABs. Ainsi le nombre total a atteint 205 GABs à fin 2019.



RESPONSABILITE SOCIETALE ET ENVIRONNEMENTALE





Responsabilité Sociétale et Environnementale

Consciente des défis socio-économiques de notre pays, la BNA s'est engagée sur une stratégie de Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) valorisante et diversifiée, permettant de placer les préoccupations sociales, civiques, et environnementales au cœur de son plan de développement.

Une démarche qui s'inscrit dans l'ADN de l'institution avec un esprit citoyen et responsable de la banque vis à vis des générations futures et des zones défavorisées.

Mécénat

La Stratégie de Mécénat, faisant partie intégrante et essentielle de la politique de Responsabilité Sociétale des Entreprises RSE de la banque, vise à renforcer :

- Le partage de la culture entrepreneuriale ;
- La sensibilité aux dimensions et problématiques environnementales ;
- La Préservation d'un patrimoine culturel;
- La promotion des valeurs du sport et de l'olympisme ;
- La découverte de nouvelles approches d'apprentissage auprès des jeunes.

Partager la Culture Entrepreneuriale

La culture entrepreneuriale fait partie intégrante et essentielle de la stratégie de la Banque.

Dans ce cadre, la BNA a multiplié ses actions et ses participations favorisant l'entrepreneuriat, le développement régional et la création de l'emploi.

34ème édition des Journées de l'Entreprise de L'IACE



La BNA a marqué sa présence au rendez-vous annuel des Journée d'Entreprises dans sa 34ème édition au thème "L'entreprise et le nouveau rôle de l'Etat " qui a porté sur la nécessité de mettre l'accent sur le rôle de l'Etat promoteur d'un environnement propice à l'entrepreneuriat et au développement de l'entreprise.



Rencontre régionale des membres de l'AHK Tunisie de la région de Bizerte



A l'occasion du séminaire B to B portant sur la «Rencontre régionale des membres de l'AHK Tunisie de la région de Bizerte», organisé par la Chambre Tuniso-Allemande de l'Industrie et de Commerce, la BNA a affirmé sa présence active dans le financement et l'accompagnement stratégique des sociétés exportatrices.

Défendre l'Environnement

S'engageant sur une stratégie de Responsabilité Environnementale, la Fondation BNA a apporté son soutien aux initiatives visant la préservation et la protection de l'environnement dont notamment :

- Forum International des Employeurs et du Développement Durable Association du Développement Durable Bizerte;
- Colloque " Medjerda entre potentialités naturelles et actions humaines " Association de Sauvegarde de la Médina de Tebourba.

Saison Bleue: Forum de la Mer



La BNA et la Fondation BNA s'engagent avec plusieurs autres partenaires, dans la préservation d'une méditerranée propre et durable.

La Saison Bleue, lancée le 19 juin aux Ports Puniques, a été couronnée par un franc succès avec un concept original offrant au grand public un programme de manifestations célébrant les richesses de la mer.



SOLUTIONS D'EFFICACITE ENERGETIQUE

Dans le cadre de l'application des Objectifs de Développement Durables, la BNA a entamé les travaux de mise en place d'une solution de Gestion Energétique Centralisée (SGEC) combinée avec une GTB (Gestion Technique de Bâtiment) permettant de recueillir et d'analyser des données afin de cibler une performance énergétique primordiale pour l'Environnement.





Préserver le Patrimoine Culturel

S'impliquant dans le volet culturel qui constitue un pilier important dans la stratégie RSE de la banque, la BNA a répondu présente dans différentes actions sur tout le territoire Tunisien pour soutenir et encourager toutes les initiatives valorisant le Patrimoine Culturel Tunisien à l'instar de :

- Festival de l'huile d'olive et des Produits Locaux de Téboursouk ;
- o Festival Méditerranéen des Fromages de Béja ;
- o Festival International du Théâtre Professionnel de Jendouba ;
- Festival Djerba Waves;
- Festival de Poterie de Guellala.

Promouvoir les Valeurs du Sport et de l'Olympisme

Courant 2019, la BNA a continué à défendre les mêmes valeurs de solidarité, de respect, d'esprit d'équipe, de dynamisme, de performance et de reconnaissance envers la nation à travers la sponsorisation de divers évènements sportifs.

Olympisme

Des évènements sportifs ont été sponsorisés par la BNA:

- Semi-marathon International Oasis de Gabés
 Association des citoyens à l'étranger
 TACAPES;
- Concours Saut d'Obstacle CSO Equitation -SIAMAP 2019;
- Open International Triathlon African & Panarab;
- Journée de clôture de la saison sportive -Université Tunis Manar.













BNA Olympic Team : un engagement plus renforcé

BNA Olympic Team est la parfaite illustration de la contribution de la BNA à l'essor du sport dans le pays permettant à la Tunisie de rayonner à l'échelle internationale et aux jeunes sportifs de relever le défi, de concrétiser leurs rêves et de marquer l'histoire du sport tunisien, notamment lors des jeux olympiques.

Ce collectif d'athlètes réunit des champions multi-médaillés qui excellent dans des disciplines aussi diverses telles que l'escrime, le Taekwondo, l'Athlétisme, la Voile, le Triathlon, le Judo et le Handisport et auxquels la Fondation BNA apporte un soutien tout particulier.

Soutenir la Jeunesse

Convaincue que le développement du pays reste conditionnel à la réussite et à l'excellence des jeunes, la BNA a apporté en 2019 son soutien aux différentes activités, événements et initiatives para-universitaires, culturelles et sociales organisés par les jeunes en coordination avec les clubs, instances et associations spécialisées à savoir :

- Semaine Mondiale de l'Entrepreneuriat -ENACTUS – IHEC Carthage;
- Associa MED Ateliers de formation pratique - Faculté de Médecine de Tunis;
- Associa Med Sfax Faculté de Médecine de Sfax;
- PRADIGMA.









Fondation BNA

La FONDATION BNA vise à retracer le rôle citoyen de la banque, de structurer sa politique de mécénat, de définir son engagement communautaire et d'instaurer un échange de valeurs et de rapports durables avec la société civile. A cet effet, la Fondation BNA n'a cessé de multiplier ses interventions en 2019 dans plusieurs domaines :

Transport Des Ecoliers

Suite au renouvellement de son adhésion au programme "Fatma", instauré par la Fondation ALMADANYA, la Fondation BNA a contribué au transport des écoliers dans les milieux ruraux et la prise en charge des frais de transport de plus de 1,000 écoliers.





Réhabilitation des Ecoles Primaires dans Les Zones Défavorisées

En partenariat avec le Ministère de l'Education, la Fondation BNA, a concrétisé un projet de réhabilitation, rénovation et équipement d'une école primaire à Zaafrana, dans le Gouvernorat de Kasserine.

Entrepreneuriat : Soutien Des Jeunes Agri preneurs

La Fondation BNA a signé une convention de partenariat avec la GIZ (l'Agence de Coopération Allemande pour le Développement) pour la gestion du projet Agri preneurs 2.0 dont l'objectif est d'accompagner et de financer, dans la phase pré-création, 300 idées de projet innovantes dont les modèles d'affaires sont créatifs dans les régions du nord-ouest et du centre-ouest.



Evènements Culturels

Dans le cadre de la promotion et la préservation du Patrimoine culturel, la BNA a parrainé au cours de l'année 2019 les évènements suivants : Festival des Grenades de Testour et la 51ème édition du Festival International du Malouf et de la Musique Traditionnelle Arabe de Testour.





Evènements Estudiantins

En coordination avec les clubs, instances et associations spécialisés, la BNA a apporté son soutien aux divers événements et initiatives parauniversitaires, culturelles et sociales organisés par les étudiants en 2019.

Les principaux évènements estudiantins parrainés en 2019 sont :

- Club ENACTUS IHEC Carthage à l'ENACTUS World Cup 2019
- o Innorobots Club ELEC ENSIT :
- PI-ROBOTS 2.0 Club PI-Makers Ecole;
- Polytechnique International de Tunis ;
- Elite Challenge Robots ENIM Monastir;
- Tunisian ROV Competition ISET.











Evènements Sportifs

La Fondation BNA a poursuivi le parrainage de jeunes talents et des futurs champions des sports individuels « BNA Olympic Team » et la sponsorisation des évènements sportifs organisés au cours de l'année 2019.









60 ans



CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES





CONTROLE INTERNE ET GESTION DES RISQUES

CONFORMITE ET SECURITE FINANCIERE



L'année 2019 a été marquée par la poursuite des efforts de la banque pour se conformer aux exigences réglementaires relatives au renforcement des règles et des procédures de contrôle interne essentiellement la gestion du risque (LAB/CFT).

En effet, le dispositif de la conformité a été renforcé sur plusieurs axes :

Axe 1 : Dispositif Lutte Anti-Blanchiment d'Argent et Contre le Financement du Terrorisme

Développement du dispositif Lutte Anti-Blanchiment d'Argent et contre le Financement du Terrorisme (LAB/CFT) par :

- La révision et la validation par le Conseil d'Administration de la politique LAB/CFT, ayant un objectif de :
 - ✓ Sensibiliser l'ensemble du personnel de la Banque aux problèmes que représentent le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme et de les guider dans le processus de mise en place des mesures pratiques qui permettent de lutter contre ces deux formes de criminalité financière ;
 - ✓ Prévenir, détecter et éviter l'utilisation des services et des produits de la banque pour des fins de blanchiment des capitaux et/ou de financement du terrorisme ;
 - ✓ Préserver la notoriété de la Banque.
- La Fiabilisation et la mise à jour des fiches KYCs des clients existants permettant ainsi une sécurisation de la relation Banque client ;
- La continuation du monitoring des opérations par la surveillance des transactions liées aux clients suspects et procéder le cas échéant aux déclarations à la CTAF;
- La formation du personnel :
 - ✓ Des journées de sensibilisation et de formation internes ont été programmées courant 2019 pour le personnel du réseau, portant sur les thèmes des diligences (LAB/ CFT) à l'entrée en relation avec le client, et touchant essentiellement les utilisateurs du module SIRON KYC au niveau des agences et des Directions Régionales.
 - ✓ L'obtention de la certification « CAMS » spécialiste AML, en 2019 par le responsable de la structure de Conformité, fait aussi preuve de la volonté de la banque à accroître son efficacité dans la surveillance des risques et par conséquent assurer le renforcement du dispositif de contrôle interne.





L'année 2019 a été aussi marquée par l'adoption des dispositions de la loi FATCA par la Tunisie à travers la signature d'un accord de principe intergouvernemental IGA Modèle 1 avec les Etats Unis d'Amérique afin de mettre en œuvre ladite loi.

Axe 2 : Veille réglementaire

Un arsenal de procédures touchant plusieurs domaines et activités a été mis en place, permettant à la banque d'être conforme à la réglementation.

AUDIT INTERNE



Le programme d'activité de la Direction de l'Audit Interne est arrêté annuellement par la Direction Générale et soumis pour approbation au Comité d'Audit.

Courant l'année 2019, cette direction a effectué 53 missions couvrant essentiellement le fonctionnement des structures centrales et l'audit des dossiers relatifs aux requêtes émanant de la clientèle.

GESTION DES RISQUES

Courant l'année 2019, la BNA a entamé les travaux de mise en place d'un dispositif de management du risque opérationnel visant à couvrir d'une manière progressive et globale l'ensemble des opérations et processus de la Banque.

Dans ce cadre, plusieurs travaux ont été réalisés :

Politique et Charte de Management des Risques Opérationnels



La validation de la politique et de la Charte de Management des Risques Opérationnels par le Comité des Risques et le Conseil d'Administration de la Banque.



Cartographie des risques opérationnels

La Banque s'est engagée dans une refonte progressive de son mode de management organisationnel par l'adoption d'une approche processus dans la description des modes opératoires.

Les travaux d'élaboration et de mise en place de la cartographie des risques opérationnels ont été entamés par un diagnostic détaillé de toutes les opérations liées aux divers métiers. Ainsi, les risques liés aux divers processus et opérations sont déclinés dans les différentes catégories de risque bâlois.

Cette démarche s'inscrit dans l'automatisation de gestion des risques opérationnels dans sa globalité notamment son interfaçage avec le système d'information. Elle vise à fédérer la gestion des processus, celles des risques et des contrôles associés, dans une solution intégrée et supportée par une plateforme commune.

Suivi et mise en place du Plan de Continuité d'Activité (PCA)

La BNA a continué le suivi et la mise en place de son Plan de Continuité d'Activité (PCA) visant, à faire face aux risques, menaces et vulnérabilités pouvant avoir un impact sur les activités de la banque et apporter les réponses efficaces pour un redémarrage rapide.



Ces travaux ont porté sur :

- ✓ Le pilotage des tests PCA en présence des différentes structures impactées ;
- ✓ La rédaction des journaux des anomalies ainsi que le suivi des corrections demandées ;
- ✓ La mise à jour de la procédure de gestion de crise ;
- ✓ La mise à jour des procédures de continuité des métiers testés.

Tous ces travaux s'inscrivent dans la phase MCO (Maintien en Conditions Opérationnelles) du PCA.

60 installar



LA BNA EN CHIFFRES





LA BNA EN CHIFFRES

RESSOURCES

DEPOTS

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont enregistré une nette progression de 9,4%, passant de 7.800 MD en 2018 à 8.537 MD au 31.12.2019.

Dépôts de la clientèle (en MD) 7 634 7 800

2018

2019

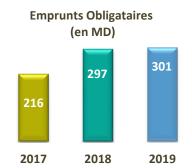
EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES

L'encours net des emprunts et ressources spéciales s'est établi à 624 MD au 31.12.2019 contre 625 MD en 2018.

Emprunts et Ressources Spéciales (en MD) 625

2018

EMPRUNTS OBLIGATAIRES



En 2019, la BNA a clôturé avec succès, sans recours à l'appel public à l'épargne, l'émission de son emprunt obligataire de 50 MD.

2017

2017

Ainsi, l'encours brut des emprunts obligataires émis s'est établi à 301 MD au 31.12.2019 contre 297 MD en 2018, enregistrant une hausse de 1,6%.



2019

RESSOURCES EXTERIEURES



Les ressources extérieures ont totalisé 110 MD à fin 2019 contre 119 MD en 2018, enregistrant une régression de 7,5%.

En effet, la banque a procédé au remboursement d'un montant global de 14 MD au titre des échéances (en principal) des emprunts extérieurs contre l'encaissement de 5 MD au titre des appels de fonds.



RESSOURCES BUDGETAIRES

Ressources Budgétaires (en MD)



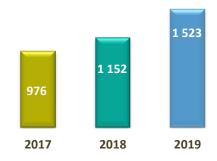
Les ressources budgétaires ont enregistré un accroissement de 2,4%, passant de 229 MD en 2018 à 234 MD au titre de l'année 2019.

CAPITAUX PROPRES ET PROVISIONS

Suite à l'opération d'augmentation de capital, le volume des capitaux propres de la BNA, avant affectation du résultat de l'exercice, s'est inscrit en hausse de 32,2%, atteignant 1.523 MD au 31.12.2019 contre 1.152 MD en 2018.

La consolidation des fonds propres a permis à la banque durant ces derniers exercices d'afficher un ratio de solvabilité et un Tier One nettement supérieurs aux normes prudentielles.

Capitaux Propres (en MD)



	2017	2018	2019
Ratio de solvabilité	12,4%	14,68%	18,16%
Tier One	7,99%	9,86%	14,41%

EMPLOIS

ENGAGEMENTS

L'encours des engagements bruts par décaissement de la BNA s'est établi à 11.852 MD au 31.12.2019 contre 10.789 MD en 2018, affichant une hausse de 9,8%.

L'encours des engagements par signature a atteint 1.452 MD en 2019 contre 1.917 MD à fin 2018.

Engagements (en MD)



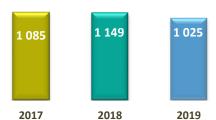
■ Engagements par décaissement



DEVELOPPEMENT DES CREDITS

> Financement de la production agricole

Engagements Agricoles (en MD)



L'encours brut des engagements agricoles a atteint 1.025 MD à fin 2019.

La BNA a alloué une enveloppe de 164 MD débloquée pour le financement de l'agriculture. Ces concours ont servi au financement de la campagne agricole à hauteur de 97 MD et au financement des investissements à moyen et long terme pour un montant de 67 MD.

Les crédits agricoles à court terme ont accaparé 60% du montant débloqué et ont servi à financer différentes spéculations : 66% des crédits de cultures saisonnières a été alloué aux grandes cultures, 15% à l'arboriculture, 12% à l'élevage et 6% aux cultures maraîchères.

Grandes Cultures Elevage 66% Arboriculture 15% 6% Cultures Maraîchères

Crédits débloqués par spéculation

Crédits Commerciaux, Industriels et de Services

L'encours brut des engagements commerciaux et industriels par décaissement s'est établi à 10.827 MD en 2019 contre 9.640 MD une année auparavant, soit une hausse de 12,3%.

L'encours des engagements par signature a totalisé 1.433 MD en 2019 contre 1.910 MD en 2018.

PORTEFEUILLE TITRES

PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL

L'encours brut du portefeuille titres commercial est de l'ordre de 12 MD au 31.12.2019 contre 5 MD en 2018, soit une augmentation de 168,9%.

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'encours brut du portefeuille d'investissement a atteint 1.689 MD en 2019 contre 1.576 MD en 2018, enregistrant un accroissement de 7,1%.



> Titres de participation

A fin 2019, la valeur brute du portefeuille titres de participation s'est maintenue à 185 MD, soit le même niveau affiché en 2018.

Cette évolution est due essentiellement aux opérations suivantes :

- L'acquisition de titres pour une valeur de 2,1 MD ;
- La cession de titres pour une valeur comptable de 2 MD.



Le portefeuille titres de participation a dégagé en 2019 un taux de rentabilité brute de 10,3%. En excluant la plus-value exceptionnelle sur cession des titres SFBT, le taux de rentabilité du portefeuille se situe à 3,4%.

> Titres participatifs

La valeur brute des titres participatifs s'est maintenue à 35 MD au 31.12.2019.

> Fonds gérés

L'encours brut des fonds gérés s'est inscrit en hausse de 37,2%, passant de 196 MD au 31.12.2018 à 269 MD en 2019.

POSITION SUR LE MARCHE MONETAIRE

La position de la banque sur le marché monétaire s'est soldée par un déficit net de 1.486 MD au terme de l'exercice 2019 contre un déficit net de 1.420 MD en 2018.

Cette position est la résultante d'un déficit net en dinars de 1.640 MD et un excédent net en devises de 154 MD.

En 2019, la BNA affiche un ratio de liquidité de 176,62 %.

Position nette sur le marché monétaire (en MD) 2017 2018 2019 -1 102 -1 420 -1 486

	2017	2018	2019
Ratio de liquidité	107,05%	181,16%	176,62%



RESULTATS DE LA BANQUE

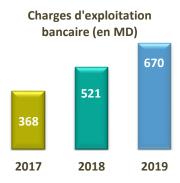
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une progression de 23,2% atteignant 1.325 MD au 31.12.2019 contre 1.075 MD à fin 2018.



CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE

Le volume des charges d'exploitation bancaire s'est établi à 670 MD au titre de l'exercice 2019 contre 521 MD à fin 2018, soit une hausse de 28,6%.



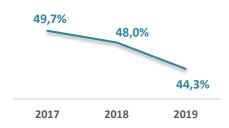
PRODUIT NET BANCAIRE

En 2019, le Produit Net Bancaire a enregistré une progression de 18,2% (+100 MD), pour se situer à 654 MD contre 554 MD à fin 2018.

CHARGES DE FONCTIONNEMENT

Le volume global des charges de fonctionnement a enregistré un accroissement de 8,1% pour totaliser 278 MD à fin 2019 contre 257 MD en 2018.





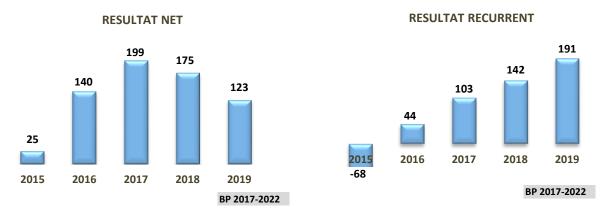
Compte tenu de l'évolution du produit net bancaire, le coefficient d'exploitation poursuit son trend baissier pour se situer à 44,3 % en 2019 contre 48,0% en 2018.



RESULTATS

Le résultat récurrent a atteint 191 MD en 2019 contre 142 MD en 2018, soit une évolution de 34,5%.

Le résultat net s'est établi à 123 MD au 31.12.2019 contre 175 MD à fin 2018 et ce compte tenu de la charge exceptionnelle liée à l'augmentation de capital.



Compte non tenu de la charge exceptionnelle générée par l'opération d'augmentation de capital, le taux de rendement des fonds propres moyens aurait atteint 18,5% en 2019.

INDICATEURS CLES DE PERFORMANCE (KPI'S)

Durant la 4ème année de la transformation, la BNA a enregistré des résultats probants, témoignant de l'efficacité de sa stratégie soutenue par une expertise incontournable dans tous les métiers de la banque en phase avec plus de 60 ans d'histoire.

Ainsi, la BNA affiche une croissance de 18,2% du PNB, et un résultat récurrent de l'ordre de 191 MD, dénotant ainsi un développement de l'activité et une amélioration de la rentabilité des métiers récurrents.

ACTIVITE

						U : MD
	2017	2018	2019	var	var	ВР
	2017	2016 2019	18/17	19/18	2019	
Total Bilan	10 690	11 663	13 015	9,1%	11,6%	10 223
Dépôts de la clientèle	7 634	7 800	8 537	2,2%	9,4%	7 710
DAV et autres sommes	2 274	2 401	2 491	5,6%	3,8%	2 399
Epargne	2 471	2 673	2 840	8,2%	6,3%	2 580
DAT	2 889	2 726	3 205	-5,7%	17,6%	2 731
Emprunts et ressources spéciales	509	625	624	22,6%	-0,2%	278
Portefeuille Titres Commercial & Inv	1 412	1 542	1 660	9,2%	7,6%	1 337
Encours des crédits Bruts à la clientèle	10 181	10 789	11 852	6,0%	9,8%	9 102
Provisions	944	959	1 031	1,5%	7,6%	812
Encours des crédits Nets à la clientèle	8 748	9 322	10 447	6,6%	12,1%	7 825



RESULTAT

						U : MD
	2017	2018	2019	var 18/17	var 19/18	BP 2019
Marge d'intermédiation	262	332	406	27,0%	22,2%	299
Commissions Nettes	84	107	123	27,4%	14,8%	83
Chiffre d'Affaires	813	1 075	1 325	32,3%	23,2%	811
PNB	444	554	654	24,6%	18,2%	470
Charges Opératoires	221	266	290	20,5%	8,9%	285
Résultat Net	199	175	123	-11,6%	-29,7%	126

CAPITAUX PROPRES

						U : MD
	2017	2018	2019	var 18/17	var 19/18	BP 2019
Capital	160	176	320	10,0%	81,8%	160
Réserves	486	668	1 038	37,4%	55,4%	319 (*)
Dotation Etat	133	133	43	-	-67,6%	133
Résultat de la Période	199	175	123	-11,6%	-29,7%	126
Total Capitaux Propres	976	1 152	1 523	18,0%	32,2%	1 122

^(*) Les réserves sont de l'ordre de 704 MD en intégrant les résultats des exercices 2015,2016, 2017 et 2018 du Business Plan.

RISQUE

	2017	2018	2019	BP 2019
Tx Créances Classées HFB Taux de couverture (hors FB)	16,72% 59,52%	15,65% 59,27%	15,37% 63,64%	14,24% 65,31%

RATIOS REGLEMENTAIRES

	2017	2018	2019	Norme
Ratio de solvabilité	12,4%	14,68%	18,16%	10%
Tier One	7,99%	9,86%	14,41%	7%
LCR	107,05%	181,16%	176,62%	100,00%



RENTABILITE

	2017	2018	2019	BP 2019
Rendement des fonds propres moyens (RoE) Rendement des Actifs Moyens (RoA) Résultat Net / PNB Commissions nettes /PNB Marge d'intermédiation /PNB Commissions nettes /Masse salariale	34,6%	23,6%	18,5% (*)	11,9%
	2,0%	1,6%	1,6% (*)	1,3%
	44,7%	31,7%	31,1%(*)	26,9%
	19,0%	19,4%	18,9%	17,7%
	58,9%	60,0%	62,1%	63,6%
	47,0%	54,7%	58,0%	37,1%

^(*) Compte non tenu de la charge exceptionnelle générée par l'opération d'augmentation de capital en 2019.





ETATS FINANCIERS
INDIVIDUELS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2019

3

60 ans

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2019

· ·	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	4.1	405 027	313 699	91 328	29,1%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	84 194	96 821	(12 627)	(13,0%)
AC3 - Créances sur la clientèle	4.3	10 446 571	9 322 031	1 124 541	12,1%
a- Comptes débiteurs		1 599 558	1 428 928	170 630	11,9%
b- Autres concours à la clientèle (*)		8 386 143	7 466 738	919 404	12,3%
c- Crédits sur ressources spéciales (*)		332 500	299 840	32 661	10,9%
d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MD	T (*)	128 370	126 525	1 846	1,5%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	4.4	10 979	3 694	7 285	197,2%
AC5 - Portefeuille d'investissement	4.5	1 648 697	1 538 342	110 355	7,2%
AC6 - Valeurs immobilisées	4.6	137 032	114 904	22 128	19,3%
AC7 - Autres actifs (*)	4.7	282 693	273 198	9 496	3,5%
Total des actifs		13 015 194	11 662 689	1 352 505	11,6%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	4.8	1 580 964	1 360 596	220 368	16,2%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.9	181 894	221 350	(39 456)	(17,8%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.10	8 536 958	7 799 985	736 973	9,4%
a- Dépôts à vue		2 245 520	2 189 348	56 172	2,6%
b- Autres dépôts et avoirs		6 291 437	5 610 637	680 800	12,1%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.11	623 769	624 767	(998)	(0,2%)
a- Emprunts matérialisés		307 828	304 727	3 101	1,0%
b- Autres fonds empruntés		-	9 776	(9 776)	(100,0%)
c- Ressources spéciales		315 941	310 264	5 677	1,8%
PA5 - Autres passifs (*)	4.12	568 665	503 913	64 752	12,8%
Total des passifs		11 492 250	10 510 611	981 639	9,3%
Capitaux propres					
CP1 - Capital	4.13	320 000	176 000	144 000	81,8%
CP2 - Réserves	4.13	1 037 742	667 614	370 128	55,4%
CP3 - Actions propres	4.13	(1 339)	-	(1 339)	-
CP4 - Autres capitaux propres	4.13	43 098	133 000	(89 902)	(67,6%)
CP5 - Résultats reportés	4.13	10	7	3	42,9%
CP6 - Résultat de l'exercice	4.13	123 433	175 456	(52 023)	(29,7%)
Total des Capitaux propres		1 522 944	1 152 077	370 867	32,2%
Total des capitaux propres et passifs		12 045 404	11 662 600	1 353 505	14 60/
i otal des capitaux propres et passiis		13 015 194	11 662 689	1 352 505	11,6%

^(*) Montants 2018 retraités à des fins de comparabilité.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 31 Décembre 2019

	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	5.1	1 497 873	1 311 016	186 857	14,3%
a- En faveur des établissements bancaires et financiers		731 428	339 305	392 123	115,6%
b- En faveur de la clientèle		686 290	811 711	(125 421)	(15,5%)
c- En faveur de l'État		80 155	160 000	(79 845)	(49,9%)
HB2 - Crédits documentaires	5.2	456 993	699 461	(242 468)	(34,7%)
Débiteurs par accréditifs export devises		139 370	143 538	(4 168)	(2,9%)
Débiteurs par accréditifs import devises		317 623	555 923	(238 300)	(42,9%)
HB3 - Actifs donnés en garantie	5.3	1 541 000	1 437 600	103 400	7,2%
Total des passifs éventuels		3 495 866	3 448 077	47 789	1,4%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	5.4	308 536	409 252	(100 716)	(24,6%)
Crédits notifiés non utilisés		308 536	409 252	(100 716)	(24,6%)
HB5 - Engagements sur titres	5.5	2 832	2 832	-	-
a- Participations non libérées		2 832	2 832	-	-
b- Autres		-	-	-	-
Total des engagements donnés		311 368	412 084	(100 716)	(24,4%)
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	5.6	4 762 154	3 717 104	1 045 050	28,1%
Total des engagements reçus		4 762 154	3 717 104	1 045 050	28,1%

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DE RÉSULTAT

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Onice	Notes	Jusqu'au 31/12/2019	Jusqu'au 31/12/2018	Ecart	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	6.1	1 073 394	850 802	222 592	26,2%
 a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers 		12 567	9 311	3 256	35,0%
b- Opérations avec la clientèle		1 033 474	815 302	218 172	26,8%
c- Autres intérêts et revenus assimilés		27 353	26 189	1 164	4,4%
PR2 - Commissions (en produits)	6.2	126 747	110 272	16 475	14,9%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	6.3	28 618	27 246	1 372	5,0%
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	6.4	96 018	86 698	9 320	10,7%
Total produits d'exploitation bancaire		1 324 777	1 075 018	249 759	23,2%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	6.5	(667 087)	(518 398)	(148 689)	(28,7%)
 a- Opérations avec les établissements bancaires et financiers 		(188 435)	(138 024)	(50 411)	(36,5%)
b- Opérations avec la clientèle		(452 605)	(356 925)	(95 680)	(26,8%)
c- Emprunts et ressources spéciales		(25 516)	(22 905)	(2 611)	(11,4%)
d- Autres intérêts et charges		(531)	(544)	13	2,4%
CH2 - Commissions encourues		(3 396)	(2 866)	(530)	(18,5%)
Total charges d'exploitation bancaire		(670 483)	(521 264)	(149 219)	(28,6%)
Produit Net Bancaire		654 294	553 754	100 540	18,2%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	6.6	(128 526)	(82 773)	(45 753)	(55,3%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	6.7	(5 569)	16 244	(21 813)	(134,3%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		817	792	25	3,2%
CH6 - Frais de personnel	6.8	(212 800)	(196 387)	(16 413)	(8,4%)
CH7 - Charges générales d'exploitation	6.9	(65 008)	(60 536)	(4 472)	(7,4%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(11 888)	(9 116)	(2 772)	(30,4%)
Résultat d'exploitation		231 320	221 978	9 342	4,2%
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	6.10	(79 838)	(7 233)	(72 605)	(1003,8%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	6.11	(28 049)	(35 259)	7 210	20,4%
Résultat des activités ordinaires		123 433	179 486	(56 053)	(31,2%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	(4 030)	4 030	100,0%
Résultat net de l'exercice		123 433	175 456	(52 023)	(29,7%)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

	Notes	Jusqu'au 31/12/2019	Jusqu'au 31/12/2018	Ecart	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 204 304	971 989	232 315	23,9%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(665 195)	(521 475)	(143 720)	(27,6%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès des établissements bancaires et financiers		5 431	2 447	2 984	121,9%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 331 313)	(627 912)	(703 401)	(112,0%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		731 033	170 159	560 874	329,6%
Titres de placement		(942)	(1 214)	272	22,4%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(292 128)	(224 914)	(67 214)	(29,9%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		181 244	(44 846)	226 090	504,1%
Impôt sur les bénéfices		(40 294)	(34 276)	(6 018)	(17,6%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	7.1	(207 860)	(310 042)	102 182	33,0%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		86 119	84 548	1 571	1,9%
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(99 829)	(109 149)	9 320	8,5%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(34 015)	(26 953)	(7 062)	(26,2%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	7.2	(47 725)	(51 554)	3 829	7,4%
Activités de financement					
Rachat d'actions propres		(1 383)	1 517	(2 900)	(191,2%)
Emission d'actions		168 172	-	168 172	-
Emission d'emprunts		50 000	100 000	(50 000)	(50,0%)
Remboursement d'emprunts		(45 349)	(19 463)	(25 886)	(133,0%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		(4 110)	32 175	(36 285)	(112,8%)
Dividendes versés		-	(32)	32	100,0%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	7.3	167 330	114 197	53 133	46,5%
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv.	de liquidités	-	-	-	-
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(88 255)	(247 399)	159 144	64,3%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 207 947)	(960 548)	(247 399)	(25,8%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	7.4	(1 296 202)	(1 207 947)	(88 255)	(7,3%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS



BANQUE NATIONALE AGRICOLE NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

ARRÊTES AU 31 décembre 2019

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRESENTATION DE LA BANQUE

La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64.000.000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration.

Le réseau de la Banque se compose de 16 directions régionales, 3 succursales, 180 agences et 4 espaces de libreservice.

La Banque finance tous les secteurs de l'économie nationale et en particulier la grande partie des besoins du secteur agricole.

La Banque est soumise au régime fiscal de droit commun.

La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 132	160 745 660	50,23%
L'État Tunisien	22 565 044	112 825 220	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 236	9 286 180	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 669 394	23 346 970	7,30%
CTAMA	1 982 862	9 914 310	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	545 710	2 728 550	0,85%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 454 065	47 270 325	14,77%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 392 935	66 964 675	20,93%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	4 334 474	21 672 370	6,77%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les états financiers sont élaborés en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96–2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité et des méthodes comptables prévues par les Normes Comptables Sectorielles applicables aux établissements bancaires.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.1.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.1.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

3.1.3- Les provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Taux de la provision
0%
20%
50%
100%



ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans :
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives» en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

3.1.4- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.2.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- -Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- -Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois. Ils sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière pour les titres côtés et leur juste valeur pour les titres non côtés. Les moins-values latentes font l'objet de provisions.

Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti. Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

-Les titres de transaction se distinguent par leur courte durée de détention et leur liquidité. Sont classés parmi les titres de transaction, les titres dont la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois. A chaque arrêté comptable, les titres de transaction doivent être évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat. Les revenus afférents aux titres de transaction sont portés en résultat à la réalisation.

3.2.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents



Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation, les parts dans les entreprises associées et les parts dans les entreprises liées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'État Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans;
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR ;
- Les montants placés en fonds commun de placement.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en « Engagements hors bilan » pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, les revenus sur fonds gérés et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement » au niveau de l'état de résultat. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits des placements obligataires courus sont également constatés dans le poste « Revenus du portefeuille d'investissement ».

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres côtés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

Les fonds gérés par les SICAR sont constitués principalement de participations effectuées dans le cadre des conventions de rétrocession, de comptes courants associés et de participations avec sortie libre.

Traitement des participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés:

En application des dispositions de la circulaire n°91-24 du 17 Décembre 1991 et conformément à la NCT 25, les titres de participations avec convention de rétrocession et comptes courants associés sont considérés comme des crédits à la clientèle.

Traitement des titres de participation avec sortie libre:

L'évaluation de ces titres est faite en se basant sur la valeur d'usage des titres qui est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres côtés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.
 - 3.3- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.
 - 3.4- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage au fur et à mesure des appels de fonds.

À la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS RE.

3.5- Rachats d'actions propres

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres:

- Les actions propres rachetées sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres :
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au compte « Résultats reportés».
 - 3.6- Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi :

Le personnel retraité de la BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale. Le calcul de cette provision est détaillé dans la note 4.12.

3.7- Note portant sur les règles de conversion des opérations en monnaies étrangères

La BNA effectue la conversion des opérations en monnaies étrangères à un cours fixe par devise calculé selon le cours BCT du dernier jour ouvrable de l'exercice en cours. Au 31 Décembre une opération de réévaluation des comptes en devise est opérée selon ces cours.

3.8- Faits marquants de l'exercice 2019

La banque a procédé à l'ouverture de 4 espaces de libre-service.

L'Assemblé Générale Extraordinaire, réunie le 06/03/2019 a décidé de porter le capital de la banque de cent soixanteseize millions de dinars (176 000 mDT) à trois cent vingt millions de dinars (320 000 mDT), selon les modalités suivantes :

- L'émission de 28 160 000 actions nouvelles (Correspondant à un montant en nominal de 140 800 000DT), au prix de 12DT l'action, soit 5DT de nominal et 7DT de prime d'émission, souscrites et libérées intégralement à la souscription, en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, échues et dont le montant est connu par la Banque, selon la parité de quatre (4) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes.
- L'émission de 640.000 actions nouvelles par incorporation de réserves d'un montant de 3 200 mDT, à raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour cinquante cinq (55) actions anciennes.

Le capital social de la BNA est ainsi porté à 320 000 mDT divisé en 64 000 000 actions nominatives de nominal cinq (5)DT et l'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.

La BNA a participé au prêt syndiqué de 356 millions d'euros signé entre le ministère des Finances et 12 banques de la place le 26 mars 2019. La participation de la BNA s'élève à 30 millions d'euros.

Le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 28/08/2019, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné d'un montant de 50.000 mDT, sans recours à l'Appel Public à l'Epargne dont la durée de vie est de 5 ans pour la catégorie A et 7 ans dont deux années de grâce pour la catégorie B. Les intérêts sont calculés au taux de 10,50% et/ou TMM + 2,3% pour la catégorie A et au taux de 11% et/ou TMM+2,8% pour la catégorie B. L'emprunt a été clôturé avec succès le 26/12/2019.

Au cours de l'exercice 2019, la banque a procédé à la cession de 700.000 actions détenues dans le capital de la SFBT pour un prix de cession de 13.020 mDT. La plus-value réalisée par la banque suite à cette opération de cession est de l'ordre de 12.654 mDT. Cette décision a été approuvée par le conseil d'administration réuni le 19/02/2015 et de la CAREPP du 06/08/2015.

La banque a procédé à la cession à sa filiale de recouvrement de créances « la SOFINREC », d'une part, deux lots de créances compromises, et d'autres part, d'un lot d'affaires litigieuses. Le montant des créances compromises s'élève à 43.755 mDT dont 1.638 mDT d'intérêts pour le premier lot et à 21.781 mDT dont 325 mDT d'intérêts pour le deuxième lot. Les reprises de provisions ainsi que les agios et intérêts réservés rattachés aux créances cédées, s'élèvent respectivement à 55.687 mDT et 8.044 mDT. Le montant des d'affaires litigieuses cédés ainsi que les reprises de provisions pour risques y rattachées s'élèvent à 3.569 mDT. Tous ces lots ont été vendus au dinar symbolique.

3.9- Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Banque et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment dans le cadre de la séparation des comptes liés aux deux fonds budgétaires de 133 MDT et de 160 MDT et ce pour les besoins de suivi et d'analyse, la BNA a procédé au changement de l'appellation de la rubrique "AC3 - d" comme suit:

Ancienne appellation : AC3-d Créances agricoles sur l'Etat

Nouvelle appellation : AC3-d Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160

MDT

Par ailleurs, les variations des composantes et des soldes des rubriques des états financiers ayant été impactées par le changement de présentation susmentionné se présentent comme suit :

Libellé rubrique	Solde au 31/12/2018 publié	Reclassement	Solde au 31/12/2018 Retraité
AC3 - Créances sur la Clientèle	9 259 078	62 953	9 322 031
b- Autres concours à la clientèle	7 512 995	(46 257)	7 466 738
c- Crédits sur ressources spéciales	300 997	(1 157)	299 840
d- Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	16 158	110 367	126 525
AC7 - Autres actifs	211 748	61 450	273 198
PA5 - Autres passifs	379 510	124 403	503 913

4- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN

4.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 405.027 mDT au 31/12/2019 contre 313.699 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 91.328 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Avoirs en caisse en dinars	48 143	45 593	2 550	5,6%
Avoirs en caisse en devises	12 192	12 950	(758)	(5,9%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	7 378	6 204	1 174	18,9%
Avoirs chez la BCT en devises	103 297	211 533	(108 236)	(51,2%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(434)	(401)	(33)	(8,2%)
Prêts sur le marché monétaire dinars BCT	60 000	-	60 000	-
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	153 847	26 876	126 971	472,4%
Intérêts à percevoir	23	2	21	1050,0%
Mouvements IBS	20 287	10 739	9 548	88,9%
Avoirs auprès du CCP	294	203	91	44,8%
Total	405 027	313 699	91 328	29,1%

Ratio de liquidité

En application de la circulaire BCT n°2014-14, les banques sont tenues de respecter un ratio de liquidité durant l'année 2019 de 100%. La BNA affiche, à la date du 31/12/2019, un ratio de liquidité de 176,62%.

	Seuil régl.	31/12/2019	Seuil régl.	31/12/2018
Ratio de liquidité	100%	176,62%	90%	181,16%

Les mouvements des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2019
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(401)	(33)	-	-	(434)
Total	(401)	(33)	-	-	(434)

4.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 84.194 mDT au 31/12/2019 contre 96.821 mDT au 31/12/2018, soit une diminution de 12.627 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/201 9	31/12/2018	Variation	%
A - Créances sur les établissements bancaires	47 256	45 649	1 607	3,5%
Comptes courants & autres créances	7 186	5 595	1 591	28,4%
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	70	54	16	29,6%
B - Créances sur les établissements financiers	37 217	51 430	(14 213)	(27,6%)
Comptes courants	1 938	9 725	(7 787)	(80,1%)
Prêts à MLT	35 022	40 453	(5 431)	(13,4%)
Créances rattachées sociétés de leasing	-	252	(252)	(100,0%)
Intérêts à percevoir	257	1 000	(743)	(74,3%)
Total brut	84 473	97 079	(12 606)	(13,0%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(279)	(258)	(21)	(8,1%)
Intérêts et agios réservés	-	-	00 <u>ins</u> d'Rissoire	-
Total net	84 194	96 821	(12 627)	(13,0%)

Il est à noter que les créances sur les établissements bancaires ne sont pas matérialisées par des titres et ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. Les créances sur les établissements financiers correspondent à des prêts MLT accordés aux sociétés de leasing. Elles ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale. La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	2 782	44 474	-	-	-	47 256
Comptes courants & autres créances	2 782	4 404	-	-	-	7 186
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	70	-	-	-	70
B - Créances sur les établissements financiers	1 938	507	17 700	17 072	-	37 217
Comptes courants	1 938	-	-	-	-	1 938
Prêts à MLT	-	250	17 700	17 072	-	35 022
Intérêts à percevoir	-	257	-	-	-	257
Total au 31 décembre 2019	4 720	44 981	17 700	17 072	-	84 473
Total au 31 décembre 2018	97 077	(291 229)	97 077	97 077	97 077	97 079

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	-	-	-	47 256	47 256
B - Créances sur les établissements financiers	-	-	-	37 217	37 217
Total brut au 31 décembre 2019	-	-	-	84 473	84 473
Total brut au 31 décembre 2018	-	-	-	97 079	97 079

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit:

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2019
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(258)	(21)	-	-	(279)
Total	(258)	(21)	-	-	(279)

Ce poste ne comprend pas de créances douteuses sur les établissements bancaires et financiers. Le montant de la provision, soit 279 mDT, concerne des provisions pour risques divers constatées et relatives à des écarts dégagés lors du rapprochement de nos comptes avec nos correspondants en devises.



4.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2019 à 10.446.571 mDT contre 9.322.031 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une augmentation de 1.124.541 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

·	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Engagements bruts agricoles	896 979	1 022 599	(125 620)	(12,3%)
Comptes débiteurs	83 825	45 866	37 959	82,8%
Autres concours à la clientèle	490 123	528 812	(38 690)	(7,3%)
Crédits sur ressources spéciales	224 483	187 538	36 946	19,7%
Intérêts impayés et créances rattachées	102 262	264 858	(162 596)	(61,4%)
Produits constatés d'avance	(3 714)	(4 475)	761	17,0%
Engagements bruts commerciaux et industriels	10 825 970	9 639 500	1 186 470	12,3%
Comptes débiteurs	1 563 732	1 427 201	136 531	9,6%
Autres concours à la clientèle	8 910 393	7 898 980	1 011 413	12,8%
Crédits sur ressources spéciales	106 249	111 464	(5 215)	(4,7%)
Intérêts impayés et créances rattachées	288 422	235 214	53 208	22,6%
Produits constatés d'avance	(42 826)	(33 359)	(9 467)	(28,4%)
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	128 370	126 525	1 845	1,5%
Encours brut	11 851 860	10 789 165	1 062 695	9,8%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 031 450)	(958 316)	(73 134)	(7,6%)
Provisions sur créances classées	(623 388)	(558 213)	(65 175)	(11,7%)
Provisions additionnelles	(325 308)	(283 612)	(41 696)	(14,7%)
Provisions collectives sur créances non classées	(82 754)	(116 491)	33 737	29,0%
Intérêts et agios réservés	(373 838)	(508 818)	134 980	26,5%
Sur engagements agricoles	(79 985)	(249 638)	169 653	68,0%
Sur engagements commerciaux et industriels	(293 853)	(259 180)	(34 673)	(13,4%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(1 405 288)	(1 467 134)	61 846	4,2%
Encours net	10 446 572	9 322 031	1 124 541	12,1%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	56 173	56 727
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	344	344
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 516	57 071
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	70 048	67 648
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	1 806	1 806
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	71 853	69 454
Total	128 370	126 525

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2019
Créances douteuses					
Provisions individuelles sur créances classées	(558 213)	(174 160)	108 985	-	(623 388)
Provisions additionnelles	(283 612)	(59 738)	18 042	-	(325 308)
Provisions collectives	(116 491)	-	33 737	-	(82 754)
Total	(958 316)	(233 898)	160 764	-	(1 031 450)

La ventilation des créances brutes de la clientèle par maturité se présente comme suit :

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Engagements bruts agricoles	445 514	65 751	108 933	196 781	80 000	896 979
Engagements bruts commerciaux et industriels	3 153 215	3 755 683	981 212	2 374 277	561 583	10 825 970
Comptes courants associés	541	-	-	-	-	541
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	128 370	-	-	-	-	128 370
Total au 31 décembre 2019	3 727 640	3 821 434	1 090 145	2 571 058	641 583	11 851 860
					11 (H) (1	l'ans vice
Total au 31 décembre 2018	3 432 419	3 048 148	1 168 580	2 496 809	644 349	10 789 165

La ventilation des créances envers la clientèle par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Encours brut	162 185	4 953	-	11 684 722	11 851 860
Provisions sur créances à la clientèle	(803)	-	-	(1 030 647)	(1 031 450)
Intérêts et agios réservés	-	-	-	(373 838)	(373 838)
Total brut au 31 décembre 2019	161 382	4 953	-	10 280 237	10 446 572
Total brut au 31 décembre 2018	175 677	1 446	-	9 144 908	9 322 031

4.3.1- Eligibilité au refinancement de la Banque Centrale

La ventilation des créances sur la clientèle selon qu'elles sont éligibles ou non au refinancement de la Banque Centrale se présente comme suit:

	Agricoles	Commerciales et industrielles	31/12/2019	31/12/2018
Créances éligibles au refinancement	89 893	2 216 378	2 306 271	1 395 209
Créances non éligibles au refinancement	400 230	6 694 016	7 094 246	7 032 584
Total	490 123	8 910 394	9 400 517	8 427 793

4.3.2- Mouvements de créances douteuses sur la clientèle

Les mouvements de créances douteuses sur la clientèle et les provisions correspondantes se présente comme suit

	31/12/2018	Concours nets de l'exercice	Dotations	Reprises	Int et agios réservés	31/12/2019
Créances douteuses nettes des provisions et agios réservés	986 056	111 268	(233 898)	128 026	(36 996)	954 456
Total	986 056	111 268	(233 898)	128 026	(36 996)	954 456

4.3.3- Ratios de solvabilité

En application de la circulaire BCT n° 2016-03, les banques sont tenues de respecter un ratio de solvabilité de 10%. Au 31 décembre 2019, la BNA affiche un ratio de solvabilité de 18,16% et un ratio Tier One de 14,41%.

	Seuil régl.	31/12/2019	31/12/2018
Ratio de solvabilité	10%	18,16%	14,68%
Tier One	7%	14,41%	9,86%

4.3.4- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés

Les engagements (bilan et hors bilan) de la banque ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Engag	ements	Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Classe 0	8 813 494	8 240 092	8 758 077	8 190 243	-	-	(6 473)	(7 050)
Classe 1	1 956 084	1 784 077	1 943 453	1 774 836	-	-	(40)	(11)
Total créances courantes	10 769 578	10 024 169	10 701 530	9 965 079		-	(6 513)	(7 061)
Classe 2	99 338	189 870	93 951	184 844	(9 988)	(20 312)	(12 146)	(11 134)
Classe 3	215 463	234 254	213 177	233 627	(61 831)	(45 042)	(26 246)	(28 756)
Classe 4	1 878 137	1 657 548	1 637 036	1 429 952	(892 048)	(792 643)	(236 223)	(197 729)
Total créances classées	2 192 938	2 081 672	1 944 164	1 848 423	(963 867)	(857 997)	(274 615)	(237 619)
Total créances en mDT	12 962 515	12 105 841	12 645 694	11 813 502	(963 868)	(857 997)	(281 128)	(244 680)
Taux des créances classées	16,92%	17,20%	15,37%	15,65%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	56,48%	52,63%	63,64%	59,27%				

4.3.5- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24, tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit).

Ainsi, à la date du 31 décembre 2019, le solde de la provision collective comptabilisée par la BNA s'élève à 82.754 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0/1)	Taux de migration moyen	Taux de provisionnement moyen	Facteur scalaire	Provisi on Collecti ve
Agriculture	540 514	8,5%	13,8%	1,00	6 363
Autres Industries	93 092	1,2%	27,6%	1,16	346
Autres Services	802 465	2,1%	24,8%	1,20	5 066
Bâtiments et travaux publics	485 284	1,6%	21,9%	4,31	7 526
Commerce	1 255 969	3,0%	18,8%	1,00	7 119
Consommation	1 412 795	1,3%	50,2%	1,15	10 416
Habitat	427 705	2,2%	16,0%	1,00	1 504
Industries Manufacturières	1 835 105	2,1%	17,8%	1,26	8 590
Promotion Immobilière	571 291	3,8%	8,8%	1,05	2 015
Tourisme	123 346	10,3%	10,8%	1,93	2 643
HUILERIE	240 154	4,9%	35,0%	1,70	6 985
EXPORTATEUR	154 550	2,0%	30,0%	1,27	1 173
Total Classes 0 & 1 (*)	7 942 270				59 747
Carthage Cement	92 025	100%	25,0%	1,00	23 006
Total	8 034 295				82 754

^(*) Compte non tenu des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits et hors Carthage Cement

4.3.6- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, la BNA a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2019, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2019 s'élève à 325.308 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 41.696 mDT par rapport au 31/12/2018 et ce suite à la constatation au cours de l'exercice 2019 des dotations complémentaires pour un montant de 59.738 mDT et des reprises pour un montant de 18.042 mDT.

4.3.7- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, la BNA a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8% :

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2019 (3)	Encours au 31/12/2019 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	26 695	30 572	11 761	9 340	2 421
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	126 942	145 383	54 461	43 493	10 968
Total en mDT	329 592	153 637	175 955	66 222	52 833	13 389

4.3.8- Engagements des entreprises publiques

Les actifs de la banque comportent des engagements importants envers les entreprises publiques.

Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2019 :

	Total des		S				
Cadre légal	entreprises publiques	Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	El Fouledh
Engagements au 31/12/2018	1 765 383	904 044	150 410	38 247	113 223	56 528	58 684
Engagements au 31/12/2019 (*)	2 748 611	1 805 239	152 239	25 269	110 233	74 510	75 218
Garanties de l'état au 31/12/2019	1 759 268	1 172 900	150 000	24 992	98 614	74 448	74 984
Autres Garanties au 31/12/2019	462 039	460 000	-	-	152	/ V band	-
Agios et intérêts réservés au 31/12/2019	33 030	-	-	-	11 119	O O <u>ans</u> il Riversione	11 881
Classe au 31/12/2019	-	0	0	0	0	0	4
Provisions au 31/12/2019	3 854	-	-	-	-	-	-

^(*) Les engagements des entreprises publiques ont enregistré une augmentation de 983.229 mDT entre 2019 et 2018 dont 901.195 mDT relatifs aux engagements de l'Office des Céréales et ce suite à la prise en charge de cet organisme des engagements des collecteurs de blé.

4.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial de la Banque s'élève à 10.979 mDT au 31/12/2019 contre 3.694 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 7.285 mDT due essentiellement à l'augmentation des bons du Trésor sur titres de transaction détenus par la Banque qui sont passés de 1.740 mDT au 31/12/2018 à 8.365 au 31/12/2019.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	31/12/2018	Acquisition/ Dotation	Cession/ Liquidation / Reprise	Reclassement	31/12/2019
I- Titres de placement	1 974	664	-	43	2 681
1.1 Titres émis par les organismes publics	-	-	-	-	-
1.2 Titres émis par les entreprises liées	229	362	•	-	591
Valeurs brutes	229	362	-	-	591
Provisions	-	-	-	-	-
1.3 Titres émis par les entreprises associées	1 367	425	-	-	1 792
Valeurs brutes	1 451	485	-	-	1 936
Provisions	(84)	(60)	-	-	(144)
1.4 Titres émis par les co-entreprises	-	-	-		-
1.5 Autres titres émis	378	(123)	-	43	298
Valeurs brutes	1 060	95	-	-	1 155
Provisions	(682)	(218)	-	43	(857)
II- Titres de transactions	1 720	6 578	-	-	8 298
2.1 Titres de transaction à revenu fixe	1 720	6 578	-	-	8 298
Bons du trésor	1 740	6 625	-	-	8 365
Créances et dettes rattachées	(20)	(47)	-	-	(67)
2.2 Titres de transaction à revenu variable	-	-		-	
Total net	3 694	7 242		43	10 979

Le Portefeuille-titres commercial est composé de titres de placement et de titres de transaction.

Les titres de placement sont composés de titres cotés et non cotés, à revenu variable.

Les titres de transactions sont composé de bons du trésor cessibles, à revenu fixe.

La plus-value latente sur les titres de placement est établie à 8 mDT au 31/12/2019.

4.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement de la Banque ont totalisé 1.648.697 mDT au 31/12/2019 contre 1.538.342 mDT au 31/12/2018.

Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

	Titres de participation	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/20 19
Valeur brute au 31/12/2019	185 008	35 000	145 624	38 520	268 987	54 584	960 992	1 688 715
Valeur au 1er janvier	184 946	35 000	185 346	37 520	195 987	65 477	871 956	1 576 232
Acquisitions / souscriptions	2 100	-	8 450	1 000	73 000	-	98 636	183 186
Cessions / Remboursement	(2 038)	-	(48 172)	-	-	(10 893)	(9 600)	(70 703)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	650	2 800	5 911	-	22 007	15	36 173	67 556
Provisions au 31 décembre 2019	(56 914)	-	-	(2 882)	(47 778)		-	(107 574)
Provisions au 1er janvier	(47 208)	-	-	(3 103)	(39 043)		-	(89 354)
Dotations	(10 745)	-	-	(163)	(12 257)	-	-	(23 165)
Reprises	1 039	-	-	384	3 522		-	4 945
Valeur nette au 31/12/2019	128 744	37 800	151 535	35 638	243 216	54 599	997 165	1 648 697
Valeur brute au 31/12/2018	184 947	35 000	185 346	37 520	195 987	65 477	871 956	1 576 233
Créances rattachées	30	-	7 259	-	11 381	15	32 778	51 463
Provisions au 31/12/2018	(47 208)	-	-	(3 103)	(39 043)		-	(89 354)
Valeur nette au 31/12/2018	137 769	35 000	192 605	34 417	168 325	65 492	904 734	1 538 342

La répartition des titres de participation de la Banque en titres cotés, titres non cotés et participations dans les OPCVM se présente comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres cotés	85 473	83 740	1 733	2,1%
Titres non cotés	98 936	98 936	-	-
Titres OPCVM	599	2 270	(1 671)	(73,6 %)
Total	185 008	184 946	62	0,0%

Le portefeuille titres d'investissement se détaille au 31/12/2019 comme suit :

					Valeur		Valeur
	% de	Valeur brute	Acquisitions /		brute au		nette au
Titres	participation	au 31/12/2018	Reclassement	Cessions	31/12/2019	Provisions	31/12/2019
SICAF Participations	99,99%	500	-	-	500	-	500
BNA Capitaux	99,00%	4 950	-	-	4 950	-	4 950
SOFINREC	97,82%	13 475	-	-	13 475	-	13 475
SICAR INVEST	59,80%	6 616	-	-	6 616	-	6 616
SOIVM SICAF	62,86%	2 461	-	-	2 461	-	2 461
SODET SUD	42,96%	9 826	-	-	9 826	-	9 826
SIMPAR	30,30%	1 530	-	-	1 530	-	1 530
Tunisie Informatique Services	30,00%	75	-	-	75	-	75
AGROSERVICES	29,85%	60	-	-	60	-	60
LES ŒILLETS	29,39%	265	-	-	265	(96)	169
SICAV BNA	29,45%	509	-	-	509	-	509
SOGEST	20,00%	4	-	-	4	-	4
ESSOUKNA	0,04%	1	-	-	1	-	1
Placement Obligataire SICAV	0,04%	1 762	-	(1 672)	90	-	90
SIVIA	0,00%	-	-	-	-	-	-
SPI MADINA	0,00%	-	-	-	-	-	-
Parts dans les entreprises liées		42 034	-	(1 672)	40 362	(96)	40 266

T:4	% de	Valeur brute	Acquisitions /	•	Valeur brute		Valeur nette
Titres	participation	au 31/12/2018	Reclassement	Cessions	au 31/12/2019	Provisions	au 31/12/2019
GENERALE DES VENTES	50,00%	2 000	-	-	2 000	(1 632)	368
SODINO	24,75%	9 418	-	-	9 418	(4 569)	4 849
CAP Bank AMI	23,82% 25,90%	2 470 30 981	<u> </u>	-	2 470 30 981	(245) (22 036)	2 225 8 945
TUNIS-RE	25,90% 18.27%	27 538	<u> </u>	-	27 538	(22 036)	27 538
Parts dans les entreprises associées & c	,	72 407	<u> </u>	-	72 407	(28 482)	43 925
SIDCO	18.96%	3 055		-		(1 618)	1 437
SODIS SICAR	18,63%	5 681	<u> </u>		5 681	(2 846)	2 835
MAISON DU BANQUIER	18,22%	1 542			1 542	(760)	782
SODEK	17,60%	1 098			1 098	(693)	405
INTER-BANK SERVICES	16,89%	726			726	(000)	726
STBG	15,76%	3 104	_	_	3 104	_	3 104
POLE DE COMPETITIVITE DE BIZERT	15,00%	2 250	_	_	2 250	(18)	2 232
UNIFACTOR	12,50%	1 875	-	_	1 875	- (1-5)	1 875
SIBTEL	12,41%	491	-	-	10.1	-	
TAPARURA	11,11%	250	-	-	250	-	250
AIR LIQUIDE TUNISIE	11,43%	10 656	-	-	10 656	-	10 656
S.T.I TANIT	10,90%	6 704	-	-	6 704	(5 618)	1 086
MONETIQUE TUNISIE	10,37%	280	-	-	280	-	280
SFBT	0,44%	821	-	(366)	455	-	455
A.T.LEASE	10,77%	3 800	2 100	-	5 900	-	5 900
PÖLE DE COMPETITIVITE DE	10,00%	4 000		_	4 000		4 000
MONASTIR	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		-			<u> </u>	4 000
T.D.A	10,00%	400	-	-	400	(400)	-
SOTUGAR	8,33%	250	-	-	250	-	250
ELBENE INDUSTRIE	7,73%	7 560	-	-	7 560	(5 891)	1 669
SODICAB	7,69%	300	-	-	300	(196)	104
SPT MED V	7,17%	2 253	-	-	2 253	-	2 253
IMPRIMENTERIES REUNIES	6,62%	60	-	-	60	(60)	-
ENTREPOTS FRIGORIQUES DU SAHEL	6,56%	58	-	-		(33)	25
SEM	6,30%	25	-	-	25	(25)	-
TUNISIE TRADENET	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNIS CENTER	5,00%	500	-	-		-	
CDC DEVELOPPEMENT	5,00%	100	-	-	100	-	100
TUNISAVIA	4,08%	30	-	-	30	-	30
COTUNACE CITECH SIDI BOUZID	4,05% 4,00%	582 200	-	-	582 200	(26)	582 174
SODESIB	4,00%	200	-	-	200	(26) (16)	184
SOTULUB	3,68%	215	-	-	215	(10)	215
LE RIBAT	2,82%	200		-	200	(200)	213
STAR	2,02%	484	<u> </u>		484	(200)	484
LE GOLF DES OASIS	1,96%	100			100	(100)	404
STS	1,94%	62				(100)	62
SIMAC	1,43%	5			5		5
COTUSAL	1,28%	157	_	_	157		157
EL MANSOUR TABARKA	1,09%	172	_	_	172	(172)	-
ZONE FRANCHE ZARZIS	1,00%	60	_	_	60	(172)	60
FOIRE INTER DE TUNIS	0,44%	44	_	_	44	-	44
CTN	0,26%	100	-	-	100	(69)	31
BTE	0,11%	99	-	-	99	(55)	44
TUNISIE AUTOROUTES	0,05%	434	-	-	434	(260)	174
STB	0,02%	208	-	-	208	(66)	142
CIOK	0,00%	120	-	-	120	(120)	-
SWIFT	0,00%	1	-	-	1	(1)	-
Autres titres de participation		61 412	2 100	(366)	63 146	(19 243)	43 903
SMVDA AZIZIA	0,00%	1 075	-	-	1 075	(1 075)	-
HAMMEMET SUD	10,00%	100	-	-	100	(100)	-
LAINO	3,19%	96	-	-	96	(96)	-
BATAM	2,76%	1 066	-	-	1 066	(1 066)	-
SPEI	14,80%	15	-	-	15	(15)	-
LIAL DU CENTRE	20,00%	15	-	-	15	(15)	-
EVOLUTION ECONOMIQUE	5,21%	37	-	-	37	(37)	-
SMVDA RAHMANIA	0,00%	238	-	-	238	(238)	-
SODAL	69,01%	1 447	-	-	1 447	(1 447)	-
STIA	49,99%	5 005	-	-	5 005	(5 005)	-
Sociétés en liquidation		9 094	-		9 094	(9 094)	-
Total général		184 947	2 100	(2 038)	185 008	(56 914)	128 094
Créances rattachées	. ,						650
Total général (net des provisions y comp	ris créances	184 947	2 100	(2 038)	185 008	(56 914)	128 744
rattachées				(=)		()	

Les résultats et les capitaux propres des filiales se présentent comme suit :

Filiales	Sièges sociau	Capitaux propres	Résultat 2019
SICAF Participations	5, rue de Syrie Tunis	1 177	44
BNA Capitaux	Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac	14 217	(273)
SOFINREC	Rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM-Br n°14 Les berges du Lac II 1053 Tunis	17 404	976
SICAR INVEST	16 , rue de Syrie imm EPI center 12 eme étage 1002 Tunis	16 662	1 810
SOIVM SICAF	Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac	6 385	185
SODET SUD	Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord	7 471	(820)
SIMPAR	14 ,rue Masmouda Mutuelleville	37 789	(2 769)
TIS	6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane	1 174	258
AGROSERVICES	4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis	1 510	(15)
LES ŒILLETS	46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis	(508)	(1 080)
SICAV BNA	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	2 269	34
SOGEST	44 avenue Hedi Nouira Ennasr	13	(545)
ESSOUKNA	46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	34 248	200
POS	5 Rue de Syrie 1002 Tunis	214 841	11 128
SIVIA	51 Av Hédi Nouira Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS	11 045	(3 304)
SPI MADINA	36 Boulevard Hedi Nouira ENNASR II 2037	3 435	(752)
ZIED SARL	46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis	1 289	11

Les fonds gérés confiés par la Banque aux SICAR se détaillent au 31/12/2019 comme suit :

	Année d'affectation	Montant initial	Rembour- sements	Moins-values / cession actions propres	Encours brut au 31/12/2019	Provisions	Encours net au 31/12/2019
Fonds géré 1	1997	4 500	(2 809)	(281)	1 410	(1 378)	32
Fonds géré 2	1997	2 057	(914)	(239)	904	(538)	366
Fonds géré 3	1998	5 550	(4 027)	(1 170)	353	(30)	323
Fonds géré 4	1999	7 350	(2 913)	-	4 437	(2 119)	2 318
Fonds géré 5	2000	7 000	(3 933)	(13)	3 054	(2 594)	460
Fonds géré 6	2001	7 000	(4 372)	(70)	2 557	(1 788)	769
Fonds géré 7	2002	5 000	(2 241)	(156)	2 603	(1 334)	1 269
Fonds géré 8	2003	3 500	(1 617)	(30)	1 853	(1 037)	816
Fonds géré 9	2005	1 500	(462)	(32)	1 005	(507)	498
Fonds géré 10	2006	5 000	(2 963)	-	2 037	(1 915)	122
Fonds géré 11	2007	2 500	(1 631)	-	869	(828)	41
Fonds géré 12	2008	8 500	(534)	-	7 966	(4 113)	3 853
Fonds géré 13	2009	20 000	(890)	-	19 110	(8 170)	10 940
Fonds géré 14	2010	15 000	(271)	-	14 729	(1 694)	13 035
Fonds géré SIP SICAR 1	2010	1 500	<u>-</u>	-	1 500	(493)	1 007
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	-	-	450	(450)	-
FDS DEV IRADA ELkef	2010	450	-	-	450	(450)	-
Fonds géré 15	2011	10 000	(1 300)	-	8 700	(1 875)	6 825
Fonds géré SIP SICAR 2	2011	2 500	-	-	2 500	(225)	2 275
Fonds géré 16	2012	8 400	-	-	8 400	(1 609)	6 791
Fonds géré 16 BIS	2012	5 600	-	-	5 600	(298)	5 302
Fonds géré SIP SICAR 3	2012	6 000	-	-	6 000	(599)	5 401
Fonds géré 18	2014	6 000	-	-	6 000	(1 387)	4 613
Fonds géré 19	2015	7 000	-	-	7 000	(2 963)	4 037
Fonds géré SIP SICAR 5	2014	4 000	-	-	4 000	(500)	3 500
Fonds géré SIP SICAR 6	2015	9 000	-	-	9 000	(6 517)	2 483
Fonds géré 20	2016	2 000	-	-	2 000	(491)	1 509
Fonds géré 21	2016	3 000	-	-	3 000	(21)	2 979
Fonds géré 20 BIS	2016	8 500	-	-	8 500	(1 328)	7 172
Fonds géré 22	2017	20 000	-	-	20 000	(495)	19 505
Fonds géré 22 BIS	2017	20 000	-	-	20 000	(32)	19 968
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	-	-	20 000	-	20 000
Fonds géré 23	2018	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 23 BIS	2018	25 000	-	-	25 000	-	25 000
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	-	-	23 000	-	23 000
Total (net de provisions)		301 857	(30 877)	(1 991)	268 987	(47 778)	221 209
Créances rattachées			, ,	· , ,		· ,	22 007
Total (net de provisions y comprattachées)	oris créances	301 857	(30 877)	(1 991)	268 987	(47 778)	243 216

L'encours des provisions sur les fonds gérés s'est élevé au 31/12/2019 à 47.778 mDT, soit une variation nette de 8.735 mDT par rapport au 31/12/2018, et ce suite à la constatation au cours de l'année 2019, de dotations complémentaires pour un montant de 12.257 mDT et de reprises pour un montant de 3.522 mDT.

4.6- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par la Banque.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2019, une valeur brute de 265.016 mDT et des amortissements et des provisions de 127.985 mDT soit une valeur nette de 137.032 mDT contre 114.904 mDt au 31/12/2018, ce qui représente environ 1,05% du total des actifs de la banque. Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

	Valeur au 31/12/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclasse ment	Valeur au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	26 210	4 169	-	-	30 379
Logiciels	26 210	2 392	-	-	28 602
Logiciels en cours	-	1 777	-	-	1 777
Amortissements	(18 491)	(4 529)	-	-	(23 020)
Logiciels	(18 491)	(4 529)		-	(23 020)
Total net (1)	7 719	(360)		-	7 359
Immobilisations corporelles	205 445	29 192	-	-	234 637
Terrains	6 353	-	-	-	6 353
Constructions	85 481	1 182	-	-	86 663
Agencements, aménagements et installations	35 973	4 046	-	3 429	43 448
Matériel de transport	2 530	683	-	6	3 213
MMB et Matériel Informatique	54 354	5 297	-	720	60 371
Immobilisations en cours	14 408	16 146	-	(3 429)	27 125
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	1 111	-	-	(720)	391
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	1 423	1 023	-	-	2 446
Immobilisations en dation	3 812	815	-	-	4 627
Amortissements	(97 923)	(6 705)	-	-	(104 628)
Constructions	(29 359)	(1 479)	-	-	(30 838)
Agencements, aménagements et installations	(26 455)	(1 643)	-	-	(28 098)
Matériel de transport	(2 262)	(276)	-	-	(2 538)
Mobiliers et matériel de bureau	(39 847)	(3 307)	-	-	(43 154)
Dépréciations	(337)	•	-	•	(337)
Immobilisations en dation	(337)	-	-		(337)
Total net (2)	107 185	22 487	-	-	129 672
Total général (1)+(2)	114 904	22 127		•	137 032

Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2019 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	(337)	(337)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627			(337)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinées à être vendues.

4.7- Autres actifs

Les autres postes d'actif de la Banque ont totalisé 282.693 mDT au 31/12/2019 contre 271.995 mDT au 31/12/2018. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes d'attente et de régularisation	121 493	113 775	7 718	6,8%
Débiteurs divers	14 701	33 697	(18 996)	(56,4%)
Compte Ministère de la Défense	855	855	-	-
Etat, impôts & taxes	26 375	19 426	6 949	35,8%
Impôts exigibles - Actif	1 856	5 887	(4 031)	(68,5%)
Commissions de gestion à percevoir	18 111	13 246	4 865	36,7%
Ajustements devises actifs	2 868	4 447	(1 579)	(35,5%)
Billets de banque détériorés & déficits de caisse	1 511	2 026	(515)	(25,4%)
Charges payées d'avance	559	592	(33)	(5,6%)
Comptes d'attente actifs	191	161	30	18,6%
Comptes de régularisation	9 448	17 708	(8 260)	(46,6%)
Comptes monétiques	1 392	3 127	(1 735)	(55,5%)
Consommations chefs d'agences & directeurs	11	11	-	-
Comptes liés à la compensation actifs	51 274	25 021	26 253	104,9%
Affaires litigieuses & remises égarées	13 484	19 614	(6 130)	(31,3%)
Utilisation de lignes extérieures en attente d'affectation (*)	3 469	1 271	2 198	172,9%
Produits à recevoir	157	198	(41)	(20,7%)
Ecart / VO MMB & Coffre Fort	(948)	(948)	-	-
Ecart / Amortissement MMB & Coffre Fort	1 312	1 312	(25°°	-
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(25 133)	(33 876)	8 743	25,8%
Autres	161 200	159 423	1 778	1,1%
Comptes d'attentes agricoles	61	61	-	-
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	(61)	-	-
Prêts au personnel	51 358	43 857	7 501	17,1%
Stock cartes de retrait	1 293	730	563	77,1%
Dotations timbres postes	332	264	68	25,8%
Dotations timbres fiscaux	16	13	3	23,1%
Dotations timbres spéciaux de voyage	100	39	61	156,4%
Dépôts et cautionnements	272	272	-	-
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	0	0,0%
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	26 732	(1 203)	(4,5%)
Autres comptes d'actif	2 431	7 646	(5 215)	(68,2%)
Total Net	282 693	273 198	9 496	3,5%

4.7.1- Comptes liés à la compensation

Au 31 décembre 2019, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 51.274 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé créditeur de 168.890 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commission chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

4.7.2- Provisions sur risques divers / autres actifs

L'évolution des provisions pour risques divers sur autres actifs se détaille ainsi :

	31/12/2018	Dotation	Reprise	Reclassement	31/12/2019
Provisions pour dépréciation d'autres actifs d'exploitation	(33 876)	(734)	9 477	-	(25 133)
Provisions pour risques divers (Comptes d'attentes agricoles)	(61)	-	-	-	(61)
Total des provisions	(33 937)	(734)	9 477	-	(25 194)

4.7.3- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

4.7.4- Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque

Les créances agricoles abandonnées sur des crédits octroyés sur les fonds propres de la banque, dans le cadre de l'opération de prise en charge par l'Etat de créances prévue par la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 (article 3), ainsi que l'opération d'abandon de créances agricoles prévue par l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, telle que modifiée par les textes subséquents, se détaillent ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources propres	14 259	14 259
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Ressources extérieures	11 270	11 270
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	-	1 666
Créances agricoles prises en charge par l'Etat	-	(464)
Total	25 529	26 732

4.8- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche un solde de 1.580.964 mDT au 31/12/2019 contre 1.360.596 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une augmentation de 220.368 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	22	6	16	266,7%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 578 000	1 358 000	220 000	16,2%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	2 942	2 590	352	13,6%
Total	1 580 964	1 360 596	220 368	16,2%

4.9- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste affiche 181.894 mDT au 31/12/2019 contre 221.350 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une diminution de 39.456 mDT qui résulte de la baisse des emprunts sur le marché monétaire en devises compensée essentiellement par une hausse des emprunts sur le marché monétaire en dinars. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	178 053	214 805	(36 752)	(17,1%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 841	6 545	(2 704)	(41,3%)
Total	181 894	221 350	(39 456)	(17,8%)

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Comptes à vue	11 904	12 969	(1 065)	(8,2%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	169 200	93 300	75 900	81,4%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	114 829	(114 829)	(100,0%)
Intérêts à payer	790	252	538	213,5%
Total	181 894	221 350	(39 456)	(17,8%)

Toutes les dettes sur les établissements bancaires et financiers ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	11 904	-	-	-	11 904
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	169 200	-	-	-	169 200
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	-	-
Intérêts à payer	790	-	-	-	790
Total	181 894			-	181 894

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes à vue	-	-	-	11 904	11 904
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	-	-	-	169 200	169 200
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	-	-
Intérêts à payer	-	-	-	790	790
Total	-	-	-	181 894	181 894

4.10- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 8.536.958 mDT au 31/12/2019 contre 7.799.985 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une augmentation de 736.973 mDT, soit un taux d'accroissement de 9,4%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Dépôts en dinars	7 682 256	6 897 255	785 001	11,4%
Dépôts à vue en dinars	1 635 414	1 605 313	30 101	1,9%
Dépôts d'épargne en dinars	2 810 323	2 645 058	165 265	6,2%
Bons de caisse en dinars	58 068	64 874	(6 806)	(10,5%)
Comptes à terme en dinars	233 497	215 936	17 561	8,1%
Comptes spéciaux de placement en dinars	2 171 958	1 770 777	401 181	22,7%
Certificats de dépôt en dinars	550 000	408 000	142 000	34,8%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	222 996	187 297	35 699	19,1%
Dépôts en devises	805 830	859 798	(53 968)	(6,3%)
Dépôts à vue en devises	605 858	579 657	26 201	4,5%
Bons de caisse en devises	12 016	11 646	370	3,2%
Comptes à terme en devises	54 655	49 669	4 986	10,0%
Comptes de placement en devises	110 565	194 725	(84 160)	(43,2%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	22 736	24 101	(1 365)	(5,7%)
Dettes rattachées	48 872	42 932	5 940	13,8%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	4 249	4 378	(129)	(2,9%)
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	742	490	252	51,4%
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	29 928	28 103	1 825	6,5%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	63 732	48 530	15 202	31,3%
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(49 779)	(38 569)	(11 210)	(29,1%)
Total	8 536 958	7 799 985	736 973	9,4%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	4 668 733	999 214	1 524 590	489 719	-	7 682 256
Dépôts à vue en dinars	1 635 414	-	-	-	-	1 635 414
Dépôts d'épargne en dinars	2 810 323	-	-	-	-	2 810 323
Bons de caisse en dinars	-	11 969	29 010	17 089	-	58 068
Comptes à terme en dinars	-	64 379	127 582	41 536	-	233 497
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	605 866	1 143 998	422 094	-	2 171 958
Certificats de dépôt en dinars	-	317 000	224 000	9 000	-	550 000
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	222 996	-	-	-	-	222 996
Dépôts en devises	628 594	17 522	87 643	72 072	-	805 830
Dépôts à vue en devises	605 858	-	-	-	-	605 858
Bons de caisse en devises	-	370	8 037	3 609	-	12 016
Comptes à terme en devises	-	16 623	26 282	11 751	-	54 655
Comptes de placement en devises	-	529	53 324	56 712	-	110 565
Autres sommes dues à la clientèle en devises	22 736	-	-	-	-	22 736
Dettes rattachées	-	48 872	-	-	-	48 872
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	4 249	-	-	-	4 249
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	742	-	-	-	742
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	29 928	-	-	-	29 928
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme	& autres produits	63 732	-	-	-	63 732
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte	e de Placement-	(49 779)	-	-	-	(49 779)
Total	5 297 327	1 065 608	1 612 233	561 791	-	8 536 958

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par nature de relation se présente comme suit:

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
Dépôts en dinars	53 023	130 887	-	7 498 346	7 682 256
Dépôts en devises	-	-	-	805 830	805 830
Dettes rattachées	-	-	-	48 872	48 872
Total	53 023	130 887	-	8 353 048	8 536 958

4.11- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales de la Banque ont totalisé 623.769 mDT au 31/12/2019 contre 624.767 mDT au 31/12/2018. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Emprunts matérialisés	307 828	304 727	3 101	1,0%
Emprunts obligataires	301 500	296 849	4 651	1,6%
Intérêts à payer emprunts obligataires	6 328	7 878	(1 550)	(19,7%)
Autres fonds empruntés	-	9 776	(9 776)	(100,0%)
Pension livrée autre que bancaire	-	9 600	(9 600)	(100,0%)
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	176	(176)	(100,0%)
Ressources spéciales (*)	315 941	310 264	5 677	1,8%
Ressources extérieures	110 495	119 427	(8 932)	(7,5%)
Ressources budgétaires	234 000	228 614	5 386	2,4%
Ecarts de conversion sur emprunts	(29 415)	(38 451)	9 036	23,5%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	861	674	187	27,7%
Total	623 769	624 767	(998)	(0,2%)

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

(*) Il est à noter que la banque n'encourt de risque de contrepartie que sur les crédits imputés sur les ressources extérieures. En effet, les crédits sur ressources spéciales ne sont débloqués aux clients qu'après l'obtention de l'accord de financement du bailleur de fonds correspondant et le décaissement desdites ressources.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	392	6 328	46 621	222 873	31 614	307 828
Emprunts obligataires	392	-	46 621	222 873	31 614	301 500
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	6 328	-	-	-	6 328
Autres fonds empruntés	-	-	-	-	-	-
Pension livrée autre que bancaire	-	-	-	-	-	-
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	-	-	-	-	-
Ressources spéciales	-	235 428	9 528	47 085	23 900	315 941
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	567	9 528	47 085	23 900	81 080
Ressources budgétaires	-	234 000	-	-	-	234 000
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	861	-	-	-	861
Total	392	241 756	56 149	269 958	55 514	623 769

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par nature se présente comme suit:

liées	Entreprises associées	Co- entreprises	Autres	Total
27 776	30 281	-	249 771	307 828
27 085	29 866	-	244 549	301 500
691	415	-	5 222	6 328
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	-	-
-	-	-	315 941	315 941
-	-	-	81 080	81 080
-	-	-	234 000	234 000
-	-	-	861	861
27 776	30 281	-	565 712	623 769
	27 776 27 085 691 - - - - - 27 776	27 776 30 281 27 085 29 866 691 415 27 776 30 281	1868 associes	27 776 30 281 - 249 771 27 085 29 866 - 244 549 691 415 - 5 222 - 315 941 234 000 - 861 27 776 30 281 - 565 712

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2019 se présente comme suit :

Libellé	31/12/2019
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 500
Impayés en intérêts sur FOPRODI & BIRD	1 472
Total	10 972

Notons, qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

4.12- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 568.665 mDT au 31/12/2019 contre 503.913 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une augmentation de 64.752 mDT. Ils se détaillent comme suit :

and and adjinishadan as a moz moz mo mada adamon adminis as	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Etat, impôts et taxes	35 814	32 198	3 616	11,2%
Impôts sur les sociétés (*)	28 049	35 260	(7 211)	(20,5%)
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité (*)	2 404	5 037	(2 633)	(52,3%)
Organismes sociaux	48 027	46 047	1 980	4,3%
Comptes d'ajustement devises passifs (*)	320	791	(471)	(59,5%)
Devises reçues en instance d'affectation	13 027	17 912	(4 885)	(27,3%)
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	68	194	(126)	(64,9%)
SWAPS devises (*)	4 299	(4 171)	8 470	203,1%
Congés à payer	13 111	12 315	796	6,5%
Produits perçus d'avance	7 152	7 043	109	1,5%
Excédents de caisse	4 071	3 629	442	12,2%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 490	1 165	325	27,9%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	168 890	95 632	73 258	76,6%
Comptes de régularisation (*)	10 085	17 131	(7 046)	(41,1%)
Comptes Etatiques créditeurs (*)	957	897	60	6,7%
Créditeur divers	26 025	24 925	1 100	4,4%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 434	78 434	-	-
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	5 994	5 739	254	4,4%
Versements effectués par l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 095	-	-
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	23 311	22 489	823	3,7%
Fournisseurs d'immobilisations	4 850	8 146	(3 296)	(40,5%)
Provisions pour passifs et charges	26 109	26 923	(814)	(3,0%)
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	8 941	8 653	288	3,3%
Provisions pour pénalités BCT	1 244	1 244	-	-
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	752	855	(103)	(12,0%)
Provisions sur engagement par signature	15 172	16 171	(999)	(6,2%)
Total	568 665	503 913	64 752	12,8%

^(*) Montants 2018 retraités à des fins de comparabilité.

En effet, le personnel retraité demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et garantissant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La BNA supporte 80% des coûts (cotisations...) relatifs à ce contrat d'assurance groupe.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, la BNA a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2019 s'élève à 8.941 mDT contre 8 653 mDT au 31/12/2018.

^(**) En application des articles 53 et 54 de la Convention Collective Nationale du Personnel des Banques et des Établissements Financiers, la BNA a comptabilisé des provisions qui couvrent ses engagements postérieurs à l'emploi envers le personnel actif et les agents retraités.

Pour l'estimation de ces provisions, la Banque a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux de croissance des salaires
- Taux de mortalité et de départ anticipé
- Taux d'actualisation financière
: 4%
- 5%
- Taux d'actualisation financière
: 8%

- Charges sociales (50%) : 50% * 20,04%

- Espérance de vie : 74,3 ans

- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (par retraité) : Variant entre 674 et 694 DT

- Prime d'assurance prise en charge par la BNA (personnel actif) : 580 DT

4.13- Capitaux propres

Les capitaux propres bruts ont atteint 1.522.944~mDT au 31/12/2019 contre 1.152.077~mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 370.867~mDT. Les mouvements des capitaux propres au cours de l'exercice 2019~se détaillent comme suit :

	Solde au 31/12/2018	Affectation du résultat 2018	Augmentation du Capital	Reclassement	Achat actions propres	Résultat de l'exercice	Autres mouvements	Solde au 31/12/2019
Capital social	176 000	-	70 072	40 659	-	-	33 269	320 000
Dotation de l'État	133 000	-	-	(89 902)	-	-	-	43 098
Réserves légales	16 000	1 600	-	-	-	-	-	17 600
Réserves extraordinaires	320 630	90 580	-	(3 200)	-	-	-	408 010
Réserves à régime spécial	17 802	-	-	-	-	-	-	17 802
Réinvestissements exonérés	217 791	74 000	-	-	-	-	-	291 791
Actions propres	-	-	-	-	(1 339)	-	-	(1 339)
Modification Comptables	-	-	-	-	-	-	-	-
Primes d'émission et de fusion	55 077	-	98 100	52 443	-	-	46 577	252 197
Réserves pour fonds social	40 314	500	-	-	-	-	755	41 569
Réserves pour fonds de développement des compétences	-	8 773	-	-	-	-	-	8 773
Résultats reportés	7	3	-	-	-	-	60	10
Résultat net de l'exercice	175 456	(175 456)	-	-	-	123 433	d Kistroi L'hatair d'i -	123 433
Total	1 152 077	-	168 172	-	(1 339)	123 433	80 601	1 522 944

La ventilation des Réserves pour Fonds Social se présente comme suit :

Rubrique	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018
Prêts Faps CT Exceptionnels	761	559
Prêts Faps Soins	493	342
Prêts Faps MT Mariage	119	86
Prêts Faps MT Voiture	416	676
Crédits FAPS LT	26 203	23 461
Liquidité	13 577	15 190
Réserve pour Fonds Social	41 569	40 314

4.13.1- Dotation de l'État de 133.000 mDT

En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la règlementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160.000 mDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003. (Voir note 5-1-1).

Pour la dotation de 133.000 mDT, la banque n'est réputée avoir retrouvé son équilibre financier que lorsqu'elle réponde simultanément à deux (2) critères fixés par l'alinéa 2 de l'article 9 de la convention conclue entre l'État et la BNA le 16 mars 1995, à savoir:

- La constitution des provisions requises selon les règles prudentielles en vigueur ;
- Le respect par la Banque des règles minimales d'adéquation des fonds propres aux risques encourus compte non tenu de la dotation de 133 MDT

Pour la dotation de 160.000 mDT, le rétablissement de l'équilibre financier suppose, par contre, la réponse simultanée à cinq (5) critères fixés par l'alinéa 2 de l'article 6 de la convention conclue entre l'État et la BNA le 17 février 2004, à savoir:

- La constitution des provisions requises selon les règles prudentielles en vigueur ;
- Le respect par la Banque des règles minimales d'adéquation des fonds propres aux risques encourus ;
- L'atteinte, par la Banque, du niveau du ROE moyen observé dans le secteur bancaire BNA exclue ;
- L'atteinte, par la Banque, du niveau du ROA moyen observé dans le secteur bancaire BNA exclue ;
- La distribution, par la Banque, d'un dividende au moins égal à l'intérêt statutaire.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA dans le cadre de la mise en jeu de la garantie de l'État, au titre des deux dispositifs de soutien consentis à la Banque ainsi que des montants recouvrés par la BNA et non encore versés à l'État, permet de stratifier les dotations accordées en deux catégories:

- Un concours qualifié de "Substantiel", et correspondant pour chacune des dotations consenties à la Banque au cumul des montants versés par l'État à la BNA dans le cadre de la mise en jeu de la garantie souveraine et des montants recouvrés par la BNA sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État;
 - Un concours qualifié de "Potentiel", et correspondant au reliquat.

	Montants déjà versés par l'État suite à des appels de garanties (1)	Montants recouvrés par la BNA et à reverser à l'État (2)	Concours Substantiel (3)=(1)+(2)	Concours Potentiel (4)	Total (3)+(4)
Dotation de 133MDT	85 301	4 601	89 902	43 098	133 000
Dotation de 160MDT	69 516	10 329	79 845	80 155	160 000
Total	154 817	14 931	169 748	123 252	293 000

Le Conseil d'administration de la BNA a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 mDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, soit un montant de 89.902 mDT imputable sur le concours de 133.000 mDT et le reliquat (79.845 mDT) imputable sur le concours de 160.000 mDT.

Notons que les concours potentiels imputables sur le concours de 133.000 mDT (43 098 mDT) restent comptabilisés au niveau des fonds propres.

4.13.2- Bénéfice par action

·	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
	31/12/2019	31/12/2010	Variation	/0
Bénéfice net de l'exercice avant modifications comptables (en mDT)	123 433	175 456	(52 023)	(42,1%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	35 200 000	28 800 000	45,0%
Nombre d'actions propres	112 768	-	112 768	100,0%
Nombre d'actions ordinaires en circulation début de période	35 200 000	31 915 128	3 284 872	9,3%
Augmentation de capital	28 800 000	3 200 000	25 600 000	88,9%
Actions gratuites	640 000	3 200 000	(2 560 000)	(400,0%)
Actions en numéraires	28 160 000	-	28 160 000	100,0%
Date d'augmentation	01/08/2019	25/05/2018	-	-
Nombre d'actions ordinaires en circulation fin de période	63 887 232	35 200 000	28 687 232	44,9%
Nombre d'actions moyen pondéré	47 599 121	35 115 128	12 483 993	26,2%
Bénéfices revenant aux actions propres	217	-	217	100,0%
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	2,593	4,997	(2,403)	-

4.13.3- Augmentation du capital

Le 1er paragraphe de l'article 28 de la loi n° 2018-56 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour l'année 2019 avait autorisé le ministre chargé des finances, agissant pour le compte de l'État, à souscrire au capital de la BNA et ce, dans la limite de 170.872 mDT. Cette souscription ne peut être libérée que par voie de compensation avec des créances certaines, échues et dont le montant est connu au sens de l'article 292 du code des sociétés commerciales. La participation de l'État correspond au cumul des montants versés à la BNA lors de la mise en jeu de la garantie souveraine en application des conventions régissant les deux dotations consenties par l'État à la BNA, respectivement de 133.000 mDT et 160.000 mDT, et des montants recouvrés par la BNA sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État.

En effet, une partie ou la totalité du montant de chacune des deux dotations consenties à la BNA serait exigible sans délai, en vue de permettre à l'État, et à titre exclusif, de libérer par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu, toute souscription à une augmentation de capital de la Banque.

Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la BNA, réunie le 6 mars 2019, a décidé de porter le capital de la Banque de cent soixante-seize millions de dinars (176.000 mDT) à trois cent vingt millions de dinars (320.000 mDT), selon les modalités suivantes :

- 140.800 mDT par émission de 28.160.000 actions nouvelles au prix de douze (12) dinars chacune, soit cinq (5) dinars de valeur nominale et sept (7) dinars de prime d'émission. Ces actions seraient souscrites selon la parité de quatre (4) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes. Ces actions seraient libérées, en totalité à la souscription, en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Banque.
- 3.200 mDT par attribution de 640.000 actions gratuites de valeur nominale égale à cinq (5) dinars chacune consécutivement à une incorporation de réserves. Ces actions gratuites seront attribuées selon la parité d'une (1) action nouvelle pour cinquante-cinq (55) actions anciennes.

Le ministre des finances, agissant pour le compte de l'État, a souscrit à titre irréductible, le 21 juin 2019, 14.145.648 actions nouvelles de numéraire émises par la Banque dans le cadre de cette augmentation de capital. L'État a libéré son dû par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles qu'elle possède sur la BNA.

La signature du certificat du dépositaire a eu lieu le 24 juillet 2019 ;

L'approbation, par les commissaires aux comptes, dudit certificat a eu lieu en date du 29 juillet 2019 ;

L'enregistrement de l'opération d'augmentation en bourse est finalisé le 31 juillet 2019. A partir du jeudi 1er Août 2019, les 28.160.000 actions nouvelles souscrites sont admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles sont assimilées.



5- NOTES SUR LES ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1- Cautions, avals et autres garanties données

Ce poste a totalisé 1.497.873 mDT au 31/12/2019 contre 1.311.016 mDT au 31/12/2018. il se décompose comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
a- En faveur d'établissements bancaires	731 428	339 305	392 123	115,6%
Contre garanties	589 000	258 000	331 000	128,3%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	94 428	81 305	13 123	16,1%
Cessions de créances	48 000	-	48 000	-
b- En faveur de la clientèle	686 290	811 711	(125 421)	(15,5%)
Débiteurs par avals et acceptations	34 570	43 503	(8 933)	(20,5%)
Débiteurs par lettres de garanties	69 135	147 009	(77 874)	(53,0%)
Débiteurs par obligations cautionnées	31 030	30 854	176	0,6%
Débiteurs par cautions fiscales	37 066	52 963	(15 897)	(30,0%)
Débiteurs par cautions sur marchés publics	508 426	522 731	(14 305)	(2,7%)
Avals billets de trésorerie	5 800	14 050	(8 250)	(58,7%)
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	263	601	(338)	(56,2%)
c- En faveur de l'État	80 155	160 000	(79 845)	(49,9%)
Créances budgétaires transférées par l'Etat	80 155	160 000	(79 845)	(49,9%)
Total	1 497 873	1 311 016	186 857	14,3%

La ventilation des cautions, avals et autres garanties données par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
a- En faveur d'établissements bancaires	-	-	-	731 428	731 428
b- En faveur de la clientèle	12 973	-	-	673 317	686 290
c- En faveur de l'État	-	-	-	80 155	80 155
Cautions, avals et autres garanties données	12 973	-	-	1 484 900	1 497 873

5.1.1- Créances budgétaires transférées par l'État

En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du 17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'État et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'État des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

Le Ministre des Finances a souscrit à titre irréductible le 21/06/2019 à 14.145.648 actions nouvelles de numéraires émises par la BNA dans le cadre de l'augmentation de son capital.

Le montant total de cette souscription s'élève à 169.748 mDT composé entre autres d'un montant de 79.845 mDT imputable sur le concours de 160.000 mDT sus indiqué.

Pour les besoins de comptabilisation de l'augmentation du capital, les concours substantiels ont été constatés comme étant une charge de l'exercice qui est totalement déductible (voir note 4.13.1 et note 6.10).

5.2- Crédits documentaires

Les crédits documentaires ont totalisé 699.461 mDT au 31/12/2018 contre 456.993 au 31/12/2019. La ventilation des crédits documentaires par nature de relation se présente comme suit :

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co-entreprise	Autres	Total
Crédits documentaires Import	874	-	-	316 749	317 623
Crédits documentaires Export	-	-	-	139 370	139 370
Total	874	-	-	456 119	456 993

5.3- Actifs donnés en Garantie

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'est établi à 1.541.000 mDT au 31/12/2019 contre 1.437.600 mDT au 31/12/2018. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Titres de créances	857 750	869 750	(12 000)	(1,4%)
Bons du trésor	624 000	488 350	135 650	27,8%
Emprunt obligataire 2014	59 250	79 500	(20 250)	(25,5%)
Total	1 541 000	1 437 600	103 400	7,2%

5.4- Engagements de financement donnés

Cette rubrique comporte les crédits notifiés aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	5 464	8 629	(3 165)	(36,7%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	5 464	8 629	(3 165)	(36,7%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	178 499	265 793	(87 294)	(32,8%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	d Hertrië L'Histoire n≡v 1.	r ionar =
En faveur de la clientèle	178 499	265 793	(87 294)	(32,8%)
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	124 573	134 830	(10 257)	(7,6%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	124 573	134 830	(10 257)	(7,6%)
Total	308 536	409 252	(100 716)	(24,6%)

La ventilation des engagements de financements données selon la nature de la relation se présente comme suit

	Entreprises liées	Entreprises associées	Co- entreprise	Autres	Total
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	-	-	-	5 464	5 464
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	5 464	5 464
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	-	-	-	178 499	178 499
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	178 499	178 499
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	-	-	-	124 573	124 573
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	-	-	-	124 573	124 573
Total	-	-	-	308 536	308 536

5.5- Engagements sur titres

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2019 (1)-(2)	Montant non libéré 2018
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
Total	7 328	4 496	2 832	2 832

5.6- Garanties reçues

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2019 des éléments suivants:

	Actifs courants	Actifs classés	31/12/2019	31/12/2018	Variation	%
Garanties reçues des banques	395 000	-	395 000	165 000	230 000	139,4%
Garanties reçues de l'État	1 774 602	389 207	2 163 809	1 889 995	281 137	14,9%
Fonds Budgétaires & Dotation	68 049	248 773	316 821	292 338	24 483	8,4%
SOTUGAR	13 807	21 703	35 511	35 233	278	0,8%
FNG	6 359	36 295	42 654	44 009	(1 355)	(3,1%)
FGIC	-	266	266	301	(35)	(11,7%)
FNE	-	94	94	468	(374)	(79,9%)
Garanties de l'État	1 686 387	82 076	1 768 463	1 517 646	258 140	17,0%
Garanties reçues de la clientèle	1 401 133	802 212	2 203 345	1 662 109	541 236	32,6%
Garanties Hypothécaires	708 670	773 135	1 481 805	1 396 264	85 541	6,1%
Garanties financières	692 463	29 077	721 540	265 845	455 695	171,4%
Total	3 570 735	1 191 419	4 762 154	3 717 104	1 052 373	28,3%

5.7- Engagements en devises

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2019 se présentent comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	(23 774)	(40 509)
Dinars achetés à recevoir (comptant)	12 691	23 600
Devises achetées à recevoir (comptant)	25 530	21 496
Dinars vendus à livrer	(14 345)	(3 990)
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	(18 653)	(26 704)
Dinars achetés à recevoir (à terme)	20 425	27 191
Devises achetées à recevoir (à terme)	-	20 948
Dinars vendus à livrer (à terme)	-	(18 328)
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	(189 149)	(285 949)
Devise à livrer (SWAP)	(948)	(24 631)
Devise à recevoir (SWAP)	185 832	315 779

La BNA ne fait pas d'opérations de change à terme à des fins spéculatives et ne détient pas de titres à livrer résultant d'opérations de vente de titres dont la livraison effective est différée.

6- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RÉSULTAT

6.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.073.394 mDT au 31/12/2019 contre 850.802 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 26,2%. Ils s'analysent comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	12 567	9 311	3 256	35,0%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	4 938	3 428	1 510	44,0%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	3 632	1 173	2 459	209,6%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3 972	4 341	(369)	(8,5%)
Gains / Report sur opérations de SWAP	25	369	(344)	(93,2%)
Opérations avec la clientèle	1 033 474	815 301	218 173	26,8%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	225 876	168 149	57 727	34,3%
Intérêts sur crédits à la clientèle	807 598	647 152	160 446	24,8%
Autres intérêts et revenus assimilés	27 353	26 190	1 163	4,4%
Total	1 073 394	850 802	222 592	26,2%

6.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par la banque ont totalisé 126.747 mDT au 31/12/2019 contre 110.272 mDT au 31/12/2018. Elles se décomposent comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Commissions en produits sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	68 220	62 735	5 485	8,7%
Commissions en produits sur opérations monétiques	8 717	5 864	2 853	48,7%
Commissions en produits sur opérations de change	1 249	947	302	31,9%
Commissions en produits sur opérations de commerce extérieur	3 038	3 149	(111)	(3,5%)
Commissions en produits sur location de coffres forts	23	20	3	15,0%
Commissions en produits d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	22 282	17 944	4 338	24,2%
Commissions en produits de gestion des fonds budgétaires & ressources extérieurs	4 096	2 464	1 632	66,2%
Commissions en produits sur avals billets de trésorerie	280	241	39	16,2%
Commissions en produits diverses	18 842	16 908	1 934	11,4%
Total	126 747	110 272	16 475	14,9%

6.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 28.618 mDT au 31/12/2019 contre 27.246 mDT au 31/12/2018 soit une augmentation de 1.372 mDT. Ils se détaillent comme suit:

	2019	2018	Variation	%
Gains nets sur titres de transaction	626	6 180	(5 554)	(89,9%)
Intérêts nets sur bons de trésor	626	6 180	(5 554)	(89,9%)
Gains (pertes) nets sur titres de placement	(43)	55	(98)	(178,2%)
Dividendes et revenus assimilés des titres de placement	253	132	121	91,7%
Pertes sur titres de placement	(17)	(6)	(11)	(183,3%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(279)	(89)	(190)	(213,5%)
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	-	18	(18)	(100,0%)
Gains nets sur opérations de change	28 035	21 011	7 024	33,4%
Résultat sur opérations de change	20 907	12 863	8 044	62,5%
Commissions sur change manuel	7 128	8 148	(1 020)	(12,5%)
Total	28 618	27 246	1 372	5,0%

6.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 96.018 mDT au 31/12/2019 contre 86.698 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 10,7%. Ils se détaillent comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	64 897	59 332	5 565	9,4%
Revenus des titres de participation Entreprise liée	611	1 008	(397)	(39,4%)
Revenus des titres de participation Entreprise associée	2 010	1 778	232	13,0%
Revenus des titres de participation Autres	3 430	3 974	(544)	(13,7%)
Revenus des titres participatifs	2 825	-	2 825	-
Revenus des obligations	11 619	13 767	(2 148)	(15,6%)
Revenus des fonds gérés	10 626	6 839	3 787	55,4%
Total	96 018	86 698	9 320	10,7%

6.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 667.087~mDT au 31/12/2019~contre 518.398~mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 28,7%. Ils s'analysent comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(188 435)	(138 025)	(50 410)	(36,5%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(176 788)	(116 790)	(59 998)	(51,4%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(509)	(2 673)	2 164	81,0%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(124)	(80)	(44)	(55,0%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(11 014)	(18 482)	7 468	40,4%
Opérations avec la clientèle	(452 605)	(356 925)	(95 680)	(26,8%)
Intérêts sur comptes à vue	(27 193)	(24 172)	(3 021)	(12,5%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(135 937)	(129 109)	(6 828)	(5,3%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(289 475)	(203 644)	(85 831)	(42,1%)
Charges sur emprunts et ressources spéciales	(25 516)	(22 904)	(2 612)	(11,4%)
Autres intérêts et charges assimilés	(531)	(544)	13	2,4%
Total	(667 087)	(518 398)	(148 689)	(28,7%)

6.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 128.526 mDT au 31/12/2019 contre 82.773 mDT au 31/12/2018, soit une diminution de 45.753 mDT. Il s'analyse comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions sur engagements de la clientèle	(137 157)	(101 518)	(35 639)	(35,1%)
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(174 160)	(76 583)	(97 577)	(127,4%)
Dotations aux provisions additionnelles	(59 736)	(61 318)	1 582	2,6%
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-	(28 672)	28 672	100,0%
Reprises de provisions pour créances douteuses	53 297	50 647	2 650	5,2%
Reprise de provisions additionnelles	18 042	11 016	7 026	63,8%
Reprises provisions sur créances cédées à SOFINREC	55 688	90 395	(34 707)	(38,4%)
Reprises de provisions collectives sur créances non classées	33 737	-	33 737	-
Créances cédées à SOFINREC et passées en perte	(63 571)	(106 006)	42 435	40,0%
Affaires cédées à SOFINREC et passées en perte	(3 569)	-	(3 569)	-
Autres créances passées en pertes	(5 936)	(7 758)	1 822	23,5%
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	8	18	(10)	(55,6%)
Reprises d'agios réservés sur créances cédées	8 044	20 236	(12 192)	(60,2%)
Dotations aux provisions pour engagements par signature	(4 554)	-	(4 554)	-
Reprises provisions sur engagements par signature	5 553	6 507	(954)	(14,7%)
Dotation nette pour risques et charges	8 631	18 745	(10 114)	(54,0%)
Dotations aux provisions pour risques et charges	(1 969)	(8 023)	6 054	75,5%
Reprises de provisions pour risques et charges	10 600	26 768	(16 168)	(60,4%)
Total	(128 526)	(82 773)	(45 753)	(55,3%)

6.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé une perte de 5.569 mDT au 31/12/2019 contre un gain de 16.244 mDT au 31/12/2018. Il se détaille comme suit:

	2019	2018	Variation	%
Dotations aux provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(10 745)	(12 806)	2 061	16,1%
Dotations aux provisions pour fonds gérés	(12 257)	(10 616)	(1 641)	(15,5%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des participations dans les FCP	(165)	(2 286)	2 121	92,8%
Reprises de provisions pour dépréciation du portefeuille d'investissement	1 039	113	926	819,5%
Reprises de provisions pour fonds gérés	3 521	2 352	1 169	49,7%
Plus values de cession sur titres d'investissement	12 654	39 487	(26 833)	(68,0%)
Total	(5 569)	16 244	(21 813)	(134,3%)

Suivant l'autorisation du conseil d'administration du 19/02/2015 et de la CAREPP du 06/08/2015, la BNA a procédé courant l'exercice 2019 à la cession en bourse de 700.000 actions SFBT pour une valeur totale de 13.020 mDT. Cette opération a généré une plus-value de 12.654 mDT.

6.8- Frais de personnel

Les frais de personnel ont totalisé à 212.800 mDT au 31/12/2019 contre 196.387 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 8,4%. Ils se détaillent comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Salaires	(147 143)	(133 458)	(13 685)	(10,3%)
Charges sociales et fiscales	(44 123)	(40 628)	(3 495)	(8,6%)
Autres charges du personnel	(12 057)	(12 602)	545	4,3%
Charges sur assurance collectives et IDR	(8 681)	(8 044)	(637)	(7,9%)
Charges sur congés à payer	(796)	(1 655)	859	51,9%
Total	(212 800)	(196 387)	(16 413)	(8,4%)

6.9- Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont totalisé à 65.008 mDT au 31/12/2019 contre 60.536 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 7,4%. Elles se détaillent comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Frais d'exploitation non bancaires	(62 796)	(57 411)	(5 385)	9,4%
Loyers et charges locatives	(2 851)	(2 191)	(660)	(30,1%)
Entretiens et réparations (confiés à des tiers)	(6 669)	(5 742)	(927)	(16,1%)
Primes d'assurances	(996)	(969)	(27)	(2,8%)
Impôts et taxes	(3 377)	(2 862)	(515)	(18,0%)
Fournitures de bureau	(2 108)	(1 522)	(586)	(38,5%)
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	(1 981)	(1 688)	(293)	(17,4%)
Missions et réceptions	(698)	(1 137)	439	38,6%
Dons et cotisations	(285)	(208)	(77)	(37,0%)
Jetons de présence	(437)	(405)	(32)	(7,9%)
Affranchissements, téléphone, Télégramme et Telex	(1 861)	(2 600)	739	28,4%
Travaux exécutés par des tiers	(4 412)	(3 116)	(1 296)	(41,6%)
Fournitures faites à la banque (électricité, eau et gaz)	(3 060)	(2 258)	(802)	(35,5%)
Frais de publicité	(4 411)	(2 552)	(1 859)	(72,8%)
Transports et déplacements	(4 078)	(3 997)	(81)	(2,0%)
Participation au budget de l'APTBEF	(314)	(314)	-	-
Documentation centrale	(909)	(905)	(4)	(0,4%)
Frais de contrôle médical	(104)	(85)	(19)	(22,4%)
Frais de formation et d'inscription	(742)	(716)	(26)	(3,6%)
Contribution au fonds de garantie bancaire	(21 099)	(23 137)	2 038	8,8%
Contribution sociale de solidarité	(2 404)	(1 007)	(1 397)	(138,7%)
Autres charges d'exploitation bancaire	(2 212)	(3 125)	913	29,2%
Total	(65 008)	(60 536)	(4 472)	(7,4%)
TOLUI	(03 000)	(30 330)		(4 712)

6.10- Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Les soldes en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires présentent une perte de 79.838 mDT au 31/12/2019 contre aussi une perte de 7.233 mDT au 31/12/2018. Ils se détaillent comme suit :

	2019	2018	Variation	%
Profits (pertes) exceptionnels(es) (*)	(79 816)	6 055	(85 871)	(1418,2%)
Pertes et profits sur opérations d'arbitrage rejets monétiques	(6)	(48)	42	87,5%
Déficits de caisse	(14)	(14)	-	-
Redressement fiscal	(2)	(13 226)	13 224	100,0%
Total	(79 838)	(7 233)	(72 605)	(1003,8%)

(*)La souscription du Ministre des Finances à 14.145.648 actions nouvelles de numéraires émises par la BNA dans le cadre de l'augmentation de son capital, à donné lieu à la naissance d'un passif financiers envers l'État et la constatation d'une charge exceptionnelle, fiscalement déductible, pour 79.845 mDT. (Voir note 4.13.1).

Par ailleurs, l'article 28 de la loi 2018-56 du 27/12/2018 portant loi de finances pour l'année 2019, vient de conforter l'exemption de l'impôt de cette opération en stipulant dans son 1er paragraphe « l'opération d'augmentation du capital de la BNA ne peut avoir aucune incidence fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés ».

6.11- Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat se compose uniquement de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et ne tient pas compte des actifs et passifs d'impôt différé (non intégrés au bilan).

	2019
Résultat net	123 433
Réintégrations	307 198
Impôt sur les sociétés	28 049
Contribution solidarité sociale	2 404
Amendes et pénalités	2
Charges diverses non déductibles	6 694
Subvention amicale BNA	4 849
Provisions pour risques divers	1 970
Provisions pour titres de placement	278
Provisions pour dépréciation des titres de participation	10 745
Provisions pour dépréciation des titres fonds gérés	12 257
Provisions pour dépréciation des titres FCP	165
Provisions pour créances douteuses	238 450
Pertes non déductibles	1 335
Déductions	15 581
Reprise de provisions pour risques et charges	10 600
Reprise de provisions additionnelles 2012 & antérieurs	642
Reprise de provisions pour fonds gérés	2 937
Reprise de provisions pour dépréciation des titres	1 018
Reprise provisions pour dépréciation de titres FCP	384
Résultat corrigé avant déduction de provisions	415 050
Provisions déductibles sur titres cotés (placement)	279
Provisions déductibles sur titres cotés (participation)	8 620
Provisions déductibles sur titres cotés (fonds gérés)	7 322
Provisions pour créances douteuses	238 450
Résultat corrigé après déduction de provisions	160 379
Dividendes sur titres de participations	6 301
Dividendes et plus values sur fonds gérés	1 285
Plus values sur titres SFBT	12 654
Résultat fiscal	140 139
Dégrèvements fiscaux	60 000
Résultat imposable	80 139
Impôt sur les sociétés	28 049
Contribution conjoncturelle	2 404

7- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

7.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net négatif de 207.860 mDT s'expliquant principalement comme suit :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 539.109 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.331.313
 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 731.033 mDT;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 292.128 mDT ;
- Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un décaissement net de 181.244 mDT.

7.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019 un flux de trésorerie net négatif de 47.725 mDT s'expliquant comme suit :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 86.119 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 99.829 mDT;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 34.015 mDT;

7.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 167.330 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 50.000 mDT;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 45.349 mDT ;
- Une diminution des ressources spéciales pour le montant de 4.110 mDT;

7.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les Placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 1.296.202 mDT au 31/12/2019 contre aussi un solde négatif de 1.207.947 mDT au 31/12/2018. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2019:

	solde au 31/12/2019	solde au 31/12/2018	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	173 397	105 089	68 308	65,0%
- Avoirs en caisse en dinars	48 143	45 593	2 550	5,6%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	7 378	6 204	1 174	18,9%
- Avoirs en CCP	294	203	91	44,8%
- Mouvements IBS	20 286	10 739	9 547	88,9%
- Correspondants débiteurs en dinars	109 123	55 319	53 804	97,3%
- Correspondants créditeurs en dinars	(11 827)	(12 969)	1 142	8,8%
Liquidités en devises :	269 258	251 359	17 899	7,1%
- Caisse en devises	12 192	12 950	(758)	(5,9%)
- Avoirs à la BCT en devises	103 297	211 533	(108 236)	(51,2%)
- Correspondants débiteurs en devises	153 847	26 876	126 971	472,4%
Emprunts en dinars	(1 747 222)	(1 451 306)	(295 916)	(20,4%)
Emprunts en devises	-	(114 829)	114 829	100,0%
Placements inférieurs à 3 mois	8 365	1 740	6 625	380,7%
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2019	(1 296 202)	(1 207 947)	(88 255)	(7,3%)

8- Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

L'accélération de la pandémie du CORONA VIRUS depuis janvier 2020 n'est pas considéré comme étant un « adjusting event » puisqu'il n'a pas un impact sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019 vu qu'il ne remet aucunement en cause l'hypothèse de la continuité de l'activité de la banque et ce en dépit que l'épidémie a été diagnostiquée pour la première fois courant le mois de décembre 2019.

Par ailleurs, la décision de confinement total décrétée à partir du 22 Mars jusqu'au 20 Avril 2020 ainsi que les mesures économiques et sociales exceptionnelles en faveur des catégories vulnérables et des entreprises afin de contrer les effets néfastes de la crise du Covid-19, auront un effet négatif aussi bien, sur le volume d'activité de la Banque, durant le 1er semestre 2020, que sur la trésorerie de la Banque.

En effet, les circulaires BCT n° 05/2020 du 19/03/2020, n°06/2020 du 19/03/2020, n°07/2020 du 25/03/2020, n° 08/2020 du 01/04/2020 et n° 09/2020 du 01/04/2020 ont invité les Banques à prendre les dispositions nécessaires afin de soutenir les personnes physiques et morales pour faire face à la crise Covid-19, notamment :

- -Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net ne dépasse pas 1000 dinars, et ce à partir du 1er Mars jusqu'au 30 Septembre 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net dépasse 1000 dinars, et ce à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux sociétés et aux professionnels dont la classe de risque est 0 et 1, et ce à partir du 30/03/2020 jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- La gratuité des services des retraits interbancaires DAB, la gratuité de distribution des cartes bancaires ainsi que la gratuité des opérations de paiement par TPE pour les montants inférieurs à 100 DT.

9- Note sur les opérations avec les parties liées

- **1-** La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2019 pour un montant global de 50 millions de dinars détaillé comme suit :
 - Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2019-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 50 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Α	5 ans	10,5% et /ou TMM + 2,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
В	7 ans dont deux années de grâce	11% et /ou TMM + 2,8%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

- 1.2- La BNA capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de l'emprunt obligataire subordonné émis en 2019, ainsi la BNA a constaté à ce titre en charge de l'exercice une commission de placement de 150 mDT hors taxes et une commission de 30mD au titre d'élaboration du document de référence.
- 1.3- Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2019 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2019-1	Intérêts 2019
SICAR INVEST	2 390	3
TUNIS-RE	1 500	18
ASSURANCE "AMI"	7 000	67
Total	10 890	88

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017 et 2018 se détaillent comme suit (en mDT) :

Emprunts	BNA Sub 2009	BNA Sub 2016	BNA Sub 2017-02	BNA Sub 2018-01	Total
Encours au 31/12/2019	666	3 000	2 500	3 200	9 366
Intérêts 2019	38	285	247	330	900

3- La BNA a cédé au dinar symbolique, à sa filiale la SOFINREC, deux lots de créances compromises et un lot d'affaires litigieuses. Ils se détaillent comme suit :

	Total des créances cédées	Montant intérêt	prov. agios et int. réservés
Lot 1	42 117	1 638	CO 704
Lot 2	21 456	325	63 731
Lot 3 (Affaires litigieuses)	3 569	-	3 569
Total	67 142	1 963	67 300

4- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 153.081 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	Encours au 31/12/2019
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	54 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	39 800
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	32 500
Placement Obligataire "SICAV"	Compte de Placement	FILIALE	16 585
SICAV BNA	Compte de Placement	FILIALE	446
SOIVM SICAF	Compte de Placement	FILIALE	1 900
SOFINREC	Compte de Placement	FILIALE	500
SICARINVEST	Certificat de dépôt	FILIALE	2 700
BNACAPITAUX	Compte de Placement	FILIALE	4 450
AGROSERVICES	Compte de Placement	FILIALE	200
Total			153 131

5- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 10.250 mDT réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Souscription	d'échéance	Encours	Taux
CTAMA	Compte à Terme	30/12/2016	29/12/2021	10 000	7,23%
СТАМА	Compte de Placement	31/12/2019	23/06/2020	250	11,80%
Total				10 250	

- **6-** La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.
- **7-** La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2019 à 234.000 mDT.

- **8-** La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2019 s'élève à 3.884 mDT.
- **9-** La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2019 s'élève à 4.796 mDT.

10- La BNA a signé avec la société «SIP-SICAR» (Filiale de la BNA absorbée par la SICAR INVEST en 2017) trois conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2019	Provisions	Encours net au 31/12/2019
Fonds gérés SIP SICAR 1	2010	1500	1500	(493)	1 007
Fonds gérés SIP SICAR 2	2011	2500	2500	(225)	2 275
Fonds gérés SIP SICAR 3	2012	6000	6000	(599)	5 401
Fonds gérés SIP SICAR 5	2014	4000	4000	(500)	3 500
Fonds gérés SIP SICAR 6	2015	9000	9000	(6 517)	2 483
Total		23 000	23 000	(8 334)	14 666

11- La BNA a signé avec sa filiale SICAR-INVEST, un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. Au titre de cette convention, la BNA a confié à sa filiale la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche d'un montant de 277.957 mDT. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2019	Provisions	Encours net au 31/12/2019
Fonds géré 1	1997	4 500	1 410	(1 378)	32
Fonds géré 2	1997	2 057	904	(538)	366
Fonds géré 3	1998	5 550	353	(30)	323
Fonds géré 4	1999	7 350	4 437	(2 119)	2 318
Fonds géré 5	2000	7 000	3 054	(2 594)	460
Fonds géré 6	2001	7 000	2 558	(1 788)	770
Fonds géré 7	1997	5 000	2 603	(1 334)	1 269
Fonds géré 8	2003	3 500	1 853	(1 037)	816
Fonds géré 9	2003	1 500	1 006	(507)	499
Fonds géré 10	2005	5 000	2 037	(1 915)	122
Fonds géré 11	2007	2 500	869	(828)	41
Fonds géré 12	2008	8 500	7 966	(4 113)	3 853
Fonds géré 13	2009	20 000	19 110	(8 170)	10 940
Fonds géré 14	2010	15 000	14 729	(1 694)	13 035
Fonds géré 15	2011	10 000	8 700	(1 874)	6 826
Fonds géré 16	2012	8 400	8 400	(1 609)	6 791
Fonds géré 16- bis	2012	5 600	5 600	(298)	5 302
Fonds géré 18	2014	6 000	6 000	(1 387)	4 613
Fonds géré 19	2015	7 000	7 000	(2 963)	4 037
Fonds géré 20	2016	2 000	2 000	(491)	1 509
Fonds géré 20 Bis	2016	8 500	8 500	(1 328)	7 172
Fonds géré 21	2016	3 000	3 000		2 979
Fonds géré 22	2017	20 000	20 000		19 505
Fonds géré 22 Bis	2017	20 000	20 000		19 968
Fonds géré 22 TER	2017	20 000	20 000	-	20 000
Fonds géré 23	2018	25 000	25 000	-	25 000
Fonds géré 23 Bis	2018	25 000	25 000	-	25 000
Fonds géré 23 TER	2018	23 000	23 000	-	23 000
Total		277 957	245 089	(38 543)	206 546

Les conditions de rémunération de la SICAR-INVEST, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle de 0,5% décomptée sur l'encours des fonds confiés ;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2018 et payés en 2019 s'élevent à 1.913mD HTVA. Les commissions de gestion relatives à l'exercice 2019 s'élèvent à 274 mD HTVA.

12- La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2019	Provisions	Encours net au 31/12/2019
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 10 mDT hors taxes.

13- En vertu de conventions conclues avec la SICAV BNA, la SICAV Placement Obligataire et la BNA capitaux, la BNA assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds pour ces OPCVM.

En rémunération des prestations fournies à ce titre, la banque perçoit les commissions suivantes :

- 0,15% du montant de l'actif net de la SICAV Placement Obligataire. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 372mD dinars hors taxes;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité. La commission relative à l'exercice 2019 s'élève à 51mDT hors taxes:
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès. La commission relative à l'exercice 2019s'élève 980 dinars hors taxes:
- 1.000 dinars hors taxes, commission fixe versée annuellement par la SICAV BNA.
- 14- En vertu de la convention conclue avec la BNA capitaux, cette dernière assure :
- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes. La BNA capitaux perçoit une rétribution forfaitaire de 30.000 dinars hors taxes par année ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA. La BNA capitaux perçoit, à ce titre :

^{*}une commission de 0,4% du montant de chaque transaction boursière

^{*}une commission de 0,2% du montant de chaque coupon encaissé.

^{*}des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées avec un maximum de 2.500 dinars par valeur.

La BNA a payé en hors taxes, au cours de l'exercice 2019 un montant de 600mDT pour la commission de placement sur l'augmentation de capital, un montant de 61mDT pour la commission de courtage et un montant de 13mDT pour la commission de tenue de compte.

15- La BNA loue à ses filiales, BNA Capitaux et Société Tunisie Informatique Services «TIS », certains de ses locaux. Les conditions annuelles des contrats de location de ses locaux se détaillent comme suit :

Filiales	Montant du loyer annuel en Dinars	Date de début de la location	Majoration par année	Date de début de la majoration	Loyer HT 2019 en Dinars
BNA CAPITAUX-MARSA	7 200 (hors taxes)	15/12/2013	5%	Deuxième année de la location	9 208
BNA CAPITAUX-SOUSSE	4 800 (hors taxes)	01/04/2008	5%	Deuxième année de la location	8 112
BNA CAPITAUX-SFAX	4 200 (hors taxes)	01/07/2007	5%	Deuxième année de la location	7 363
BNA CAPITAUX-BEN AROUS	3 600 (hors taxes)	01/07/2010	5%	Deuxième année de la location	5 452
Tunisie Informatique Services TIS	14 400 (TTC)	01/01/2011	5% (tous les deux ans)	01/01/2014	14 126
Total					44 261

- **16-** Le montant des achats de matériel informatique, de maintenance et des prestations de services effectués au profit de la BNA, courant l'exercice 2019, par sa filiale la société Tunisie Informatique Services « TIS » s'élève à 7.741mD.
- **17-** L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017 et 2018, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31/12/2019 comme suit:

Société	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2019
SICAR INVEST	7 200	2 000	-	400	-	966
Placement Obligataire SICAV	10 000	-	3 000	-	1 665	1.199
TUNIS-RE	1 800	4 000	2 000	2 400	333	667
AMI	4 000	3 000	300	3 200	333	1 062
AGROSERVICES		-	30	-	-	3
SICAF PARTICIPATIONS BNA	400	-	-	-	-	38
Total	23 400	9 000	5 330	6 000	2 331	3 935

- **18-** La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018 :
 - 18.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2019 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2019
TUNIS-RE	6 000	9 998
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 330
Total	14 000	23 328

18.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2019 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2019
CTAMA	2 000	3 333
Total	2 000	3 333

19- Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

Partie liée	Solde au 31/12/2019		Intérêts de l'exercice 2019
	Débiteur	Créditeur	Encaissés Servis
SIMPAR	1 381	323	156
SIVIA	196	1 328	120
ESSOUKNA	-	1 416	65
AGRO-SERVICES	-	234	- (
TIS	156	0	68
BNA CAPITAUX	-	1 463	- (146
LES ŒILLETS	34	0	32
SOFINREC	-	328	3
POS	-	444	- (3
SOGEST	565	0	62
EL MEDINA	157	972	56
SICAR INVEST	3 243	19 640	- (11:
SOIVM SICAF	-	36	-
SICAV BNA	-	1	- (
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1	-
SODET SUD	-	6	-
TUNIS-RE	-	2 273	- (23
ZIED	-	0	-
AMI	3 201	2 313	112
GENERALE DES VENTES	-	1	-
			Monthet

20- Les concours bancaires accordés par la BNA à ses filiales et à ses entreprises associées, totalisent, au 31/12/2019, un montant de 156.396 mDT, réparti comme suit :

Société	Encours
SIMPAR	38 172
LES ŒILLETS	13 962
ESSOUKNA	33 122
SIVIA	26 352
EL MADINA	25 677
SODET SUD	2 003
SOFINREC	15 804
GEVE	1 304
TIS	0
Total	156 396

21- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2019, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	Montants servis en 2019
Jetons de présence (CA)	166
CPAI	25
Comité des rémunérations et des nominations	14
Comité interne des Marchés	15
Comité des Risques	23
Comité de Recouvrement	16
Total	259



RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS

60 ans d'Histoire Histoire d'un local

Groupement GEM & FINACO

Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Le Banquier - 2ème étage Rue du Lac Windermere Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131 E-mail : gem.gabsi@planet.tn Groupement CSL & CNW
Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie

Tél. : (216) 71 950 252 Fax. : (216) 71 951 296 E-mail : samir.labidi@planet.tn

RAPPORT GÉNÉRAL EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA BANK),

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Nationale Agricole - BNA BANK (la « Banque »), qui comprennent le bilan et l'état des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 1.522.944 KDT, y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 123.433 KDT.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Banque au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les intérêts et revenus assimilés ainsi que les commissions (en produits) comptabilisés en résultat net de la Banque totalisent 1.200.141 KDT (soit 90,59% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés ainsi que des commissions (en produits) sont décrites au niveau de la note 3.1.4 des états financiers « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances clients* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information de la Banque, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés ainsi que des commissions (en produits) constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par la Banque en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts ;
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

60 ans

Au 31 décembre 2019, les créances figurent à l'actif du bilan de la Banque pour un montant brut de 11.851.860 KDT; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.031.450 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 373.838 KDT.

Comme indiqué au niveau de la note 3.1 des états financiers « Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », la Banque procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'elle estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition de la Banque au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par la Banque, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements de la Banque repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par la Banque en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par la Banque.

3) Comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement de la Banque totalise 1.648.697 KDT au 31 décembre 2019 et représente un poste important du bilan (12,67 % du total des actifs).

Comme indiqué dans la note 3.2.2 des états financiers « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents* », les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non côtés, et à la valeur de marché pour les titres côtés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon la nature des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

1) La note 4.3.8 des états financiers décrit les engagements de la Banque envers les entreprises publiques qui totalisent 2.748.611 KDT au 31 décembre 2019 (soit environ 21% du total des engagements en bilan et hors bilan). Ils sont constitués à hauteur de 66% des engagements envers l'Office des Céréales qui s'élèvent à 1.805.239 KDT, et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 902.657 KDT. Ces engagements ont connu une hausse considérable de 983.228 KDT (+56%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2018, s'expliquant principalement par la prise en charge par l'Office des Céréales des engagements des collecteurs de céréales locales.

Les garanties reçues par la Banque en couverture des risques de contrepartie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 2.221.307 KDT au 31 décembre 2019, dont des garanties de l'État s'élevant à 1.759.268 KDT et accordées dans leur grande majorité en application des dispositions de l'article 10 de la loi n°2019-78 du 23 décembre 2019, portant loi de finances pour l'année 2020.

2) Les notes 4.13 et 6.10 des états financiers décrivent les modalités et les conséquences de l'augmentation du capital, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 mars 2019, sur la situation financière de la Banque et son résultat net de l'exercice 2019. Le capital social a été porté de 176.000 KDT à 320.000 KDT selon les modalités suivantes : souscription et libération intégrale de 28.160.000 actions nouvelles émises en numéraire et par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'État sur la Banque, et attribution de 640.000 actions gratuites résultant d'une incorporation de réserves. Les créances détenues par l'État ayant servi à cette opération d'augmentation du capital sont relatives aux deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, pour les montants respectifs de 89.902 KDT et 79.845 KDT.

Afin de permettre la réalisation de cette opération pour la partie imputable sur le fonds budgétaire de 160.000 KDT, l'État a mis en jeu la clause de retour à meilleure fortune en considérant que l'équilibre financier de la Banque est rétabli en vertu des dispositions de l'article 28 de la loi n°2018-56 du 27 décembre 2018, portant loi de finances pour l'année 2019, et indépendamment de la satisfaction ou non des cinq critères prévus par la convention régissant ce fonds budgétaire. De ce fait, une partie du passif éventuel de 160.000 KDT a été transformé en un passif actuel (obligation de remboursement d'une créance envers l'État) en comptabilisant une charge exceptionnelle d'un montant de 79.845 KDT, considérée comme étant déductible du bénéfice imposable à l'impôt sur les sociétés au titre de l'exercice 2019.

Notre audit de l'opération d'augmentation du capital de la Banque a été accompagné d'une vérification approfondie de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, ce qui a permis d'apporter les ajustements nécessaires et de présenter de manière séparée, au bilan ou dans les notes aux états financiers, les actifs et les passifs s'y rapportant, totalisant respectivement 208.240 KDT et 216.932 KDT au 31 décembre 2019.

La Banque envisage de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires au cours de l'exercice 2020 (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, alternative du transfert à la Banque des actifs et des passifs relatifs aux deux fonds budgétaires, etc.).

3) La note 8 des états financiers décrit l'évènement postérieur du COVID-19, non lié à des conditions existant à la date de clôture et n'ayant entrainé aucune modification des comptes. La propagation de la pandémie du COVID-19 depuis le mois de mars 2020 en Tunisie a été accompagnée par une série de dispositions réglementaires sanitaires qui pourraient impacter de façon significative l'économie du pays, étant donné que plusieurs opérateurs économiques en subissent les conséquences, en termes de baisse du niveau d'activité, de non-recouvrement des créances clients, etc. Ces circonstances pourraient engendrer un accroissement du risque de crédit, du risque de liquidité et du risque de marché, auxquels la Banque est exposée.

Les mesures sanitaires ont été accompagnées par des mesures socio-économiques, notamment des dispositions mises en place par la Banque Centrale de Tunisie à travers certaines circulaires émises en 2020 et portant des mesures de soutien en faveur des parties lésées par le COVID-19, se rapportant principalement au report du remboursement des échéances bancaires et la gratuité de certains services. L'application desdites dispositions pourrait entrainer une baisse du produit net bancaire et du résultat net qui seront réalisés par la Banque au titre de l'exercice 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la Banque dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation :
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sousjacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséguences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la Banque. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans le système de contrôle interne de la Banque, susceptibles d'impacter la fiabilité de ses états financiers relatifs à l'exercice 2019.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la Banque avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la Direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la Banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 15 mai 2020

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS



Groupement GEM & FINACO

Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Le Banquier - 2ème étage Rue du Lac Windermere Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131 E-mail : gem.gabsi@planet.tn Groupement CSL & CNW
Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie

Tél.: (216) 71 950 252 Fax.: (216) 71 951 296

E-mail : samir.labidi@planet.tn

RAPPORT SPÉCIAL EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

Messieurs les Actionnaires de la Banque Nationale Agricole (BNA BANK),

En application des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, et des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par ces textes.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues lors de la mise en œuvre de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

Conventions nouvellement conclues et/ou réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2019

1) La BNA Bank a émis, en 2019, sans recours à l'appel public à l'épargne, un emprunt obligataire subordonné « 2019-1 » d'un montant de 50 millions de dinars, avec les conditions suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
A	5 ans	10,5% et/ou TMM+2,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
В	7 ans dont deux années de grâce	11% et/ou TMM+2,8%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

La BNA Capitaux a été chargée de préparer le dossier administratif de cet emprunt obligataire subordonné ; à ce titre, elle a bénéficié d'une commission de placement de 150 KDT (hors TVA).

Les montants souscrits par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts générés en 2019 par cet emprunt obligataire subordonné se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Intérêts 2019
SICAR INVEST	2.390	3
TUNIS-RE	1.500	18
AMI Assurances	7.000	67
Total en KDT	10.890	88

- 2) En application des termes du protocole d'accord signé avec BNA Capitaux en janvier 2019 et de l'avenant signé en septembre 2019, portant modification des conditions financières, la BNA Bank a confié à BNA Capitaux les prestations suivantes, dans le cadre de l'Opération d'augmentation de capital réalisée en 2019 :
- La collecte des informations comptables, financières, juridiques et sectorielles relatives à la Banque ;
- L'établissement du document de référence et de la note d'opération en vue de l'obtention du visa du CMF;
- Les échanges avec le CMF pour les compléments d'informations ;
- L'obtention du visa :
- L'établissement d'un document de commercialisation auprès des actionnaires anciens et potentiels à prospecter;
- L'assistance au montage de l'Opération, et notamment les relations avec les intermédiaires en bourse, les banques dépositaires et Tunisie Clearing ;
- L'assistance dans la préparation de la compagne de communication et la promotion de l'Opération ;
- Le placement auprès des investisseurs (actionnaires anciens et potentiels).

Au cours de l'exercice 2019, les commissions facturées par BNA Capitaux à la BNA Bank, dans le cadre de l'exécution de ce protocole d'accord amendé, s'élèvent à 630 KDT (hors TVA) et se décomposent comme suit :

- Une commission forfaitaire de 30 KDT (hors TVA) ;
- Une commission de succès égale à 0,6% du montant global des souscriptions réalisées dans le cadre de l'augmentation de capital (déduction faite de la part souscrite par l'Etat), soit 404 KDT (hors TVA) ;
- Une commission de placement au taux de 0,8% assise sur la valeur globale des titres souscrits, soit 196 KDT (hors TVA).
- 3) Le montant cumulé des achats d'équipements et de consommables informatiques et de prestations de services (notamment de maintenance) auprès de la filiale Tunisie Informatique Services (TIS), au cours de l'exercice 2019, s'élève à 7.741 KDT (hors TVA).
- 4) En 2019, la BNA Bank a conclu avec sa filiale SOFINREC, des contrats portant sur la cession, au dinar symbolique, de deux lots de créances compromises (lot 1 et lot 2) et d'un lot d'affaires litigieuses (lot 3), qui se présentent comme suit :

Désignation	Total des créances cédées	Montant des intérêts	Reprises de provisions, agios et intérêts réservés	
Lot 1 - créances compromises	42.117	1.638	63.731	
Lot 2 - créances compromises	21.456	325		
Lot 3 - affaires litigieuses	3.569	-	3.569	
Total en KDT	67.142	1.963	67.300	

5) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, en 2019, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 96.181 KDT réparti comme suit :

Relation	Encours au 31/12/2019
SICAR INVEST	2.700
Placement Obligataire SICAV	16.585
SICAV BNA	446
AMI Assurances	19.000
BNA Capitaux	4.450
SOIVM SICAF	1.900
TUNIS-RE	50.400
Agro-Services	200
SOFINREC	500
Total en KDT	96.181

Au cours de l'exercice 2019, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 3.650 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

6) La BNA Bank a signé, en 2019, avec la CTAMA (administrateur) une convention de dépôt à terme dont la situation se présente comme suit au 31 décembre 2019 :

Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2019
Compte de placement	31/12/2019	23/06/2020	11,80%	250
	Total en KDT			250

Au cours de l'exercice 2019, la BNA Bank a servi à la CTAMA un montant de 14 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ce placement à terme.

Opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31/12/2019 et relatives à des conventions conclues et autorisées au cours des exercices antérieurs

- 1) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'Etat conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013, portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015, portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016, portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances s'élève à 90.443 KDT au 31 décembre 2019, dont un montant de 25.529 KDT sur fonds propres et fonds extérieurs. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA Bank et l'État Tunisien en date du 24 mai 2017.
- 2) La BNA Bank a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément aux dispositions de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999. L'encours de ces créances s'élève à14.956 KDT au 31 décembre 2019.

- 3) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer des subventions non remboursables, des dotations ou des crédits) en contrepartie de la perception de commissions. L'encours de ces fonds budgétaires s'élève à 234.000 KDT au 31 décembre 2019. Les commissions de gestion revenant à la BNA Bank, au titre de l'exercice 2019, totalisent 4.079 KDT (hors TVA).
- 4) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, une dotation de l'État a été inscrite parmi les capitaux propres de la BNA Bank pour un montant de 133 millions de dinars. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouvrés par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank, moyennant la mise en jeu de la garantie souveraine, et des montants recouvrés par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 89.902 KDT;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 43.098 KDT.

Le Conseil d'Administration de la BNA Bank a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 KDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, dont un montant de 89.902 KDT imputable sur le fonds budgétaire de 133 millions de dinars.

Ainsi, au 31 décembre 2019, seuls le concours potentiel de 43.098 KDT demeure comptabilisé au niveau des fonds propres de la BNA Bank.

5) La BNA Bank a conclu avec l'État Tunisien, en date du 17 février 2004, une autre convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 160 millions de dinars, ont été transférées à la BNA Bank (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement du principal des échéances impayées pour plus d'un an). Conformément à cette convention, la BNA Bank a inscrit un engagement hors bilan sous la rubrique « Cautions, avals et autres garanties donnés » pour un montant de 160 millions de dinars, suite à la substitution des comptes de passifs correspondants par des provisions pour dépréciation des engagements. Par ailleurs, la BNA Bank est tenue de restituer les sommes qui lui ont été transférées dès lors que son équilibre financier est rétabli.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA Bank, dans le cadre de la mise en jeu de la garantie sus-indiquée, ainsi que des montants recouvrés par la BNA Bank et non encore versés à l'État, permet de stratifier la dotation accordée en deux catégories :

- Un concours qualifié de « substantiel » et correspondant au cumul des montants versés par l'État à la BNA Bank dans le cadre de la mise en jeu de la garantie souveraine et des montants recouvrés par la BNA Bank sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État, soit 79.845 KDT;
- Un concours qualifié de « potentiel » et correspondant au reliquat, soit 80.155 KDT.

Le concours substantiel de 79.845 KDT, ayant servi à l'augmentation de capital réalisée en 2019, a donné lieu à la transformation d'une partie du passif éventuel (engagement hors bilan) en un passif actuel (obligation de remboursement d'une partie des crédits transférés) et à la comptabilisation d'une charge exceptionnelle d'égal montant au cours de l'exercice 2019.

Le concours potentiel de 80.155 KDT demeure, quant à lui, en « Engagements hors bilan » au 31 décembre 2019.

- **6**) Certaines créances présentant un risque de crédit avéré ont été prises en charge par l'État en vertu des textes suivants :
- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles ;
- L'article 25 de la même loi : Prise en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques ou à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, sur 25 ans et sans intérêts.

Le montant total desdites créances prises en charge par l'État a été arrêté à 329.591 KDT. Leur encours cumulé au 31 décembre 2019 s'élève à 66.222 KDT.

- 7) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA (administrateur) un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite, soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'exercice 2019 s'élève à 3.884 KDT.
- 8) La BNA Bank a souscrit auprès de la CTAMA (administrateur) un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la BNA Bank au titre de l'exercice 2019 s'élève à 4.796 KDT.
- 9) La BNA Bank a signé avec SIP-SICAR (absorbée par la filiale SICAR INVEST en 2017) des conventions de gestion de plusieurs fonds à capital risque, constitués au cours de la période 2010 à 2015 pour un montant initial cumulé de 23.000 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 14.666 KDT au 31 décembre 2019.

En outre, la BNA Bank a signé avec sa filiale SICAR-INVEST un avenant à la convention de gestion de fonds à capital risque. En vertu de cette convention amendée, la BNA Bank a confié à sa filiale SICAR-INVEST la gestion d'une enveloppe entièrement libérée par tranche (au cours de la période 1997-2018) d'un montant initial cumulé de 277.957 KDT. Ces fonds gérés présentent un solde cumulé (net de provisions) de 206.543 KDT au 31 décembre 2019.

Les conditions de rémunération de SICAR-INVEST, au titre de sa gestion des fonds à capital risque, se résument comme suit :

- Commission de gestion annuelle sur l'encours des fonds confiés de 0,5%;
- Commission de recouvrement de 2,5%;
- Commission de rendement de 5% décomptée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values de l'activité capital risque et autres produits liés.

Au cours de l'exercice 2019, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 274 KDT (hors TVA) au titre de ces différentes commissions, et a payé à SICAR-INVEST un montant total de 1.913 KDT au titre de ses commissions de gestion relatives à l'exercice 2018.

- 10) En 2010, la BNA Bank a signé avec la SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque pour un montant initial cumulé de 900 KDT. Ces deux fonds gérés, demeurant impayés, sont totalement provisionnés au 31 décembre 2019.
- Frais de gestion de 1% des actifs nets du fonds avec un minimum de 4,500 KDT pour chaque fonds ;
- Commission de performance de 10% sur les plus-values réalisées et dividendes perçus par chaque fonds ;
- Commission de rendement de 10% sur les produits des placements réalisés par chaque fonds.

Les commissions de gestion revenant à la SODINO, au titre de l'exercice 2019, s'élèvent à 9 KDT (hors TVA).

- 11) En vertu de conventions conclues avec la Placement Obligataire SICAV, SICAV BNA et BNA Capitaux, la BNA Bank assure la fonction de dépositaire de titres et de fonds. En rémunération des prestations fournies, elle bénéficie des commissions suivantes :
- 0,15% du montant de l'actif net de Placement Obligataire SICAV. La commission perçue au titre de l'exercice 2019 s'élève à 372 KDT (hors TVA) ;
- 1.000 DT (hors TVA), à verser annuellement par SICAV BNA;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP BNA Capitalisation, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2019 s'élève à 12 KDT (hors TVA) ;
- 0,1% du montant de l'actif net du FCP Progrès, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2019 s'élève à 1 KDT (hors TVA) ;
- 0,2% du montant de l'actif net du FCP Sécurité, à verser trimestriellement par BNA Capitaux. La commission perçue en 2019 s'élève à 51 KDT (hors TVA).
- 12) Au cours de l'exercice 2007, il a été procédé à la mise à jour de la convention liant la BNA Bank à BNA Capitaux et portant sur :
- La tenue du registre des actionnaires et autres services annexes, en contrepartie d'une rémunération forfaitaire annuelle de 30 KDT (hors TVA) ;
- La gestion du portefeuille pour le compte de la BNA Bank ; à ce titre, BNA Capitaux perçoit :
 - Une commission sur transaction boursière de 0,4% du montant de la transaction;
 - Une commission sur encaissement de coupon de 0,2% du montant du coupon ;
 - Des frais de tenue de compte de 0,075% du montant du portefeuille des valeurs mobilières mouvementées, avec un maximum de 2.500 DT par valeur.

En rémunération des prestations qu'elle a fournies au cours de l'exercice 2019, dans le cadre de l'exécution de cette convention, BNA Capitaux a facturé à la BNA Bank un montant global de 103 KDT (hors TVA).

- 13) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial pour l'agence de Sousse. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er avril 2008 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.800 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1er avril 2009. Le loyer relatif à l'année 2019 s'élève à 8 KDT (hors TVA).
- 14) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Sfax. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er juillet 2007 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 4.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 1er juillet 2008. Le loyer relatif à l'année 2019 s'élève 7 KDT (hors TVA).
- 15) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à la Marsa. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 15 décembre 2013 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 7.200 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du 15 décembre 2014. Le loyer relatif à l'année 2019 s'élève 9 KDT (hors TVA).
- 16) La BNA Bank a loué à BNA Capitaux un local à usage commercial situé à Ben Arous. Le bail est consenti pour une période d'une année, commençant le 1er juillet 2010 et renouvelable par tacite reconduction, moyennant un loyer annuel de 3.600 DT (hors TVA), avec une majoration annuelle de 5% à partir du le 1er juillet 2011. Le loyer relatif à l'année 2019 s'élève 5 KDT (hors TVA).
- 17) En décembre 2011, la BNA Bank a conclu avec sa filiale Tunisie Informatique Services (TIS) un avenant au contrat de location d'un local utilisé comme siège social. Le bail est consenti moyennant un loyer annuel de 14.400 DT (TTC), avec une majoration de 5% tous les deux ans à compter du 1er janvier 2011. Le loyer relatif à l'année 2019 s'élève à 14 KDT (hors TVA).
- 18) L'encours des montants souscrits par les filiales et entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017 et 2018, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

Société	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts 2019
SICAR INVEST	7.200	2.000	-	400	-	966
Placement Obligataire SICAV	10.000	-	3.000	-	1.665	1.199
TUNIS-RE	1.800	4.000	2.000	2.400	333	667
AMI Assurances	4.000	3.000	300	3.200	333	1.062
Agro-Services	-	-	30	-	-	3
SICAF Participations BNA	400	-	-	-	-	38
Total en KDT	23.400	9.000	5.330	6.000	2.331	3.935

19) L'encours des montants souscrits par la CTAMA (administrateur) aux emprunts obligataires émis par la BNA Bank au cours des exercices 2009, 2016, 2017 et 2018 ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

Emprunts	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	TOTAL en KDT
Encours au 31/12/2019	3.200	2.500	3.000	666	9.366
Intérêts 2019	330	247	285	38	900

20) En 2008, la BNA Bank a émis le « FCP Sécurité » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'exercice 2018.

Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2019
TUNIS-RE	6.000	9.998
AMI Assurances	8.000	13.330
Total en KDT	14.000	23.328

21) La CTAMA (administrateur) a souscrit au « FCP Sécurité » dans le cadre de sa prorogation. Le montant souscrit à ce fonds ainsi que la valorisation du portefeuille correspondant se présentent comme suit au 31 décembre 2019 :

Société	Montant souscrit	Valorisation du portefeuille au 31/12/2019
CTAMA	2.000	3.333
Total en KDT	2.000	3.333

22) Les soldes des comptes courants ouverts par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2019 :

Partie liée	Solde des au 31/1		Intérêts relatifs à l'exercice 2019	
_	Débiteur	Créditeur	Encaissés	Servis
SIMPAR	1.381	324	156	el Kiret viers L'Histories d'an A ri an
SIVIA	196	1.328	120	-
ESSOUKNA	-	1.416	65	-
Agro-Services	-	234	-	(1)
TIS	156	-	68	-
BNA CAPITAUX	-	1.463	-	(146)
LES ŒILLETS	34	-	32	-
SOFINREC	-	328	3	-
Placement Obligataire SICAV	-	444	-	(31)
SOGEST	565	-	62	-
EL MADINA	157	972	56	-

Total en KDT	8.933	30.780	674	317
GENERALE DES VENTES	-	1	-	-
AMI Assurances	3.201	2 313	112	-
ZIED	-	-	-	-
TUNIS-RE	-	2.273	-	(23)
SODET SUD	-	6	-	-
SICAF PARTICIPATIONS BNA	-	1	-	_
SICAV BNA	-	1	-	(1)
SOIVM SICAF	-	36	-	
SICAR INVEST	3.243	19.640	-	(115)

23) Les concours bancaires accordés par la BNA Bank à ses filiales et entreprises associées, ainsi que les intérêts y afférents se détaillent comme suit au 31 décembre 2019 :

Société	Montant au 31/12/2019	Intérêts relatifs à l'exercice 2019
SIMPAR	38.172	3.815
LES ŒILLETS	13.962	399
ESSOUKNA	33.122	3.653
SIVIA	26.352	2.592
EL MADINA	25.677	3.399
SODET SUD	2.003	-
SOFINREC	15.804	1.756
GENERALE DES VENTES	1.304	-
Total en KDT	156.396	15.614

24) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites, en 2018, par les filiales et entreprises associées de la BNA Bank totalisent, au 31 décembre 2019, un montant de 56.900 KDT réparti comme suit :

Relation	Encours au 31/12/2019
AMI Assurances	35.000
TUNIS-RE	21.900
Total en KDT	56.900

Au cours de l'exercice 2019, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 5.223 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ces dépôts à terme.

25) L'encours des conventions de dépôts à terme souscrites par les administrateurs de la BNA Bank, au cours des exercices antérieurs, se présente comme suit au 31 décembre 2019

Relation	Nature	Date de souscription	Date d'échéance	Taux d'intérêt	Encours au 31/12/2019
CTAMA	Dépôt à terme	30/12/2016	19/12/2021	7,23%	10.000
	Total en KDT				10.000

Au cours de l'exercice 2019, la BNA Bank a comptabilisé une charge globale de 723 KDT sous forme d'intérêts en rémunération de ce dépôt à terme.

Obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants

- 1) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers les dirigeants, tels que visés par l'article 200 (nouveau) Il § 5 du Code des Sociétés Commerciales, se détaillent comme suit :
- La rémunération du Directeur Général a été fixée par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 25 mai 2016, conformément au décret gouvernemental n°2015-968 du 06 août 2015 fixant le régime de rémunération des directeurs généraux des banques publiques et des présidents de leurs conseils d'administration. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, d'un quota de 500 litres de carburant par mois, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du Conseil d'Administration en date du 31 janvier 2019. Cette rémunération se compose d'un salaire mensuel, de diverses primes (prime de bilan, prime de rendement, 13ème mois et enveloppe de fin d'année), d'un quota mensuel de carburant, de la mise à disposition d'une voiture de fonction et du remboursement des frais téléphoniques ;
- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs ainsi que la rémunération des présidents et membres des comités émanant du Conseil d'Administration ont été fixés par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 avril 2019, comme suit :
 - Jetons de présence de 2.500 DT (bruts) par administrateur et 5.000 DT (bruts) pour le président du Conseil d'Administration :
 - Rémunération de 2.500 DT (bruts) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques ;
 - Rémunération de 1.250 DT (bruts) pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités émanant du Conseil d'Administration.

Les rémunérations servies par la BNA Bank, à ce titre, au cours de l'exercice 2019 s'élève 259.000 DT et se ventilent comme suit :

Bénéficiaires	Montant servis en 2019
Conseil d'Administration (jetons de présence)	166.000
Comité Permanent d'Audit (CPA)	25.000
Comité Exécutif des Rémunérations et des Nominations	14.000
Comité Interne des Marchés	15.000
Comité des Risques	23.000
Comité de Recouvrement	16.000
Total en DT	259.000

2) Les obligations et engagements de la BNA Bank envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2019, se présentent comme suit :

Catégorie de	Directeur	Directeur Général		Directeur Général Adjoint (*)		Administrateurs et membres de comités	
rémunérations	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2019	
Avantages à court terme	712.491	75.227	122.209	12.463	268.750	167.500	
Avantages postérieurs à l'emploi							
Total en DT	712.491	75.227	122.209	12.463	268.750	167.500	

(*) Les charges de l'exercice comportent les salaires et compléments de salaires, les avantages en nature ainsi que les charges sociales se rapportant au DGA en tant que chef de pôle pour la période allant du 15 avril 2019 au 31 décembre 2019. Un complément de rémunération lui a été servi en 2020 pour un montant brut de 112.365 DT.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016, relative aux banques et aux établissements financiers, des articles 200 (et suivants) et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis, le 15 mai 2020

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI

ACTIVITE DU GROUPE BNA EN 2019



LES FILIALES FINANCIERES

BNA CAPITAUX

BNA Capitaux est une société d'intermédiation en bourse, créée en 1995. Son capital social est de 5 MD.

BNA Capitaux et en dépit de la conjoncture boursière défavorable, caractérisée par une baisse du volume des transactions et du niveau des cotations a pu limiter au maximum l'impact sur les revenus.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	3 533,1	3 705,0	-4,6%
REX	-1 053,0	-319,7	229,4%
Résultat net	-273,2	501,3	-154,5%
Div/action	-	6 D	-100,0%

Les revenus de la société ont baissé de 5% par rapport à l'exercice précédent, se situant à 3,5 MD.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 14%, totalisant 4,6 MD.

Les produits financiers ont enregistré une hausse de 3% passant à 900 mD et les charges financières ont augmenté de 143%, pour totaliser 150 mD.

Il s'ensuit une dépréciation du résultat d'exploitation et du résultat net respectivement de 229% et de 155 %, passant respectivement à (1.053 mD) et à (273 mD).

SOIVM SICAF

La SOIVM SICAF est une Société d'Investissement à Capital Fixe, créée en 1993. Son capital social est de 4 MD.

SOIVM SICAF poursuit l'adaptation de son activité dans une conjoncture peu porteuse. Le portefeuille placements s'est maintenu au-dessus de 6 MD et ce en dépit de l'évolution défavorable du marché boursier.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	390,3	276,4	41,2%
REX	185,8	581,3	-68,0%
Résultat net	184,6	580,0	-68,2%

Les revenus ont progressé de 41% se situant à 390 mD

Cependant les produits du portefeuille ont fléchi de 55% en passant de 1.013 mD en 2018 à 455 mD en 2019. Laquelle baisse est liée à une opération non récurrente réalisée en 2018 (cession de 91.412 actions BNA) et ayant généré des revenus de 583 mD.

Le résultat d'exploitation baisse de 68% pour se situer à 186 mD.

Ainsi, et en dépit d'un marché peu porteur la SOIVM SICAF a pu maintenir son résultat bénéficiaire pour s'établir à 185 mD contre 580 mD en 2018.

SICAR INVEST

La SICAR INVEST est une société d'investissement à capital risque, créée en 1997. Son capital s'élève à 10 MD et ce depuis la fusion avec la SIP SICAR en 2018.

La SICAR INVEST a approuvé en 2019 le financement de 17 projets pour un montant de 62 MD contre 19 projets en 2018 portant sur 45 MD.

Les décaissements se sont élevés à 37 MD et les recouvrements effectués ont totalisé 12,3 MD contre 12 MD en 2018.

Les ressources gérées par la SICAR INVEST pour le compte de tiers sont passées de 244 MD au 31/12/2018 à 331 MD au 31/12/2019.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	3 111,4	2 590,2	20,1%
REX	2 020,6	1 810,9	11,6%
Résultat net	1 810,0	1 658,0	9,2%
Div/Action	0,6 D	0,5 D	20,0%

Les revenus ont dépassé pour la première fois le cap des 3 Millions de dinars contre 2,6 MD pour 2018, soit une nette hausse de 20,1%. Cette hausse est liée notamment à celle des commissions de gestion des Fonds Gérés qui ont augmenté de 27%, se situant à 2,5 MD.

Cette hausse provient à la fois de l'augmentation des encours gérés et de la performance réalisée en termes de rendement et de recouvrement.

Les charges d'exploitation ont totalisé 1.947 mD contre 1.583 mD en 2018.

Le résultat d'exploitation marque une amélioration de 11,6% pour s'établir à 2 MD.

SICAR INVEST enregistre ainsi un résultat net de 1,8 MD, en amélioration de 9,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat net réalisé a permis la distribution de dividendes à un taux de 6 %.

SICAF PARTICIPATIONS BNA

La SICAF PARTICIPATIONS BNA est une société d'investissement à capital fixe, créée en 2003. Son capital social est de 500 mD.

Au cours de l'exercice 2019, le portefeuille participations n'a pas enregistré de mouvement, sa valeur comptable s'élève à 68 mD.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	73,1	68,1	7,4%
REX	52,4	44,6	17,4%
Résultat net	44,4	42,9	3,7%

L'exercice 2019 a enregistré une hausse des revenus de 7,4 %, passant de 68 mD à 73 mD. Parallèlement, les charges d'exploitation ont augmenté de 17,6%.

Le résultat d'exploitation s'améliore de 17% pour se situer à 52 mD.

Il s'ensuit, un résultat net en légère hausse de 3,7% par rapport à l'exercice précédent, soit 44,4 mD.

SOFINREC

La SOFINREC est une société de recouvrement de créances, créée en 2001. Son capital social est de 13.775 mD.

Les recouvrements ont totalisé 10,8 MD en 2019 contre 9,4 MD au titre de 2018, permettant ainsi de réaliser des revenus de 7,5 MD, en hausse de 17% par rapport à l'exercice 2018.

Le revenu net de recouvrement s'est situé à 6,7 MD, en hausse de 17,6% par rapport à 2018.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	7 500,1	6 394,1	17,3%
Revenus net	6 680,0	5 681,2	17,6%
REX	3 305,9	2 809,8	17,7%
Résultat net	976,1	1 141,3	-14,5%

Le coût du risque net sur le portefeuille de créances est de 56 mD contre une reprise de 208 mD en 2018.

Le résultat d'exploitation a bondi de 17,7 % pour se situer à 3,3 MD.

Les charges financières et l'impôt sur les bénéficies ont augmenté respectivement de 11 % et de 97%.

Le résultat net marque ainsi une baisse de 14,5% pour se situer à +1 MD contre +1,1 MD en 2018.

PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV

La société Placement Obligataire Sicav est une SICAV de type obligataire. Son capital social s'élève à 203.710 mD au 31/12/2019.

Sous l'effet des opérations de souscriptions et de rachats dont le solde est de (58 MD), l'actif net a affiché une baisse de 21,2% par rapport à l'année précédente, ramené de 272,8 MD au 31/12/2018 à 214,8 MD au 31/12/2019. Cette baisse est étroitement liée à l'attrait des capitaux vers les placements bancaires nettement plus intéressants en termes de rendement.

En mD	2019	2018	Var en %
Actif net	214 840,7	272 812,5	-21,2%
Revenus	14 998,8	20 221,0	-25,8%
REX	13 001,0	17 506,8	-25,7%
Résultat net	13 438,4	17 915,6	-25,0%
Div/action	5D,504	5D,365	2,6%
Rendement	5,38%	5,24%	2,7%



Parallèlement, les revenus des placements ont totalisé 15 MD contre 20,2 MD en 2018, soit une baisse de 26 %.

Les charges de gestion des placements sont passées de 2,2 MD en 2018 à 1,6 MD en 2019, enregistrant une baisse de 27,3%.

Le résultat d'exploitation et le résultat net ont enregistré une baisse, respectivement de 25,7% et de 25,0% pour se situer à 13,0 MD et à 13,4 MD.

La Valeur Liquidative est passée de 105,926 DT au 31/12/2018 à 106,225 DT au 31/12/2019 et ce, après détachement d'un dividende de 5,365 DT permettant ainsi d'afficher un rendement net annuel de 5,38 % au titre de l'exercice 2019 (6,72% Brut).

Le rendement affiché par POS est supérieur au rendement moyen des Sicav Obligataire da place qui a été de 5.10%.

SICAV BNA

La SICAV BNA est une société d'investissement à capital variable de type mixte, créée en 1993. Son capital social est de 2.235 mD au 31/12/2019.

L'actif net a fléchi de 16,5% par rapport à l'année précédente, passant de 2,7 MD à 2,3 MD et ce, à la fois sous l'effet du mouvement de souscriptions/rachats et du rendement du portefeuille placements.

En mD	2019	2018	Var en %
Actif net	2 269,0	2 716,3	-16,5%
Revenus	127,0	130,1	-2,4%
REX	38,3	37,2	3,0%
Résultat net	-104,1	160,5	-164,9%
Div/action	-	1D,420	-100,0%

Les revenus des placements ont totalisé 127 mD en 2019 contre 130 mD en 2018, soit une légère baisse de 2.4% dont 84mD liés aux dividendes sur les actions.

Les charges de gestion des placements sont passées de 42 mD en 2018 à 37 mD en 2019 enregistrant une baisse de 11.9%.

Le résultat d'exploitation a légèrement progressé de 3 % pour s'établir à 38,3 mD au 31/12/2019.

Cependant, la baisse du marché a entrainé la constatation d'une charge de 182 mD au titre de la dépréciation du portefeuille titres. Ceci s'est traduit par une baisse du résultat net qui a fléchi significativement de 165% pour passer de 161 mD à -104 mD.

La valeur liquidative est passée de 101,684 DT au 31/12/2018 à 96,313 DT au 31/12/2019 et ce après détachement d'un dividende de 1,420 DT. Ainsi, le rendement annuel affiché a marqué un net repli, se situant à -3,89 % contre 5,45% en 2018.

GROUPE IMMOBILIER

SIMPAR

La Société immobilière et de participations est une société de promotion immobilière, créée en 1973. Son capital social est de 5,5 MD.

Les revenus ont enregistré une augmentation de 106% en 2019, totalisant 16,3 MD.

Les stocks s'élèvent à 68,6 MD au 31/12/2019 dont 20,9 MD liés aux travaux terminés, 27,2 MD relatifs aux terrains à bâtir et 20,6 MD relatifs aux travaux en cours.

Pour ce qui est du portefeuille participations, il affiche une valeur nette de 10,3 MD.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	16 252,2	7 871,5	106,5%
REX	2 349,9	3 487,7	-32,6%
Résultat net	-2 769,0	-864,8	220,2%

Les charges d'exploitation ont augmenté de 217% pour se situer à 13,9 MD et ce spécialement sous l'effet de la variation de stocks et des dotations aux provisions, accusant respectivement une augmentation de 10,9 MD et de 1,4 MD.

Le résultat d'exploitation a enregistré un repli de 33%, se situant à +2,3 MD.

Les charges financières ont à leur tour augmenté de 18%, totalisant 5 MD.

L'exercice 2019 s'est soldé ainsi par un résultat net déficitaire de 2,8 MD, en dépréciation de 220%.

ESSOUKNA

La Société ESSOUKNA est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 5,05 MD.

Sur l'ensemble de l'année 2019, les revenus ont progressé de 53% totalisant 16,2 MD.

Ces revenus ont été réalisés grâce à la vente de 83 logements, 9 lots de terrains, 10 celliers et 7 commerces.

Par ailleurs, la société dispose au 31/12/2019 de 192 appartements, 27 celliers et 35 locaux commerciaux destinés à la vente pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 20,5 MD.

Les stocks atteignent 57 MD au 31/12/2019 dont 22 MD liés aux terrains à bâtir, 15 MD aux travaux en cours et 20 MD relatifs aux projets achevés.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	16 195,9	10 601,8	52,8%
REX	3 305,7	2 947,1	12,2%
Résultat net	302,4	950,9	-68,2%
Div/action		0D,070	

Les charges d'exploitation ont enregistré une hausse de 68%, en totalisant 12,9 MD.

Le résultat d'exploitation est amélioré de 12 %, s'établissant à 3,3 MD contre 2,9 MD en 2018.

Les charges financières ont augmenté de 32%, totalisant 3,8 MD.

ESSOUKNA dégage alors un résultat net de 0,3 MD, soit -68% par rapport à 2018.

En dépit de la conjoncture difficile que connait l'ensemble du secteur de la promotion immobilière, ESSOUKNA a pu développer son rythme d'activité, contenir ses charges et ainsi continuer à afficher un résultat bénéficiaire.

IMMOBILIERE DES ŒILLETS

La société Immobilière des Œillets est une société de promotion immobilière, créée en 1983. Son capital social est de 900 mD.

Au cours de l'exercice 2019, les revenus ont totalisé 1,2 MD et ce, à travers la commercialisation de 9 appartements et de sa quote-part (15%) dans 9 lots de terrains.

Aussi, la société dispose au 31/12/2019 de 13 appartements et 5 boutiques destinés à la vente pour un chiffre d'affaires prévisionnel de 10 MD, outre sa quote-part dans le projet de lotissement de terrains à Sousse.

Les stocks totalisent 12,7 MD au 31/12/2019 dont 10 MD au titre des travaux terminés.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	1 152,5	66,3	1638,6%
REX	90,6	197,7	-54,2%
Résultat net	-1 079,9	-1 111,0	-2,8%

Les charges d'exploitation ont augmenté pratiquement au même rythme que les revenus pour totaliser 1,5 MD.

Le résultat d'exploitation a enregistré une baisse de 54,2%, se situant à 91 mD.

Parallèlement, les charges financières ont baissé de 0,1 MD, et l'exercice a été clôturé par un résultat négatif de 1,1 MD.

EL MADINA

La société « EL MADINA » est une société de promotion immobilière, créée en 1988. Son capital social est de 900 mD.

En 2019, EL MADINA a pu tripler son chiffre d'affaires pour totaliser 11,4 MD.

Les stocks sont de 26,6 MD au 31/12/2019 dont 9,2 MD liés aux travaux terminés.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	11 388,1	3 870,9	194,2%
REX	2 391,6	1 812,0	32,0%
Résultat net	-751,5	-1 169,2	-35,7%

Les charges d'exploitation augmentent sensiblement de 337% par rapport à l'année dernière, passant à 9 MD et ce, sous l'effet de la variation des stocks qui a totalisé 5,4 MD.

Le résultat d'exploitation enregistre une amélioration de 32%, s'établissant à 2,4 MD.

Les charges financières enregistrent une légère hausse de 6% pour s'établir à 3,2 MD.

EL MADINA affiche un résultat net de - 0,8 MD, soit une amélioration de 36%.

SIVIA

La société « SIVIA » est une société de promotion immobilière, créée en 1980. Son capital est de 1,4 MD.

L'année 2019 a été marquée par une hausse des revenus de 36 %, totalisant 8,3 MD contre 6,1 MD en 2018.

Les stocks totalisent 30,7 MD au 31/12/2019 dont 19,9 MD liés aux travaux terminés.

En mD	2019	2018	Var en %
Revenus	8 339,8	6 109,6	36,5%
REX	84,4	1 366,5	-93,8%
Résultat net	-3 304,1	-1 248,1	164,7%

Les charges d'exploitation ont augmenté de 74%, se situant à 8,3 MD, spécialement sous l'effet de la variation de stocks.

Le résultat d'exploitation a enregistré ainsi un net repli de 94%, ramené à 84 mD.

Les charges financières ont totalisé 3,4 MD, soit une hausse de 29%.

Le résultat de l'exercice 2019 a ainsi enregistré une baisse de 165%, clôturant à -3,3 MD.

SODET SUD

La Société d'Etudes et de Développement Touristique du Sud est une S.A. créée en Mars 2001. Cette société a pour objet l'étude et l'aménagement des zones et stations intégrées dans le sud tunisien.

Le capital social de cette société est passé de 3 MD lors de la constitution à 21,5 MD au 31/12/2016.

Le projet de la SODET SUD consistant en la création d'une zone touristique et urbaine à Zarzis, est encore en phase d'investissement. En effet, un stock foncier de 73 Ha de terrains a été acquis depuis sa constitution pour les besoins du projet.

En l'absence d'un actionnaire chef de file, ce projet est resté au même stade depuis plusieurs années avec une accumulation des impayés des crédits contractés et l'absence de nouvelles ressources pour continuer la réalisation du projet.

C'est ainsi qu'à partir de 2014, le Groupe BNA, étant déjà à la fois actionnaire et bailleur de fonds de cette affaire, s'est approché des principaux actionnaires et a renforcé sa participation pour aboutir à un niveau de contrôle de 70,7%, permettant de recomposer son conseil d'administration et de désigner un nouveau management. Cela a abouti à la mise en place d'un premier plan de restructuration financière, basé sur l'augmentation de ses fonds propres et l'allégement de la dette.

Parallèlement, des négociations ont été engagées avec les banques et ont permis de réduire sensiblement la dette à travers des remboursements de 9 MD et des abandons de l'ordre de 2 MD.

L'exercice 2019 a été consacré à :

- ✓ La poursuite de l'opération d'assainissement de la situation foncière des terrains ;
- ✓ La définition de l'orientation stratégique de la société pour le développement du projet (mission confiée à un bureau d'étude de renommée) ;

La situation financière de la SODET SUD se caractérise au 31/12/2019 par un total bilan de 15,6 MD contre 15,2 MD au 31/12/2018.

En mD	2019	2018	Var en %
REX	-291,8	-310,5	-6,0%
Ch Fin.	-587,1	-561,6	4,5%
Résultat net	-820,5	-795,2	3,2%



La SODET SUD étant en phase d'investissement, elle ne dispose pas de revenus. Les charges supportées ont été maintenues au même niveau de 2018, soit 0,9 MD.

Les charges financières ont légèrement augmenté, soit +4,5% pour se situer à 0,6 MD.

L'exercice s'est ainsi soldé par un résultat déficitaire de (0,8 MD), soit quasiment au même niveau qu'en 2018.

SOCIETES DE SERVICES

AGRO-SERVICES

La société d'études et de prestation de services a été créée en 1991. Son capital social est de 0,6 MD.

Elle a pour objet l'étude et l'assistance technique dans le secteur agricole.

Aussi, elle est spécialisée dans la commercialisation des animaux vivants.

En mD	2 019	2018	Var en %
Revenus	4 264,8	3 836,0	11,2%
REX	-21,3	79,5	-126,8%
Résultat net	-14,6	-19,5	-25,3%

Les revenus ont progressé de 11%, se situant à 4,3 MD et ce sous l'impulsion de l'activité de vente de taurillons qui a enregistré des ventes de 1,5 MD.

Les charges d'exploitation ont augmenté de 14 % par rapport à 2018, pour s'établir à 4,3 MD.

Le résultat d'exploitation s'établit à -21,3 mD en 2019 contre 79 mD en 2018.

Les charges financières sont maitrisées

L'exercice 2016 s'est soldé par une perte de -15 mD contre un résultat net de -19 mD en 2018.

TIS

La société TIS a été créée en 1991. Son capital social est de 250 mD.

Elle a pour objet de concourir au développement des secteurs de l'informatique, de la télématique et de la monétique.

En mD	2 019	2018	Var en %
Revenus	12 378,7	6 497,6	90,5%
REX	405,6	360,6	12,5%
Résultat net	257,5	231,4	11,3%

Les revenus ont marqué une progression rapide de 90,5% pour totaliser 12,4 MD.

Cette hausse des revenus a été enregistrée à la fois au niveau des ventes d'équipements informatiques et de fournitures qu'au niveau des prestations de services avec respectivement une évolution de 55% et de 147%.

Les charges d'exploitation ont marqué une hausse de 95%, se situant à 12 MD. Cette augmentation des charges est liée à l'effort commercial fourni ayant permis de décrocher de nouveaux marchés.

Il s'en est suivi une amélioration du résultat d'exploitation et du résultat net respectivement de 12,5 % et de 11,3 % pour se situer à +0,4 MD et à +0,3 MD.

ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES
AU 31 DECEMBRE
2019



BANQUE NATIONALE AGRICOLE BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1.000 DT)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Var.	%
Actifs					
AC1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	408 498	313 712	94 786	30,2%
AC2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	5.2	85 424	96 914	(11 490)	(11,9%)
AC3 - Créances sur la clientèle (*)	5.3	10 284 998	9 146 354	1 138 644	12,4%
AC4 - Portefeuille-titres commercial	5.4	228 184	270 554	(42 370)	(15,7%)
AC5 - Portefeuille d'investissement	5.5	1 453 132	1 382 225	70 907	5,1%
AC5B - Titres mis en équivalence	5.6	56 824	67 824	(11 000)	(16,2%)
AC6 - Valeurs immobilisées	5.7	145 869	123 816	22 053	17,8%
AC7 - Autres actifs (*)	5.8	572 162	561 345	10 817	1,9%
AC7C - Ecart d'acquisition net (GoodWill)		-	-	-	-
Total des actifs		13 235 092	11 962 744	1 272 347	10,6%
Passifs					
PA1 - Banque Centrale et CCP	5.9	1 580 964	1 360 596	220 368	16,2%
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.10	182 082	221 355	(39 273)	(17,7%)
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.11	8 426 747	7 733 842	692 905	9,0%
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	5.12	619 151	614 490	4 661	0,8%
PA5 - Autres passifs (*)	5.13	593 248	512 670	80 578	15,7%
Total des passifs		11 402 192	10 442 953	959 239	9,2%
IM - Intérêts Minoritaires		271 245	332 314	(61 069)	-18,4%
Capitaux propres				68	
Capital émis	5.14	320 000	176 000	144 000	81,8%
Actions propres et d'auto-contrôle	5.14	(1 689)	(203)	(1 486)	(732,0%)
Réserves consolidées	5.14	1 112 312	845 681	266 631	31,5%
Résultat de l'exercice, part du groupe	5.14	131 032	165 999	(34 967)	(21,1%)
Total des Capitaux propres (Part du Groupe)		1 561 655	1 187 477	374 178	31,5%
Total des capitaux propres et passifs		13 235 092	11 962 744	1 272 348	10,6%

^(*) Montants 2018 retraités à des fins de comparabilité.

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ

Arrêté au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31/12/2019	31/12/2018	Var.	%
Passifs éventuels					
HB1 - Cautions, avals et autres garanties données	6.1	1 484 899	1 298 737	186 162	14,3%
a- En faveur des établissements bancaires		731 428	339 305	392 123	115,6%
b- En faveur de la clientèle		673 316	799 432	(126 116)	(15,8%)
c- En faveur de l'État		80 155	160 000	(79 845)	(49,9%)
HB2 - Crédits documentaires		456 120	699 325	(243 205)	(34,8%)
Débiteurs par accréditifs export devises		139 370	143 538	(4 168)	(2,9%)
Débiteurs par accréditifs import devises		316 750	555 787	(239 037)	(43,0%)
HB3 - Actifs donnés en garantie	6.2	1 541 000	1 437 600	103 400	7,2%
Total des passifs éventuels		3 482 019	3 435 662	46 357	1,3%
Engagements donnés					
HB4 - Engagements de financements donnés	6.3	308 536	400 777	(92 241)	(23,0%)
Crédits notifiés non utilisés		308 536	400 777	(92 241)	(23,0%)
HB5 - Engagements sur titres	6.4	2 832	2 832	-	-
a- Participations non libérées		2 832	2 832	-	-
Total des engagements donnés		311 368	403 609	(92 241)	-22,9%
Engagements reçus					
HB7 - Garanties reçues	6.5	4 762 154	3 717 104	1 045 050	28,1%
Total des engagements reçus		4 762 154	3 717 104	1 045 050	28,1%

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2019	Jusqu'au 31/12/2018	Var.	%
Produits d'exploitation bancaire					
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	7.1	1 059 623	841 007	218 616	26,0%
PR2 - Commissions (en produits)	7.2	127 185	111 163	16 022	14,4%
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	7.3	40 451	52 159	(11 708)	(22,4%)
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	7.4	86 975	85 029	1 946	2,3%
Total produits d'exploitation bancaire		1 314 234	1 089 358	224 876	20,6%
Charges d'exploitation bancaire					
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	7.5	(663 650)	(520 471)	(143 179)	(27,5%)
CH2 - Commissions encourues		7 527	(1 635)	9 162	560,4%
Total charges d'exploitation bancaire		(656 123)	(522 106)	(134 017)	(25,7%)
Produit Net Bancaire		658 111	567 252	90 859	16,0%
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	7.6	(120 858)	(82 684)	(38 174)	(46,2%)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	7.7	2 363	30 218	(27 855)	(92,2%)
PR7 - Autres produits d'exploitation		57 816	25 892	31 924	123,3%
CH6 - Frais de personnel	7.8	(229 853)	(211 575)	(18 278)	(8,6%)
CH7 - Charges générales d'exploitation		(95 200)	(88 047)	(7 153)	(8,1%)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilis	ations	(12 875)	(10 086)	(2 789)	(27,7%)
Résultat d'exploitation		259 504	230 970	28 534	12,4%
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence		(6 732)	(4 799)	(1 933)	(40,3%)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	7.9	(81 584)	(11 947)	(69 637)	(582,9%)
Résultat avant impôt		171 188	214 224	(43 036)	(20,1%)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	7.10	(33 440)	(31 168)	(2 272)	(7,3%)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		(21)	(4 033)	4 012	99,5%
Résultat net de l'exercice		137 727	179 022	(41 295)	(23,1%)
Intérêts minoritaires		(6 695)	(13 023)	6 328	48,6%
Résultat net de l'exercice, Part du groupe		131 032	165 999	(34 967)	(21,1%)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Période allant du 1er Janvier au 31 Décembre 2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	Jusqu'au 31/12/2019	Jusqu'au 31/12/2018	Var.	%
Activités d'exploitation					
Produits d'exploitation bancaire encaissés		1 203 733	991 725	212 008	21,4%
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(650 393)	(522 364)	(128 029)	(24,5%)
Dépôts / retraits de dépôts auprès établissements bancaires et financiers		5 431	2 447	2 984	121,9%
Prêts et avances / remboursements prêts et avances accordés à la clientèle		(1 341 986)	(612 688)	(729 298)	(119,0%)
Dépôts / retrait de dépôts de la clientèle		737 705	188 917	548 788	290,5%
Titres de placement		33 823	27 808	6 015	21,6%
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(300 787)	(231 962)	(68 825)	(29,7%)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		216 040	(42 917)	258 957	603,4%
Impôt sur les bénéfices		(37 248)	(44 816)	7 568	16,9%
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	8.1	(133 682)	(243 850)	110 168	45,2%
Activités d'investissement					
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		77 336	79 882	(2 546)	(3,2%)
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		(98 764)	(101 987)	3 223	3,2%
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(34 927)	(28 185)	(6 742)	(23,9%)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	8.2	(56 355)	(50 290)	(6 065)	(12,1%)
Activités de financement					
Rachat / Revente d'actions propres et d'auto-contrôle		(1 533)	5 049	(6 582)	(130,4%)
Emission d'emprunts		47 610	83 634	(36 024)	(43,1%)
Remboursement d'emprunts		5 705	15 133	(9 428)	(62,3%)
Augmentation / diminution des ressources spéciales		78	6 105	(6 027)	(98,7%)
Dividendes encaissées / versés et autres distributions		(13 850)	(11 157)	(2 693)	(24,1%)
Autres flux de financement		(28 205)	(54 588)	26 383	48,3%
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financements	8.3	9 805	44 176	(34 371)	(77,8%)
Incidence des changements de méthodes sur les liquidités et équiv. de liquid	lités	96 389	(606)	96 995	16009,2%
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités		(83 843)	(250 570)	166 727	66,5%
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		(1 207 845)	(957 275)	(250 570)	(26,2%)
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	8.4	(1 291 688)	(1 207 845)	(83 843)	(6,9%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES



NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

ARRÊTÉS AU 31 décembre 2019

(Montants exprimés en mille dinars - mDT)

1- PRÉSENTATION DU GROUPE

Le Groupe BNA se compose de la banque, société mère, 17 sociétés filiales et 5 entreprises associées, exerçant principalement dans les secteurs financiers, la promotion immobilière et autres services. Le Groupe est présenté comme suit :

BNA: Banque Nationale Agricole

Etablissement de crédit, Banque, Siège social : Avenue Med V, 1001 Tunis

Services financiers

BNA Capitaux

Société intermédiaire en bourse, Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac

Placement Obligataire SICAV Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis

SOFINREC

Société de recouvrement, Rue de l'île de Rhodes-Immeuble l'ATRIUM n°14 Lac II 1053 Tunis

SICAV BNA

Société d'investissement à capital variable. 5, rue de Syrie 1002 Tunis

SICAR Invest.

Société d'investissement à capital risque, 16, rue de Syrie imm EPI center 12 eme étage 1002 Tunis

SICAF Participation

Société d'investissement à capital fixe, 5, rue de Syrie Tunis.

SOIVM SICAF

Société d'investissement à capital fixe, Complexe le banquier, avenue Tahar Hadded les berges du lac

ZIED

Gestion de portefeuille titres 46, rue Trak Ibn Zied Mutuelle ville 1082 Tunis

CAP BANK

Banque d'affaires 10 bis, rue Mahmoud Elmatri, Mutuelle Ville

TUNIS-RE

Société de réassurance Avenue Mohamed V 1073 Montplaisir

Assurance AMI

Compagnie d'assurance Cité des pins, Zone Nord Est Lac II 1053, Tunis

SODINO

Société d'investissement à capital risque, 5, rue de Syrie Tunis.

Promotion immobilière

SIMPAR

Promotion immobilière, 14 ,rue Masmouda Mutuelleville

ESSOUKNA

Promotion immobilière 46, rue Tarak Ibn Zied Mutuelleville 1082 Tunis

SIVIA

Promotion immobilière, 51 Av Hédi Nouira Résidence Ryma 2037 Ennasr II TUNIS

SPI MADINA

Promotion immobilière 36 Boulevard Hedi Nouira ENNASR II 2037

LES OEILLETS

Promotion immobilière 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis

Autres services

Tunisie Informatique Services TIS

Développement informatique 6, place Mohamed Kurd Ali EL Omrane

AGROSERVICE

Services agricoles 4, rue Hassen Ibn Noomane BP 152-1002-Tunis

SOGEST

Etudes et services 44 avenue Hedi Nouira Ennasr

SODET SUD

Développement touristique Résidence l'Etoile du Nord Bloc A-6E-BA31-Centre Urbain Nord

Générale de Vente

Gestion et vente d'actifs 46, Rue Tarek Ibn Zied Mutuelleville - 1082 Tunis La Banque Nationale Agricole (BNA) est une société anonyme au capital de 320 millions de dinars, composé de 64 000 000 actions de 5 DT chacune, admises à la côte permanente de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT).

Le siège social de la Banque est sis à Avenue Med V, 1001 Tunis. Elle est dirigée par un conseil d'administration. La structure du capital social de la Banque se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en dinars	% d'intérêt et des droits de vote
ACTIONNAIRES PUBLICS	32 149 132	160 745 660	50,23%
L'Etat Tunisien	22 565 044	112 825 220	35,26%
Caisse Nationale de Sécurité Sociale	2 723 427	13 617 135	4,26%
Office des Céréales	2 200 307	11 001 535	3,44%
Office de Commerce de la Tunisie	1 857 236	9 286 180	2,90%
Entreprise Tunisienne d'Activités Pétrolières	1 451 576	7 257 880	2,27%
Caisse Nationale d'Assurance Maladie	1 127 815	5 639 075	1,76%
Office des Terres Domaniales	143 377	716 885	0,22%
Société Tunisienne du Sucre	53 461	267 305	0,08%
Office de l'Elevage et des Pâturages	26 889	134 445	0,04%
ACTIONNAIRES A PARTICIPATION PUBLIQUE	4 669 394	23 346 970	7,30%
СТАМА	1 982 862	9 914 310	3,10%
Banque de Tunisie et des Emirats	1 372 677	6 863 385	2,14%
STAR	768 145	3 840 725	1,20%
Autres actionnaires à participation publique	545 710	2 728 550	0,85%
ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES PRIVEES	9 454 065	47 270 325	14,77%
ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES	13 392 935	66 964 675	20,93%
ACTIONNAIRES ÉTRANGERS	4 334 474	21 672 370	6,77%
TOTAL	64 000 000	320 000 000	100%

2- RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole (BNA) sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Sectorielles n°21 à 25 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 ainsi que les Normes Comptables Techniques n° 35 à 39 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1er décembre 2003.

3- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS

Les comptes consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels de la BNA et de toutes les filiales significatives contrôlées par celle-ci.

Les principes comptables appliqués les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Principes de consolidation

3.1.1- Périmètre de consolidation

Les comptes consolidés de la Banque regroupent l'ensemble des entités sous contrôle exclusif ou sous influence notable hormis celles dont la consolidation présente un caractère négligeable pour l'établissement des comptes consolidés du Groupe.

Le périmètre de consolidation est composé de toutes les sociétés sur lesquelles la BNA exerce, directement ou indirectement, par ses sociétés consolidées un contrôle exclusif et des sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Une filiale est consolidée à partir de la date à laquelle le Groupe obtient effectivement son contrôle.

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche. Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire.

3.1.2- Méthodes de consolidation

Méthode d'intégration globale

Les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation les éléments d'actif, de passif, de charges et de produits de chacune des sociétés consolidées, en indiquant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés, et dans le résultat consolidé de l'exercice.

Le contrôle exclusif existe lorsque le Groupe BNA détient, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote de la filiale. En outre, le contrôle est présumé exister lorsque le Groupe BNA détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entité, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, il est attesté lorsque le Groupe dispose du pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité en vertu d'un accord, ou de nommer, de révoquer ou de réunir la majorité des membres du Conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Méthode de mise en équivalence

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité. Les participations inférieures à ce seuil sont exclues du périmètre de consolidation, sauf si elles représentent un investissement stratégique, et si le Groupe y exerce une influence notable effective.

Cette méthode consiste à substituer au montant des titres de participation, la part du groupe dans les capitaux propres y compris le résultat des sociétés mise en équivalence.

3.1.3- Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis en utilisant des méthodes comptables uniformes pour des transactions et autres événements semblables dans des circonstances similaires.

* Intégration globale pour les filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entités opérant dans le domaine des services financiers

L'ensemble des filiales contrôlées exclusivement par la BNA est consolidé par intégration globale, quel que soit leur secteur d'activité. Les états financiers des entreprises consolidées sont retraités afin de les rendre conformes aux règles de comptabilisation, d'évaluation et de présentation du groupe BNA. Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux activités non bancaires ont été maintenus dans les comptes consolidés du groupe BNA.

* Présentation des états financiers consolidés de synthèse

La présentation des états financiers consolidés du Groupe BNA est conforme aux dispositions de la norme NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Les revenus non bancaires générés par les filiales, figurent parmi les éléments de la rubrique "Autres produits d'exploitation".

* Retraitement des créances bancaires cédées à la société de recouvrement

Depuis le 31 décembre 2001 et jusqu'au 31 décembre 2019, la BNA a cédé à sa filiale SOFINREC dix-huit lots de créances bancaires.

Après élimination du résultat de cession interne, l'encours des créances relevant des lots 1 à 4 cédées durant la période 2001-2003, est réputé être radié (ou annulé) en raison des forts aléas pesant sur leur récupération. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice, au titre de ces créances, sont portées au niveau de l'état des résultats parmi les éléments du poste "Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif " sous l'intitulé "Récupération de créances passées en pertes".

Ce traitement se justifie par l'application du paragraphe 18 de la norme NCT 35 qui stipule que les événements semblables conduits dans des circonstances similaires, devraient être traités sur la base de méthodes uniformes dans les états financiers consolidés du groupe.

Ainsi, les créances cédées par la Banque à sa filiale SOFINREC n'ont jamais quitté le contrôle de la société mère depuis leur origination. Les créances relevant des lots 1 à 4 devaient subir une radiation (write-off) à base individuelle préalablement à leur cession, et ce, conformément aux exigences du paragraphe 29 de la norme NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents dans les établissements bancaires.

En conséquence, le traitement desdites créances, à base consolidée, devraient s'appuyer sur les circonstances qui prévalaient le jour de leur sortie du bilan individuel de la BNA.

Pour les créances relevant des lots 5 à 18, il est procédé, après élimination du résultat interne sur cession, à la reconstitution de leur encours brut, ainsi que de leur couverture sous forme de provisions et d'agios réservés. Les sommes recouvrées au cours de l'exercice donneront lieu, le cas échéant, à des reprises sur provisions et d'agios réservés.

Les créances détenues par la société de recouvrement sont totalement provisionnées dans les états financiers consolidés. Les intérêts et agios rattachés sont totalement réservés.

Au bilan consolidé, les créances nettes de provisions et d'agios réservés sont présentées au niveau du poste "Créances sur la clientèle".

* Intégration globale des OPCVM

À l'exception du retraitement de l'effet des retenues à la source libératoires sur la comptabilisation des revenus sous forme d'intérêts, les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux OPCVM sont maintenus dans les comptes consolidés du Groupe BNA.

Les postes constitutifs des OPCVM intégrés globalement sont présentés dans les postes de même nature du bilan, du compte de résultat et de l'hors-bilan consolidé, à l'exception des éléments imputés directement en capitaux propres. La quote-part revenant au groupe est présentée sous la rubrique "Réserves consolidés".

* Élimination des opérations réciproques

Les soldes réciproques résultant d'opérations réalisées entre sociétés du Groupe ainsi que les opérations ellesmêmes, y compris les produits, les charges et les dividendes, sont éliminés. Les profits et les pertes réalisés du fait de cessions d'actifs à l'intérieur du Groupe et les provisions internes sont neutralisés.

* Ecart d'acquisition et écart d'évaluation

Écart d'acquisition

Les écarts d'acquisition correspondant à la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation des actifs et passifs de l'entreprise acquise, sont amortis linéairement sur une période qui ne peut excéder vingt ans, spécifiquement définie en fonction des conditions particulières à chaque acquisition.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés à l'actif selon le cas, soit sous l'intitulé "Ecarts d'acquisition (Goodwill)" pour les filiales, soit en titres mis en équivalence pour les entreprises associées.

Écart d'évaluation

La quote-part du Groupe dans les écarts d'évaluation correspondant aux différences entre la juste valeur dans le bilan consolidé des actifs, passifs de l'entité acquise et la valeur comptable de ces éléments sont comptabilisés selon les règles communes applicables aux éléments correspondants.

* Variation du pourcentage d'intérêt dans une société consolidée

L'augmentation du pourcentage d'intérêt détenu dans une entreprise comprise dans le périmètre de consolidation donne lieu à la comptabilisation d'un écart d'acquisition complémentaire amorti selon les règles précisées ci-dessus.

La baisse du pourcentage d'intérêt dans une entreprise demeurant consolidée, notamment à la suite d'une opération sur le capital dilutive pour la société du groupe détenant la participation dans ladite entreprise, donne lieu à la décomptabilisation de l'écart d'acquisition à hauteur de la part d'intérêt sortie.

* Déconsolidation

Les titres conservés par le Groupe dans une filiale déconsolidée, sont comptabilisés à la date de sortie du périmètre à leur valeur comptable de consolidation, soit la quote-part des capitaux propres consolidés qu'ils représentent à cette date, augmentés, éventuellement de la quote-part correspondante dans l'écart d'acquisition résiduel.

La valeur comptable de la participation à la date à laquelle elle cesse d'être une filiale est considérée comme son coût par la suite. Celui-ci est figé sauf dépréciation ultérieure, lorsque sa valeur d'usage devient inférieure à cette nouvelle valeur comptable.

3.2- Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

3.2.1- Les engagements hors bilan

Les engagements de financement afférents aux crédits à moyen et long terme sont portés en hors bilan et constatés au bilan, au fur et à mesure des déblocages, pour leur valeur nominale.

3.2.2- Les créances sur la clientèle

Les prêts et avances sont enregistrés à l'actif pour le montant des fonds mis à la disposition du client.

Les crédits accordés en net d'escompte sont comptabilisés à leur valeur nominale (fonds mis à la disposition du client en plus des intérêts constatés d'avance).

Les créances sur la clientèle (crédits décaissés et comptes courants débiteurs) sont présentées à l'actif déduction faite des provisions y afférentes, des intérêts et agios réservés et des intérêts constatés d'avance et non encore courus.

Provisions sur les engagements

i. Provisions individuelles

Les créances de la Banque font l'objet d'une évaluation et d'une classification périodique conformément aux dispositions de la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

La constitution des provisions sur les créances classées s'effectue selon les taux suivants :

Classes	Taux de la provision
0&1	0%
2	20%
3	50%
4	100%

ii. Provisions additionnelles (Circulaire BCT n° 2013-21)

En application de la circulaire aux banques n° 2013-21 du 30 Décembre 2013, la BNA a procédé à la constitution de provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

iii. Provisions collectives

60_{um}

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, la BNA a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24.

3.2.3- Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions encaissés ainsi que les produits courus et non échus, dont l'encaissement est raisonnablement assuré, sont pris en compte dans le résultat.

Lorsque leur encaissement n'est pas raisonnablement assuré, les intérêts et les agios sont comptabilisés en «Intérêts et agios réservés» et présentés en soustraction du poste «Créances sur la clientèle». Ils seront constatés en produits lors de leur encaissement effectif et pris en compte dans le résultat de l'exercice de leur encaissement.

Il est à noter que les impayés en intérêts relatifs aux engagements des relations non classées sont constatés en produit.

3.3- Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents

Le portefeuille-titres détenu par la Banque est classé en deux catégories : le portefeuille-titres commercial et le portefeuille-titres d'investissement.

3.3.1- Portefeuille-titres commercial et revenus y afférents

- Ce portefeuille comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme. Il est composé des titres de transaction et des titres de placement.
- Les titres émis par les OPCVM intégrés globalement et détenus par les sociétés du Groupe à des fins de placement figurent parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé.
- Le portefeuille-titres détenu par les OPCVM intégrés globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote part attribuable au groupe, en capitaux propres sous la rubrique "réserves consolidés".
- Les titres côtés détenus par les OPCVM intégrés globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres est imputée directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- Les plus ou moins-values réalisées sur cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous rubrique "réserves consolidés".
- -La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les OPCVM intégrés globalement est présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé "Intérêts des minoritaires".
- Les titres de placement sont évalués à la fin de l'exercice à leur valeur boursière ; les moins-values latentes font l'objet de provisions. Les bons du Trésor sont évalués à leur coût amorti.
- Les revenus afférents aux titres à revenu fixe sont pris en compte dans le résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.3.2- Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents

Le portefeuille-titres d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance, ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la Banque. Sont classés sous cette rubrique :

- Les titres de participation et les parts dans les entreprises liées non consolidées ;
- Les titres à revenu fixe acquis par la Banque avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance ;
- Les dettes des entreprises publiques prises en charge par l'ÉTAT Tunisien, étant donné que leur remboursement s'effectue selon un échéancier sur 25 ans ;
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.
- Les montants placés en fonds gérés chez les SICAR externes au Groupe.

Les souscriptions non libérées sont enregistrées en "Engagements hors bilan" pour leur valeur d'émission.

Les titres sont comptabilisés au prix d'acquisition, tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil relatifs à l'acquisition. L'entrée et la cession des titres sont constatées à la date du transfert de leur propriété, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Les dividendes encaissés, les plus-values de cession réalisées, et les revenus des emprunts obligataires sont présentés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement" au niveau de l'état des résultats. Les dividendes non encore encaissés, mais ayant fait l'objet d'une décision de distribution, ainsi que les produits sur emprunts obligataires courus sont également constatés dans le poste "Revenus du portefeuille d'investissement".

Le portefeuille-titres d'investissement fait l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur d'usage des titres à leur valeur comptable. Les provisions correspondantes sont réajustées en conséquence.

La valeur d'usage des titres est déterminée en se référant à :

- La valeur boursière pour les titres côtés ;
- La valeur mathématique calculée à partir des derniers états financiers disponibles pour les titres non cotés.

3.4- Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes

Les dépôts et avoirs de la clientèle se composent des :

- Dépôts à vue et comptes d'épargne dont les charges d'intérêt sont calculées et constatées trimestriellement;
- Placements à terme de la clientèle, qu'ils soient post-comptés ou précomptés, dont les intérêts sont constatés en charges au fur et à mesure qu'ils sont courus.

3.5- Comptabilisation des emprunts extérieurs et des charges y afférentes

Les lignes de crédits extérieures sont constatées initialement en hors bilan lors de la signature des conventions, puis elles sont comptabilisées au passif, après leur conversion en appliquant le cours de change en vigueur à la date du déblocage, au fur et à mesure des appels de fonds. A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

A la fin de chaque période comptable, les en-cours des ressources extérieures sont actualisés par application du cours de change en vigueur à la date de clôture.

Les intérêts sur les emprunts extérieurs sont constatés en charges de l'exercice au fur et à mesure qu'ils sont courus. Les pertes de change sur ces emprunts sont couvertes par un contrat d'assurance conclu avec la compagnie TUNIS-RE.

3.6- Actions propres et d'auto-contrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NC 02, relative aux capitaux propres :

- Les actions émises par la BNA et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique "Actions propres et d'auto-contrôle" ;
- Les plus ou moins-values réalisées et les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres ;

3.7- Avantages bénéficiant au personnel

Les avantages consentis au personnel du Groupe sont classés en deux catégories :

- Les avantages à court terme tels que les salaires, les congés annuels, les primes, les indemnités et enveloppes.
- Les avantages postérieurs à l'emploi constitués notamment par l'indemnité de départ à la retraite et par les engagements du Groupe envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale.

3.7.1-Avantages à court terme

Le Groupe comptabilise une charge lorsqu'il a utilisé les services rendus par les membres du personnel en contrepartie des avantages qui leur ont été consentis.

3.7.2-Avantages postérieurs à l'emploi

Le personnel retraité de la société mère BNA demeure affilié à un contrat d'assurance sociale, financé par les cotisations de la Banque et du personnel et couvrant les risques suivants : maladies, longue maladie, maternité, invalidité et décès. La part de la Banque dans les charges découlant de ce contrat d'assurance sociale est de 80%.

En application des principes comptables généralement admis en Tunisie, le coût des avantages postérieurs à l'emploi (assurance sociale) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Une provision est comptabilisée pour couvrir les engagements de la Banque envers le personnel retraité en matière d'assurance sociale, en se basant sur des estimations fiables des espérances de vie des bénéficiaires et des charges annuelles découlant du contrat d'assurance sociale.

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, certaines sociétés consolidées distinguent les régimes à cotisations définies et les régimes à prestations définies.

Les régimes qualifiés de "régimes à cotisations définies" ne sont pas représentatifs d'un engagement pour le Groupe et ne font l'objet d'aucune provision. Le montant des cotisations appelées pendant l'exercice est constaté en charges.

Seuls les régimes qualifiés de "régimes à prestations définies" sont représentatifs d'un engagement à la charge de certaines sociétés consolidées qui donne lieu à évaluation et provisionnement.

Le classement dans l'une ou l'autre de ces catégories s'appuie sur la substance économique du régime pour déterminer si ces sociétés sont tenues ou pas, par les clauses d'une convention ou par une obligation implicite, d'assurer les prestations promises aux membres du personnel.

Le coût des avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies (indemnité de départ à la retraite et assurance sociale post-retraite) doit être comptabilisé en charges durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Le montant provisionné de l'engagement est déterminé en utilisant les hypothèses actuarielles retenues par ces sociétés et en appliquant la méthode rétrospective des unités de crédit projetées (prévue par la norme comptable internationale IAS 19, Avantages du personnel, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie).

Cette méthode d'évaluation tient compte d'un certain nombre de paramètres notamment le risque de mortalité, l'évolution prévisionnelle des salaires, la rotation des effectifs et un taux d'actualisation financière.

La charge annuelle comptabilisée au titre des régimes à prestations définies est représentative des droits acquis pendant la période par chaque salarié correspondant au coût des services rendus, du coût financier lié à l'actualisation des engagements et des coûts des services passés résultant des éventuelles modifications de régimes, ainsi que des conséquences des réductions et des liquidations éventuelles de régimes.

3.8- Impôts sur le résultat :

Conformément aux principes généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue les impôts courants et les impôts différés.

3.8.1-Impôts courants

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

3.8.2-Impôts différés

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporelles existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Des passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception:

- des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;

- des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôts différés sont constatés pour toutes les différences temporelles déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporelles et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, Impôts sur le résultat, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés comme un produit ou une charge d'impôt au niveau de l'état des résultats.

Pour l'exercice 2019 et au-delà, les taux d'imposition effectifs retenus pour calculer les stocks d'impôts différés des sociétés consolidées se présentent par entité comme suit :

oneonados de procentant par ontito commo date.	Taux nominal	Taux effectif
Etablissements de Crédit		
Banque Nationale Agricole	35%	20%
Autres services financiers		
BNA Capitaux	25%	25%
SOFINREC	35%	35%
SICAR INVEST	35%	35%
SOIVM SICAF	35%	35%
SICAF Participations	35%	35%
SICAV BNA	0%	0%
Placement Obligataire SICAV	0%	0%
Promotion immobilière		
SIMPAR	25%	25%
ESSOUKNA	25%	25%
SIVIA	25%	25%
SPI MADINA	25%	25%
LES ŒILLETS	25%	25%
Autres services		
Tunisie Informatique Services	25%	25%
SOGEST	25%	25%
AGROSERVICES	10%	10%
ZIED SARL	25%	25%

3.9- Modifications apportées aux états financiers précédemment publiés

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Banque et des résultats de ses opérations conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, notamment dans le cadre de la séparation des comptes liés aux deux fonds budgétaires de 133 MDT et de 160 MDT et ce pour les besoins de suivi et d'analyse, la BNA a procédé au changement de l'appellation de la rubrique "AC3 - d" comme suit :

Ancienne appellation :	AC3-d Créances agricoles sur l'Etat
Nouvelle appellation :	AC3-d Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Par ailleurs, les variations des composantes et des soldes des rubriques des états financiers ayant été impactées par le changement de présentation susmentionné se présentent comme suit :

Libellé du compte	u compte Solde au 31/12/2018 publié		Solde au 31/12/2018 Retraité
AC3 - Créances sur la clientèle	9 083 401	62 953	9 146 354
AC7 - Autres actifs	499 895	61 450	561 345
PA5 - Autres passifs	388 267	124 403	512 670

4- PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

4.1- Entités incluses dans le périmètre :

Le périmètre des états financiers consolidés comprend, outre la mère consolidante, 22 entités au 31 décembre 2019 :

- 17 filiales traitées par intégration globale ;
- 5 entreprises associées traitées par mise en équivalence.

Toutes ces entités sont établies et résidentes en Tunisie.

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle, et le pourcentage d'intérêt revenants au groupe se présentent comme suit :

	Méthode de consolidation	% de contrôle	%d'intérêt
Etablissements de Crédit			
Banque Nationale Agricole	Intégration globale	100,000%	99,824%
Autres services financiers			
BNA Capitaux	Intégration globale	99,996%	99,261%
SOFINREC	Intégration globale	100,000%	99,277%
SICAR INVEST	Intégration globale	93,300%	74,748%
SOIVM SICAF	Intégration globale	100,000%	75,102%
SICAF Participations	Intégration globale	99,986%	99,810%
SICAV BNA (2)	Intégration globale	34,697%	31,183%
Placement Obligataire SICAV (2)	Intégration globale	0,124%	0,081%
ZIED SARL	Intégration globale	100,000%	30,646%
CAP BANK	Mise en équivalence	23,823%	23,781%
TUNIS-RE	Mise en équivalence	20,807%	19,070%
AMI	Mise en équivalence	25,899%	25,853%
SODINO	Mise en équivalence	24,750%	24,707%
Promotion immobilière			
SIMPAR (1)	Intégration globale	33,926%	33,375%
ESSOUKNA	Intégration globale	69,965%	23,410%
SIVIA	Intégration globale	99,991%	42,232%
SPI MADINA	Intégration globale	99,999%	41,038%
LES ŒILLETS	Intégration globale	99,999%	52,873%

Autres services			
Tunisie Informatique Services	Intégration globale	74,000%	46,638%
SODET SUD	Intégration globale	74,567%	53,947%
SOGEST	Intégration globale	94,760%	44,925%
AGROSERVICES (3)	Intégration globale	34,850%	34,788%
GENERALE DE VENTE (4)	Mise en équivalence	49,995%	49,907%

(1) La BNA détient 33,926% des droits de vote dans la société cotée en bourse SIMPAR. Les autres droits de vote sont distribués comme suit :

Actionnaires	% de droits de vote
Groupe des Assurances de Tunisie - GAT	18,76%
CTAMA	10,58%
COMAR	7,17%
Autres actionnaires détenant individuellement moins de 5%	63,49%

Bien que ne détenant pas la majorité des droits de vote, la Banque Nationale Agricole dispose, en fait, de la capacité de diriger les politiques opérationnelles et financières de la société SIMPAR, en raison de la dilution du capital de cette dernière.

Ce contrôle exclusif de fait est, en outre, démontré historiquement et actuellement à travers la désignation par la BNA de la majorité des membres du conseil d'administration de la cible.

- (2) La SICAV BNA et Placement Obligataire SICAV sont retenues dans le périmètre de consolidation en raison de la capacité du Groupe à désigner la totalité des membres de leurs conseils d'administration. Par ailleurs, la BNA assure la fonction de dépositaire dans ces organismes et la filiale BNA Capitaux assure celle de gestionnaire.
- (3) Le tableau suivant justifie le contrôle de droit exercé par le Groupe BNA sur la société AGROSERVICES :

Sociétés	S.P.B	AGROSERVICES	SODAL (*)	SFL (*)	SODEAT (*)
BNA (Directe)	49 993	1 791	144 676		
S.P.B		300		153 537	95 352
SODAL		300			1
SFL		300		60	
SODEAT		300		d Kirot aire Chatrar dan (am	v
TOTAL	49 993	2 991	144 676	153 537	95 353
Capital (Nombre d'actions)	50 000	6 000	209 648	249 532	126 821
% de contrôle	99,99%	49,85%	69,01%	61,53%	75,19%

^{(*) :} Sociétés non incluses dans le périmètre de consolidation :

- SODAL arrête ses états financiers au 31 août de chaque exercice et elle ne prépare pas des états financiers arrêtés au 31 décembre pour les besoins de consolidation ;
- les sociétés SFL et SODEAT qui sont contrôlées par le Groupe sont en liquidation.

Compte non tenu des participations des sociétés SODAL, SFL et SODEAT, le pourcentage de contrôle du Groupe BNA est de 34,85%.

(4) La société La Générale de Vente « GEVE » est contrôlée par la Société Tunisienne de Banque « STB ». Ce contrôle de droit est démontré par la détention de 50.001% des droits de vote dans la société « GEVE ».

Il est à signaler que les comptes consolidés ont été établis sur la base des états financiers de la société mère et ceux des sociétés retenues dans le périmètre de consolidation. Toutefois, les sociétés; AMI, SODINO, TUNISRE et CAPBANK, n'ont pas fourni des comptes certifiés par leurs commissaires aux comptes à la date d'arrêtée des états financiers consolidés.

5- NOTES RELATIVES AUX POSTES DU BILAN CONSOLIDÉ

5.1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Les avoirs en caisse et auprès de la BCT, CCP et TGT ont totalisé 408.498 mDT au 31/12/2019 contre 313.712 mDT au 31/12/2018, soit une augmentation de 94.786 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se présentent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Avoirs en caisse en dinars	51 614	45 606	6 008	13,2%
Avoirs en caisse en devises	12 192	12 950	(758)	(5,9%)
Avoirs auprès de la BCT en dinars	7 378	6 204	1 174	18,9%
Avoirs chez la BCT en devises	103 297	211 533	(108 236)	(51,2%)
Prêts sur le marché monétaire devises BCT	153 847	26 876	126 971	472,4%
Intérêts à percevoir	23	2	21	1050,0%
Mouvements IBS	20 287	10 739	9 548	88,9%
Avoirs auprès du CCP	294	203	91	44,8%
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès de la BCT devises)	(434)	(401)	(33)	(8,2%)
Total	408 498	313 712	94 786	30,2%

5.2- Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers ont totalisé 85.424 mDT au 31/12/2019 contre 96.914 mDT au 31/12/2018, soit une diminution de 11.490 mDT.

Les différentes rubriques composant ce poste se détaillent comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
A - Créances sur les établissements bancaires	48 485	45 742	2 743	6,0%
Comptes courants & autres créances	8 415	5 688	2 727	47,9%
Prêts sur le marché monétaire en dinars	40 000	40 000	-	-
Intérêts à percevoir	70	54	16	29,6%
B - Créances sur les établissements financiers	37 218	51 430	(14 212)	(27,6%)
Comptes courants	1 938	9 725	(7 787)	(80,1%)
Prêts à MLT	35 022	40 453	(5 431)	(13,4%)
Créances rattachées sociétés de leasing	-	252	(252)	(100,0%)
Intérêts à percevoir	258	1 000	(742)	(74,2%)
Total brut	85 703	97 172	(11 469)	(11,8%)
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(279)	(258)	(21)	(8,1%)
Total net	85 424	96 914	(11 490)	(11,9%)

La ventilation des créances brutes envers les établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
A - Créances sur les établissements bancaires	2 782	45 703	-	-	-	48 485
Comptes courants & autres créances	2 782	5 633	-	-	-	8 415
Prêts sur le marché monétaire en dinars	-	40 000	-	-	-	40 000
Intérêts à percevoir	-	70	-	-	-	70
B - Créances sur les établissements financiers	1 938	508	17 700	17 072	-	37 218
Comptes courants	1 938	-	-	-	-	1 938
Prêts à MLT	-	250	17 700	17 072	-	35 022
Intérêts à percevoir	-	258	-	-	-	258
Total brut au 31 décembre 2019	4 720	46 211	17 700	17 072	-	85 703
Total brut au 31 décembre 2018	16 585	45 281	10 284	24 281	741	97 172

Le mouvement des provisions pour risques divers sur les établissements bancaires et financiers au cours de l'exercice se présente comme suit :

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclass	31/12/2019
Provisions pour risques divers (Avoirs auprès des corresp en devises)	(258)	(21)	-	-	(279)
Total	(258)	(21)	-	-	(279)



5.3- Créances sur la clientèle

Les créances nettes sur la clientèle se sont établies au 31/12/2019 à 10.284.998 mDT contre 9.146.354 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une augmentation de 1.138.644 mDT. La structure de ces créances, selon leur nature, se présente comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Engagements bruts agricoles	896 979	1 022 599	(125 620)	(12,3%)
Comptes débiteurs	83 825	45 866	37 959	82,8%
Autres concours à la clientèle	490 123	528 812	(38 689)	(7,3%)
Crédits sur ressources spéciales	224 483	187 538	36 945	19,7%
Intérêts impayés et créances rattachées	102 262	264 858	(162 596)	(61,4%)
Produits constatés d'avance	(3 714)	(4 475)	761	17,0%
Engagements bruts commerciaux et industriels	10 663 784	9 463 021	1 200 763	12,7%
Comptes débiteurs	1 558 000	1 422 595	135 405	9,5%
Autres concours à la clientèle	8 755 301	7 728 327	1 026 974	13,3%
Crédits sur ressources spéciales	106 249	111 464	(5 215)	(4,7%)
Intérêts impayés et créances rattachées	287 061	233 994	53 067	22,7%
Produits constatés d'avance	(42 828)	(33 359)	(9 469)	(28,4%)
Comptes courants associés	541	541	-	-
Créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	128 370	126 525	1 845	1,5%
Créances bancaires détenues par la SOFINREC	586 718	523 020	63 698	12,2%
Encours brut	12 276 391	11 135 706	1 076 987	9,7%
Provisions sur créances à la clientèle	(1 577 744)	(1 442 318)	(135 426)	(9,4%)
Provisions sur créances classées	(1 170 482)	(1 043 014)	(127 468)	(12,2%)
Provisions additionnelles	(324 508)	(282 813)	(41 695)	(14,7%)
Provisions collectives sur créances non classées	(82 754)	(116 491)	33 737	29,0%
Intérêts et agios réservés	(413 649)	(547 034)	133 385	24,4%
Sur engagements agricoles	(79 985)	(249 638)	169 653	68,0%
Sur engagements commerciaux et industriels	(293 853)	(259 180)	(34 673)	(13,4%)
Sur créance détenues par la SOFINREC	(39 811)	(38 216)	(1 595)	(4,2%)
Total des provisions et des intérêts et agios réservés	(1 991 393)	(1 989 352)	(2 041)	(0,1%)
Encours net	10 284 998	9 146 354	1 138 644	12,4%

Les créances liées aux fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT se détaillent comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018
Créances non abandonnées / Fonds 133 MDT	56 173	56 727
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 133 MDT	344	344
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	56 516	57 071
Créances non abandonnées / Fonds 160 MDT	70 048	67 648
Frais sur créances contentieuses non abandonnées / Fonds 160 MDT	1 806	1 806
Total des créances non abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	71 853	69 454
Total	128 370	126 525

L'évolution des provisions sur créances se détaille ainsi:

	31/12/2018	Dotations	Reprises	Reclass. 31/12	/2019
Créances douteuses	(1 325 827)	(236 125)	66 962	- (1 494	1 990)
Provisions collectives	(116 491)	-	33 737	- (82	2 754)
Total	(1 442 318)	(236 125)	100 699	- (1 577	7 744)

5.3.1- Créances bancaires détenues par la SOFINREC

En consolidation, la structure des créances bancaires détenues par la filiale d'accueil (SOFINREC) se présente au 31 décembre 2019 comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Engagements bruts en principal	546 907	484 804	62 103	12,8%
Intérêts et créances rattachées	39 811	38 216	1 595	4,2%
Engagements bruts	586 718	523 020	63 698	12,2%
Provisions et agios réservés	(586 718)	(523 020)	(63 698)	(12,2%)
Encours net	-	-	-	-

5.3.2- Taux des créances classées et leur couverture par les provisions et agios réservés :

Les engagements du Groupe BNA, ainsi que leurs couvertures par les provisions et les intérêts et agios réservés se détaillent au 31 décembre 2019 comme suit :

	Engagements h		Engagements hors Fonds Budgétaires		Provisions		Intérêts et agios réservés hors impayés en intérêts agricoles	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Classe 0	8 813 494	8 240 092	8 758 077	8 190 243	-	-	(6 473)	(7 050)
Classe 1	1 956 084	1 784 077	1 943 453	1 774 836	-	-	(40)	(11)
Total des créances courantes	10 769 578	10 024 169	10 701 530	9 965 079		-	(6 513)	(7 061)
Classe 2	99 338	189 870	93 951	184 844	(9 988)	(20 312)	(12 146)	(11 134)
Classe 3	215 463	234 254	213 177	233 627	(61 831)	(45 042)	(26 246)	(28 756)
Classe 4	2 464 855	2 180 568	2 223 754	1 952 972	(1 438 955)	(1 277 447)	(276 034)	(235 945)
Total des créances classées	2 779 656	2 604 692	2 530 882	2 371 443	(1 510 774)	(1 342 801)	(314 426)	(275 835)
Total des créances en mDT	13 549 234	12 628 861	13 232 412	12 336 522	(1 510 774)	(1 342 801)	(320 939)	(282 896)
Taux des créances classées	20,52%	20,62%	19,13%	19,22%				
Ratio de couverture des actifs classés par les provisions et les intérêts et agios réservés	65,66%	62,14%	72,12%	68,26%				

5.3.3- Provisions collectives

En application de l'article 10 bis de la circulaire de la BCT n°91-24 du 17 décembre 1991 ajouté par la circulaire n°2012-20 du 6 décembre 2012, le Groupe a constitué, des provisions à caractère générale dites « Provisions Collectives » en vue de couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et ceux nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la Circulaire BCT n°91-24, tout en éliminant les relations présentant un profil de risque spécifique (entreprises publiques et établissement de crédit).

Ainsi, à la date du 31 Décembre 2019, le solde de la provision collective comptabilisée par le Groupe s'élève à 82.754 mDT et s'analyse comme suit :

	Eng (0/1)	Taux de migration	Taux de provisionnement	Facteur scalaire	Provision Collective
Agriculture	540 514	moyen 8,5%	moyen 13,8%	1,00	6 363
Autres Industries	93 092	1,2%	27,6%	1,16	346
Autres Services	802 465	2,1%	24,8%	1,20	5 066
Bâtiments et travaux publics	485 284	1,6%	21,9%	4,31	7 526
Commerce	1 255 969	3,0%	18,8%	1,00	7 119
Consommation	1 412 795	1,3%	50,2%	1,15	10 416
Habitat	427 705	2,2%	16,0%	1,00	1 504
Industries Manufacturières	1 835 105	2,1%	17,8%	1,26	8 590
Promotion Immobilière	571 291	3,8%	8,8%	1,05	2 015
Tourisme	123 346	10,3%	10,8%	1,93	2 643
Huilerie	240 154	4,9%	35,0%	1,70	6 985
Exportateur	154 550	2,0%	30,0%	1,27	1 174
Total Classes 0 & 1 (*)	7 942 270				59 748
Carthage Cement	92 025	100%	25,0%	1,00	23 006
Total	8 034 295				82 754

^(*) Compte non tenu des engagements des entreprises publiques et des établissements de crédits et hors Carthage Cement

5.3.4- Provisions additionnelles

En application des dispositions de la circulaire BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, le Groupe a constitué par prélèvement sur les résultats de l'exercice 2019, des provisions additionnelles sur les engagements ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans. Le solde des provisions additionnelles arrêté au 31/12/2019 s'élève à 324.508 mDT, soit une enveloppe supplémentaire nette de 41.695 mDT par rapport au 31/12/2018.

5.3.5- Créances consolidées et créances prises en charge par l'État

née 1999, le Gro

En application de l'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999, le Groupe a procédé à la consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles. Ces créances ont été arrêtées à un montant de 57 267 mDT.

D'autre part, et en application de l'article 25 de la même loi, l'État a pris en charge les créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts. Ces créances totalisent un montant de 272 325 mDT à la date de leur prise en charge par l'État.

Pour le traitement comptable, la BNA a choisi une méthode comptable basée sur le nominalisme monétaire sans considération de l'effet du passage du temps dans la mesure où la norme sectorielle bancaire NCT 24 relative aux engagements et aux revenus y afférents était muette sur le traitement des engagements sans intérêts ou à faible taux d'intérêt.

La juste valeur desdites créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charges par l'État, est nettement inférieure à leur valeur comptable et la BNA les maintient au bilan pour leur valeur nominale sans la constatation d'aucune charge. La maturité résiduelle des créances rééchelonnées sur 25 ans arrive à terme au 01/08/2025.

Le tableau suivant récapitule les créances à long terme ne portant pas intérêt, prises en charge par l'État, ainsi que les écarts entre leurs valeurs comptables (ou nominales) et leurs justes valeurs déterminées en appliquant un taux d'intérêt de 8%:

Cadre légal	Dettes prises en charge par l'État (1)	Dettes act. à la date de prise en charge (2)	Ecart (1)-(2)	Encours au 31/12/2019 (3)	Encours au 31/12/2019 actualisé (4)	Ecart (3)-(4)
Article 24 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	57 267	24 452	32 814	11 761	9 340	2 421
Article 25 de la loi n°98-111 du 28/12/1998	272 325	116 280	156 044	54 461	43 493	10 968
Total en mDT	353 642	152 539	201 103	66 686	52 833	13 853

5.3.6- Engagements des entreprises publiques

Les actifs du Groupe comportent des engagements importants des entreprises publiques. Le tableau suivant récapitule les engagements de ces relations au 31 décembre 2019 :

	Total des	Dont engagements des sociétés						
Cadre légal	entreprises publiques	Office des Céréales	STIR	TUNIS AIR	O.T.D	O.N.H	El Fouledh	
Engagements au 31/12/2018	1 765 383	904 044	150 410	38 247	113 223	56 528	58 684	
Engagements au 31/12/2019 (*)	2 748 611	1 805 239	152 239	25 269	110 233	74 510	75 218	
Garanties de l'état au 31/12/2019	1 759 268	1 172 900	150 000	24 992	98 614	74 448	74 984	
Autres Garanties au 31/12/2019	462 039	460 000	-	-	152	-	-	
Agios et intérêts réservés au 31/12/2019	33 030	-	-	-	11 119	-	11 881	
Classe au 31/12/2019	-	0	0	0	0	0	4	
Provisions au 31/12/2019	3 854	-	-	-	-	-	-	

^(*) Les engagements des entreprises publiques ont enregistré une augmentation de 983.229 mDT entre 2019 et 2018 dont 901.195 mDT relatifs aux engagements de l'Office des Céréales et ce suite à la prise en charge de cet organisme des engagements des collecteurs de blé.



5.4- Portefeuille-titres commercial

L'encours total du portefeuille-titres commercial du Groupe s'élève à 228.184 mDT au 31/12/2019 contre 270.554 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une baisse de 42.370 mDT. Le portefeuille titres commercial détenu par le Groupe se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
1. Titres à revenu variable	33 646	49 555	(15 909)	(32,1%)
Titres de placement	13 805	12 930	875	6,8%
Parts dans les OPCVM (Placement)	23 440	40 030	(16 590)	(41,4%)
Créances et dettes rattachées sur titres de placement	-	9	(9)	(100,0%)
Total brut	37 245	52 969	(15 724)	(29,7%)
Provisions sur titres à revenu variable	(3 599)	(3 414)	(185)	(5,4%)
2. Titres à revenu fixe	194 538	220 999	(26 461)	(12,0%)
Bons de trésor	75 496	69 106	6 390	9,2%
Créances et dettes rattachées sur bons de trésor	2 007	2 062	(55)	(2,7%)
Obligations	113 252	142 708	(29 456)	(20,6%)
Créances rattachées sur obligations	3 783	4 693	(910)	(19,4%)
Billets de trésorerie et certificats de dépôt	-	2 390	(2 390)	(100,0%)
Créances et dettes rattachées sur billets de trésorerie et certificats dépôt	-	40	(40)	(100,0%)
Pars dans les Fonds Communs de créances	-	-	-	-
Total brut	194 538	220 999	(26 461)	(12,0%)
Provisions sur titres à revenu fixe	-	-	-	-
Total net	228 184	270 554	(42 370)	(15,7%)

5.5- Portefeuille-titres d'investissement

Les titres d'investissement du Groupe ont totalisé 1.453.132 mDT au 31/12/2019 contre 1.382.225 mDT au 31/12/2018. Les mouvements par catégorie de titres classés dans ce poste ainsi que les provisions correspondantes se présentent comme suit:

Suit.	Titres d'investissement (1)	Titres participatifs	Obligations	Fonds Communs de Placement	Fonds gérés	Dettes des entreprises publiques	BTA d'investissement	Total au 31/12/2019
Val. brute au 31/12/2019	256 157	35 000	145 644	38 620	902	54 584	961 000	1 491 907
Valeur au 1er janvier	218 457	35 000	185 366	37 620	902	65 477	871 968	1 414 790
Acquisitions / souscriptions	38 547	-	8 450	1 000	-	-	98 636	146 633
Cessions /Remboursement	(847)	-	(48 172)	-	-	(10 893)	(9 604)	(69 516)
Reclassements	-	-	-	-	-	-	() iana	-
Créances rattachées	539	2 800	5 911	-	1 417	15	36 173	46 855
Prov. au 31/12/2019	(81 847)	-	-	(2 883)	(900)	-	-	(85 630)
Provisions au 1er janvier	(69 965)	-	-	(3 102)	(900)	-	-	(73 967)
Dotations	(13 136)	-	-	(165)	-	-	-	(13 301)
Reprises	1 254	-	-	384	-	-	-	1 638
Val. nette au 31/12/2019	174 849	37 800	151 555	35 737	1 419	54 599	997 173	1 453 132
Val. brute au 31/12/2018	218 457	35 000	185 366	37 620	902	65 477	871 968	1 414 790
Créances rattachées	51	-	7 258	-	1 300	15	32 778	41 402
Provisions au 31/12/2018	(69 965)	-	-	(3 102)	(900)		-	(73 967)
Val. nette au 31/12/2018	148 543	35 000	192 624	34 518	1 302	65 492	904 746	1 382 225

(1) Les titres d'investissement comprennent les titres de participations-financement (Titres en rétrocession), les autres titres de participation ainsi que la participation de la Banque mère au capital de la Société de Développement Agricole Lakhmès (SODAL) dans laquelle elle détient 69%. (voir note 3.1.1)

5.6- Participations dans les entreprises mises en équivalence

Les participations du Groupe dans les sociétés mises en équivalence concernent les sociétés suivantes :

	2	2019	2018	
Société	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%	Valeur d'équivalence	Participation du Groupe en%
TUNIS-RE	43 350	19,07%	41 299	19,26%
AMI	6 145	25,85%	19 056	25,21%
SODINO	4 855	24,71%	4 844	24,66%
CAP BANK	2 320	23,78%	2 258	23,74%
GENERALE DES VENTES	154	49,91%	367	49,81%
Total	56 824		67 824	

5.7- Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont évaluées initialement à leur coût y compris les frais directement engagés pour leur acquisition et les taxes non récupérables par le Groupe.

Ces immobilisations sont amorties selon les modes et taux suivants :

Nature de l'immobilisation	Mode d'amortissement	Taux d'amortissement
Logiciels informatiques	Linéaire	33%
Matériel informatique	Linéaire	15%
Immeubles d'exploitation	Linéaire	2%
Frais d'agencement	Linéaire	10%
Mobilier de bureaux	Linéaire	10%
Matériel roulant	Linéaire	20%
Coffres forts	Linéaire	3%
		7 1 7 1

Les immobilisations totalisent, au 31/12/2019, une valeur brute de 281.249 mDT et des amortissements et des provisions de 135.380 mDT soit une valeur nette de 145.869 mDT contre 123.816 mDt au 31/12/2018.

La valeur nette globale des immobilisations corporelles et incorporelles, au 31 décembre 2019, s'établit comme suit :

	Valeur au 31/12/2018	Acquisitions / Dotations	Cessions / Reprises	Reclassement / Réaffectation	Valeur au 31/12/2019
Immobilisations incorporelles	27 177	2 417	-	-	29 594
Logiciels	27 177	2 417	-	-	29 594
Amortissements	(19 419)	(4 553)	-	•	(23 972)
Logiciels	(19 419)	(4 553)	-	-	(23 972)
Total net (1)	7 758	(2 136)	-	•	5 622
Immobilisations corporelles	220 186	32 658	(1 189)	-	251 655
Terrains	7 999	-	(10)	-	7 989
Constructions	94 359	1 182	(165)	-	95 376
Agencements, aménagements et installations	37 913	4 162	(463)	3 429	45 041
Matériel de transport	5 168	1 431	(550)	-	6 049
Matériel et outillage	85	1	-	-	86
MMB et Matériel informatique	54 631	5 676	(1)	720	61 026
Immobilisations en cours	13 685	18 366	-	(3 429)	28 622
Mobiliers et matériel de bureau en stocks	1 111	-	-	(720)	391
Avances sur achats mobiliers et matériel de bureau	1 423	1 025	-	-	2 448
Immobilisations en dation (*)	3 812	815	-	-	4 627
Amortissements	(103 791)	(7 624)	344	•	(111 071)
Constructions	(32 435)	(1 942)	58	-	(34 319)
Agencements, aménagements et installations	(27 399)	(1 698)	13	-	(29 084)
Matériel de transport	(3 957)	(607)	272	-	(4 292)
Matériel et outillage	(61)	(9)	-	-	(70)
MMB et Matériel informatique	(39 939)	(3 368)	1	-	(43 306)
Dépréciations	(337)	-	-	-	(337)
Immobilisations en dation (*)	(337)	-	-	-	(337)
Total net (2)	116 058	25 034	(845)	-	140 247
Total général (1)+(2)	123 816	22 898	(845)	-	145 869

(*) Le détail des immobilisations en dation se présente comme suit au 31/12/2019 :

Relation	Description	Valeur comptable	Juste valeur	Plus ou moins-value	Provision
Groupe KHEMAISSA	Terrain Mateur	1 063	1 150	87	-
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	2 074	1 737	(337)	(337)
Tunisie Lait	Terrain Fadhline	36	36	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Appartements	639	690	51	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	695	695	-	-
Société d'Etudes et d'Aménagement Marina Hammamet Sud	Local Commercial	120	120	-	-
Total		4 627			(337)

Ces biens sont acquis par la BNA, dans le cadre d'une opération de dation en paiement, suite à des jugements exécutés à l'encontre de certaines relations contentieuses et représentant des garanties hypothécaires reçues. Ces immobilisations sont hors exploitation et destinés à être vendus.

5.8- Autres actifs

Les autres postes d'actif du Groupe ont totalisé 572.162 mDT au 31/12/2019 contre 561.345 mDT au 31/12/2018. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Comptes d'attente et de régularisation	145 271	115 038	30 233	26,3%
Débiteurs divers	35 073	36 273	(1 200)	(3,3%)
État, impôts & taxes	34 475	27 370	7 105	26,0%
Commissions de gestion à percevoir	18 158	13 515	4 643	34,4%
Ajustements devises	2 868	4 447	(1 579)	(35,5%)
Comptes liés à la compensation	51 274	25 020	26 254	104,9%
Autres comptes	3 423	8 413	(4 990)	(59,3%)
Actifs d'impôts sur les résultats :	57 892	70 542	(7 249)	(10,3%)
Actifs d'impôts exigibles	15 574	23 528	(7 954)	(33,8%)
Actifs d'impôts différés	42 318	47 014	(4 696)	(10,0%)
Actifs d'exploitation des filiales non financières	195 027	202 208	(7 181)	(3,6%)
Stocks de terrains à bâtir	74 968	69 430	5 538	8,0%
Stocks de travaux immobiliers en cours	42 946	53 468	(10 522)	(19,7%)
Stocks de travaux immobiliers terminés	69 894	71 416	(1 522)	(2,1%)
Autres stocks	1 274	970	304	31,3%
Clients et comptes rattachés	5 945	6 924	(979)	(14,1%)
Autres actifs	173 972	173 557	415	0,2%
Prêts au personnel	53 271	45 607	7 664	16,8%
Charges reportées	-	-	-	-
Stock cartes de retrait	1 293	730	563	77,1%
Dotations timbres postaux	332	264	68	25,8%
Dotations timbres fiscaux	16	13	3	23,1%
Dotations timbres spéciaux de voyage	100	38	62	163,2%
Dépôts et cautionnements	1 652	1 430	222	15,5%
Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT	79 870	79 870	-	-
Créances agricoles abandonnées sur fonds propres de la banque	25 529	26 732	(1 203)	(4,5%)
Autres comptes	11 909	18 873	(6 964)	(36,9%)
Total Net	572 162	561 345	10 817	1,9%

5.8.1-Comptes liés à la compensation

Au 31 Décembre 2019, les comptes liés à la compensation débiteurs (Poste AC7 : Autres Actifs) présentent un solde cumulé de 51.274 mDT alors que les comptes liés à la compensation créditeurs (Poste PA5 : Autres Passifs) présentent un solde cumulé de 168.890 mDT.

Les soldes de ces comptes s'expliquent principalement par des valeurs dont le dénouement normal s'opère à (J +1). Néanmoins, des suspens inter-siège et certains chevauchements au niveau des comptes d'ordre ont été générés suite à la mise en place du système de Télé-compensation 24 heures (T24H).

Une commission chargée de l'identification et de l'apurement des suspens liés à la « Télé-compensation 24 heures » est en train de poursuivre les travaux de régularisation.

5.8.2- Créances abandonnées sur fonds budgétaires 133 MDT et 160 MDT

Les créances abandonnées sur les fonds budgétaires de 133 MDT et 160 MDT se détaillent ainsi :

	31/12/2019	31/12/2018
Créances agricoles abandonnées (1999) / Fonds 133 MDT	14 956	14 956
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 133 MDT	23 990	23 990
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 133 MDT	27	27
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 133 MDT	38 973	38 973
Créances agricoles abandonnées (2014 et ultérieures) / Fonds 160 MDT	40 730	40 730
Frais sur créances contentieuses agricoles abandonnées / Fonds 160 MDT	167	167
Total des créances abandonnées sur fonds budgétaire 160 MDT	40 897	40 897
Total	79 870	79 870

5.9- Banque Centrale et CCP

Ce poste affiche 1.580.964 mDT au 31/12/2019 contre 1360.596 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une augmentation de 220.368 mDT. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Utilisations auprès de la BCT en dinars	22	6	16	266,7%
Emprunts auprès de la BCT en dinars	1 578 000	1 358 000	220 000	16,2%
Intérêts à servir sur emprunts auprès de la BCT	2 942	2 590	352	13,6%
Total	1 580 964	1 360 596	220 368	16,2%

5.10- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste a atteint 182.082 mDT au 31/12/2019 contre 221.355 mDT au 31/12/2018, enregistrant ainsi une diminution de 39 273 mDT. Il se détaille comme suit :

- Décomposition par nature de poste

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	178 241	214 810	(36 569)	(17,0%)
Dépôts et avoirs des établissements financiers	3 841	6 545	(2 704)	(41,3%)
Total	182 082	221 355	(39 273)	(17,7%)

- Décomposition par nature de compte

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Comptes à vue	12 092	12 974	(882)	(6,8%)
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	169 200	93 300	75 900	81,4%
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	114 829	(114 829)	(100,0%)
Intérêts à payer	790	252	538	213,5%
Total	182 082	221 355	(39 273)	(17,7%)

La ventilation des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers par maturité se présente comme suit:

	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Comptes à vue	12 092	-	-	-	12 092
Emprunts sur le marché monétaire en dinars	169 200	-	-		169 200
Emprunts sur le marché monétaire en devises	-	-	-	-	
Intérêts à payer	790	-	-	_	790
Total	182 082	-	-		182 082

5.11- Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts et avoirs de la clientèle ont totalisé 8.426.747 mDT au 31 décembre 2019 contre 7.733.842 mDT au 31 décembre 2018, enregistrant ainsi une augmentation de 692.905 mDT, soit une progression de 9,0%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Dépôts en dinars	7 572 045	6 831 137	740 908	10,8%
Dépôts à vue en dinars	1 606 334	1 593 093	13 241	0,8%
Dépôts d'épargne en dinars	2 810 323	2 645 058	165 265	6,2%
Bons de caisse en dinars	58 068	64 874	(6 806)	(10,5%)
Comptes à terme en dinars	233 497	215 936	17 561	8,1%
Comptes spéciaux de placement en dinars	2 147 827	1 742 879	404 948	23,2%
Certificats de dépôt en dinars	493 000	382 000	111 000	29,1%
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	222 996	187 297	35 699	19,1%
Dépôts en devises	805 830	859 798	(53 968)	(6,3%)
Dépôts à vue en devises	605 858	579 657	26 201	4,5%
Bons de caisse en devises	12 016	11 646	370	3,2%
Comptes à terme en devises	54 655	49 669	4 986	10,0%
Comptes de placement en devises	110 565	194 725	(84 160)	(43,2%)
Autres sommes dues à la clientèle en devises	22 736	24 101	(1 365)	(5,7%)
Dettes rattachées	48 872	42 907	5 965	13,9%
Intérêts à payer sur dépôts à vue	4 249	4 377	(128)	(2,9%)
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	742	490	252	51,4%
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	29 928	28 102	1 826	6,5%
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	63 732	48 530	15 202	31,3%
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	(49 779)	(38 592)	(11 187)	(29,0%)
Total	8 426 747	7 733 842	692 905	9,0%

La ventilation des dépôts et avoirs de la clientèle par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Dépôts en dinars	4 639 653	921 104	1 521 569	489 719	-	7 572 045
Dépôts à vue en dinars	1 606 334	-	-	-	-	1 606 334
Dépôts d'épargne en dinars	2 810 323	-	-	-	-	2 810 323
Bons de caisse en dinars	-	11 969	29 010	17 089	-	58 068
Comptes à terme en dinars	-	64 379	127 582	41 536	-	233 497
Comptes spéciaux de placement en dinars	-	584 756	1 140 977	422 094	-	2 147 827
Certificats de dépôt en dinars	-	260 000	224 000	9 000	-	493 000
Autres sommes dues à la clientèle en dinars	222 996	-	-	-	-	222 996
Dépôts en devises	628 594	17 521	87 643	72 072	-	805 830
Dépôts à vue en devises	605 858	-	-	-	-	605 858
Bons de caisse en devises	-	370	8 037	3 609	-	12 016
Comptes à terme en devises	-	16 622	26 282	11 751	-	54 655
Comptes de placement en devises	-	529	53 324	56 712	-	110 565
Autres sommes dues à la clientèle en devises	22 736	-	-	-	-	22 736
Dettes rattachées	-	48 872	-	-	-	48 872
Intérêts à payer sur dépôts à vue	-	4 249	-	-	-	4 249
Intérêts à payer sur dépôts à terme en devises	-	742	-	-	-	742
Intérêts à payer sur comptes d'épargne	-	29 928	-	-	-	29 928
Intérêts à payer sur Bons de Caisse, Compte à Terme & autres produits financiers	-	63 732	-	-	-	63 732
Intérêts servis d'avance sur Bons de Caisse & Compte Spécial de Placement	-	(49 779)	-	-	-	(49 779)
Total	5 268 247	987 497	1 609 212	561 791	-	8 426 747



5.12- Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales du Groupe ont totalisé 619.151 mDT au 31 décembre 2019 contre 614.490 mDT au 31 décembre 2018. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Emprunts matérialisés	280 052	275 778	4 274	1,5%
Emprunts obligataires	274 415	268 710	5 705	2,1%
Intérêts à payer emprunts obligataires	5 637	7 068	(1 431)	(20,2%)
Ressources spéciales	318 413	312 735	5 678	1,8%
Ressources extérieures	112 962	121 894	(8 932)	(7,3%)
Ressources budgétaires	234 000	228 614	5 386	2,4%
Ecarts de conversion sur emprunts	(29 416)	(38 451)	9 035	23,5%
Intérêts à payer sur ressources spéciales	867	678	189	27,9%
Autres fonds empruntés	20 686	25 977	(5 291)	(20,4%)
Autres fonds empruntés	19 026	14 838	4 188	28,2%
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	1 660	1 363	297	21,8%
Pension livrée autre que bancaire	-	9 600	(9 600)	(100,0%)
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	176	(176)	(100,0%)
Total	619 151	614 490	4 661	0,8%

Les taux d'intérêts des emprunts extérieurs varient entre 1% et 7,2%.

La ventilation des emprunts et ressources spéciales par maturité se présente comme suit:

	Sans maturité contractuelle	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts matérialisés	391	5 637	43 178	202 110	28 736	280 052
Emprunts obligataires	391	-	43 178	202 110	28 736	274 415
Intérêts à payer emprunts obligataires	-	5 637	-	-	-	5 637
Ressources spéciales	-	237 900	9 528	47 085	23 900	318 413
Ressources extérieures y compris écart de conversion	-	3 033	9 528	47 085	23 900	83 546
Ressources budgétaires	-	234 000	-	-	-	234 000
Intérêts à payer sur ressources spéciales	-	867	-	-	-	867
Autres fonds empruntés	-	20 686	-	-	-	20 686
Autres fonds empruntés	-	19 026	-	-	-	19 026
Intérêts à payer sur autres fonds empruntés	-	1 660	-	-	-	1 660
Pension livrée autre que bancaire	-	-	-	-	-	-
Intérêts à payer sur titres cédés en pension livrée	-	-	-	-	-	-
Total	391	264 223	52 706	249 195	52 636	619 151

5.12.1- Ressources budgétaires

La situation des comptes de prêts financés sur les ressources du FOPRODI et se trouvant en phase contentieuse au 31/12/2019 se présente comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2019
Contentieux dotation FOPRODI & FOPRODI BIRD	9 500
Impayés en intérêts su FOPRODI & BIRD	1 472
Total	10 972

Notons qu'une action d'assainissement du fonds FOPRODI est en cours, en collaboration avec les autorités réglementaires.

5.13- Autres passifs

Les autres postes de passif totalisent 593 248 mDT au 31 décembre 2019 contre 512 669 mDT au 31 décembre 2018. Ils se présentent comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Etat, impôts et taxes	38 528	35 233	3 295	9,4%
Impôts sur les sociétés (*)	29 864	36 753	(6 889)	(18,7%)
Contribution exceptionnelle et contribution sociale de solidarité (*)	2 404	5 037	(2 633)	(52,3%)
Fournisseurs divers	13 421	12 219	1 202	9,8%
Organismes sociaux	49 384	47 258	2 126	4,5%
Comptes d'ajustement devises passifs (*)	320	791	(471)	(59,5%)
Devises reçues en instance d'affectation	13 027	17 912	(4 885)	(27,3%)
Provisions pour risques divers (Comptes d'ajustement devises)	68	194	(126)	(64,9%)
SWAPS devises (*)	4 299	(4 171)	8 470	203,1%
Congés à payer	13 887	13 338	549	4,1%
Produits perçus d'avance	7 178	7 153	25	0,3%
Excédents de caisse	4 071	3 629	442	12,2%
Charges sur emprunts	53	53	-	-
Autres comptes de régularisation passifs	1 738	1 347	391	29,0%
Provisions pour risques divers (Autres comptes de régularisation passifs)	30	30	-	-
Comptes liés à la compensation passifs	168 890	95 633	73 257	76,6%
Comptes de régularisation (*)	(18 893)	(3 739)	(15 154)	(405,2%)
Comptes Etatiques créditeurs	1 966	1 310	656	50,0%
Créditeurs divers	57 111	34 013	23 098	67,9%
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 133 MDT	78 434	78 434	-	-
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 133 MDT	5 994	5 739	255	4,4%
Versements de l'Etat sur créances impayées pour plus d'un an /Fonds 160 MDT	66 095	66 095	-	-
Intérêts recouvrés à verser à l'Etat /Fonds 160 MDT	23 311	22 489	822	3,7%
Fournisseurs d'immobilisations	4 980	8 191	(3 211)	(39,2%)
Provisions pour passifs et charges	27 088	27 729	(641)	(2,3%)
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi (**)	9 740	9 377	363	3,9%
Provisions pour risque fiscal et social	163	65	98	150,8%
Provisions pour pénalités BCT	1 261	1 261	-	-
Provisions sur engagement par signature	15 172	16 171	(999)	(6,2%)
Provisions pour suspens Inter-Siège T24h	752	855	(103)	(12,0%)
Total	593 248	512 670	80 578	15,7%

- (*) Montants 2018 retraités à des fins de comparabilité.
- (*) En application des principes comptables généralement admis en Tunisie et des normes internationales d'information financière (IFRS), le coût des avantages postérieurs à l'emploi doit être comptabilisé en charges, à l'instar des autres éléments de rémunération, durant la période d'activité du salarié et non pas au moment où celui-ci bénéficie effectivement des prestations.

Ainsi, le Groupe a comptabilisé des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi dont l'encours global au 31/12/2019 s'élève à 9.740 mDT contre 9.377 mDT au 31/12/2018.

5.14- Capitaux propres consolidés

Les capitaux propres revenant au groupe se détaillent comme suit :

31/12/2019 31/12/2018 % Var Capital social 320 000 176 000 144 000 81,8% Dotation de l'État (1) 43 098 133 000 (89902)(67,6%)(-) Part des minoritaires dans la dotation de l'état (76)(76)

Réserves consolidés part du groupe 1 069 290 712 681 356 609 50,0% (732,0%) Actions propres et d'auto-contrôle (1689)(203)(1486)Résultat net de l'exercice, part du groupe 131 032 165 999 (34967)(21,1%)Total 1 561 655 1 187 477 374 178 31,5%



5.14.1- Augmentation du capital

Le 1er paragraphe de l'article 28 de la loi n° 2018-56 du 27 décembre 2018 portant loi de finances pour l'année 2019 avait autorisé le ministre chargé des finances, agissant pour le compte de l'État, à souscrire au capital de la BNA et ce, dans la limite de 170.872 mDT. Cette souscription ne peut être libérée que par voie de compensation avec de créances certaines, échues et dont le montant est connu au sens de l'article 292 du code des sociétés commerciales.

La participation de l'État correspond au cumul des montants versés à la BNA lors de la mise en jeu de la garantie souveraine en application des conventions régissant les deux dotations consenties par l'État à la BNA, respectivement de 133.000 mDT et 160.000 mDT, et des montants recouvrés par la BNA sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'État.

En effet, une partie ou la totalité du montant de chacune des deux dotations consenties à la BNA serait exigible sans délai, en vue de permettre à l'État, et à titre exclusif, de libérer par compensation de créances certaines, échues et dont le montant est connu, toute souscription à une augmentation de capital de la Banque.

Ainsi, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la BNA, réunie le 6 mars 2019, a décidé de porter le capital de la Banque de cent soixante-seize millions de dinars (176.000 mDT) à trois cent vingt millions de dinars (320.000 mDT), selon les modalités suivantes :

- 140.800 mDT par émission de 28.160.000 actions nouvelles au prix de douze (12) dinars chacune, soit cinq (5) dinars de valeur nominale et sept (7) dinars de prime d'émission. Ces actions seraient souscrites selon la parité de quatre (4) actions nouvelles pour cinq (5) actions anciennes. Ces actions seraient libérées, en totalité à la souscription, en numéraire ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues sur la Banque.
- 3.200 mDT par attribution de 640.000 actions gratuites de valeur nominale égale à cinq (5) dinars chacune consécutivement à une incorporation de réserves. Ces actions gratuites seront attribuées selon la parité d'une (1) action nouvelle pour cinquante-cinq (55) actions anciennes.

Le ministre des finances, agissant pour le compte de l'État, a souscrit à titre irréductible, le 21 juin 2019, 14.145.648 actions nouvelles de numéraire émises par la Banque dans le cadre de cette augmentation de capital. L'État a libéré son dû par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles qu'elle possède sur la BNA.

Le Conseil d'administration de la BNA a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 mDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, soit un montant de 89.902 mDT imputable sur le concours de 133.000 mDT et le reliquat (79.845 mDT) imputable sur le concours de 160.000 mDT.

La signature du certificat du dépositaire eu lieu 24 juillet 2019: le L'approbation, par les commissaires aux comptes, dudit certificat a eu lieu en date du 29 juillet 2019 ; L'enregistrement de l'opération d'augmentation en bourse est finalisé le 31 juillet 2019. A partir du jeudi 1er Août 2019, les 28.160.000 actions nouvelles souscrites sont admises et négociables en bourse sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles sont assimilées.

5.14.2- Dotation de l'État de 133.000 Mdt

(1) En application des termes de la loi n°94-30 du 21 février 1994, la BNA a conclu avec l'État Tunisien, en date du 16 mars 1995, une convention en vertu de laquelle des créances sur fonds budgétaires agricoles, s'élevant en principal à 133.000 mDT, ont été transférées à la BNA (moyennant la garantie de l'État en matière de recouvrement des montants échus depuis un an sur les crédits entrant dans le cadre de cette convention).

Cette convention a permis à la BNA de rétablir sa situation financière (par l'amélioration de ses capitaux propres) et de se conformer ainsi à la règlementation en vigueur en matière de ratio de solvabilité.

Cette dotation est assortie d'une éventualité de restitution en cas de rétablissement de l'équilibre financier de la banque. Cette éventualité de restitution s'applique également aux fonds budgétaires agricoles revenant à l'État pour un montant de 160.000 mDT, qui ont été décomptabilisés par la BNA en vertu de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003 pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par son activité à la fin de 2003. (Voir note 6-1).

Pour la dotation de 133.000 mDT, la banque n'est réputée avoir retrouvé son équilibre financier que lorsqu'elle réponde simultanément à deux (2) critères fixés par l'alinéa 2 de l'article 9 de la convention conclue entre l'État et la BNA le 16 mars 1995, à savoir :

- -La constitution des provisions requises selon les règles prudentielles en vigueur ;
- -Le respect par la Banque des règles minimales d'adéquation des fonds propres aux risques encourus compte non tenu de la dotation de 133.000 mDT

Pour la dotation de 160.000 mDT, le rétablissement de l'équilibre financier suppose, par contre, la réponse simultanée à cinq (5) critères fixés par l'alinéa 2 de l'article 6 de la convention conclue entre l'État et la BNA le 17 février 2004, à savoir :

- La constitution des provisions requises selon les règles prudentielles en vigueur ;
- Le respect par la Banque des règles minimales d'adéquation des fonds propres aux risques encourus ;
- L'atteinte, par la Banque, du niveau du ROE moyen observé dans le secteur bancaire BNA exclue ;
- L'atteinte, par la Banque, du niveau du ROA moyen observé dans le secteur bancaire BNA exclue ;
- La distribution, par la Banque, d'un dividende au moins égal à l'intérêt statutaire.

L'analyse, au 31 décembre 2018, des montants versés par l'État à la BNA dans le cadre de la mise en jeu de la garantie de l'État, au titre des deux dispositifs de soutien consentis à la Banque ainsi que des montants recouvrés par la BNA et non encore versés à l'État, permet de stratifier les dotations accordées en deux catégories:

- Un concours qu'on qualifiera de "Substantiel", et correspondant pour chacune des dotations consenties à la Banque au cumul des montants versés par l'État à la BNA dans le cadre de la mise en jeu de la garantie souveraine et des montants recouvrés par la BNA sur les crédits qui lui ont été transférés et non encore reversés à l'Etat :
 - Un concours qu'on qualifiera de "Potentiel", et correspondant au reliquat.

Cette stratification conduit au constat résumé dans le tableau suivant :

				Montan	t en MDT
	Montants déjà versés par l'État suite à des appels de garanties (1)	Montants recouvrés par la BNA et à reverser à l'État (2)	Concours Substantiel (3)=(1)+(2)	Concours Potentiel (4)	Total (3)+(4)
Dotation de 133MDT	85 301	4 601	89 902	43 098	133 000
Dotation de 160MDT	69 516	10 329	79 845	80 155	160 000
Total	154 817	14 931	169 748	123 252	293 000

Le Conseil d'administration de la BNA a attesté le caractère certain, liquide et exigible du montant de 169.748 mDT correspondant à la libération intégrale de la valeur d'émission des 14.145.648 actions souscrites par l'État, soit un montant de 89.902 mDT imputable sur le concours de 133.000 mDT et le reliquat (79.845 mDT) imputable sur le concours de 160.000 mDT.

Notons que les concours potentiels imputable sur le concours 133.000 mDT restent comptabilisés au niveau des fonds propres.

5.14.3- Réserves consolidés

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par le groupe dans les entités incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle jusqu'à la date de clôture de l'exercice précédant celui objet de la publication.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31 décembre 2019 à 1.069.290 mDT contre 712.681 mDT au 31 décembre 2018. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Contribution de la mère consolidante	1 058 533	697 929	360 604	51,7%
+ Part du groupe, dans les primes d'émission	236 907	40 206	196 701	489,2%
+ Part du groupe, dans les primes de fusion	14 845	14 871	(26)	(0,2%)
+ Part du groupe, dans les autres réserves	807 346	642 852	164 494	25,6%
- Part des minoritaires dans le capital libéré	(565)	-	(565)	-
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	1 883	4 226	(2 343)	(55,4%)
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	19 323	20 392	(1 069)	(5,2%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(10 449)	(9 866)	(583)	(5,9%)
Total	1 069 290	712 681	356 609	50,0%

5.14.4- Résultat de l'exercice, part du groupe

L'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est soldé par un résultat consolidé positif, avant modifications comptables, de 131.032 mDT contre un résultat de même nature de 165.999 mDT au 31 décembre 2018. La contribution au résultat consolidé de la mère et de ses filiales peut être détaillée comparativement comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Contribution de la mère consolidante	136 310	168 871	(32 561)	(19,3%)
Contribution des filiales relevant du secteur des services financiers	(1 415)	(1 630)	215	13,2%
Contribution des filiales relevant du secteur de la promotion immobilière	(3 171)	(867)	(2 304)	(265,7%)
Contribution des filiales relevant d'autres secteurs	(692)	(375)	(317)	(84,5%)
Total	131 032	165 999	(34 967)	(21,1%)

5.14.5- Résultat de base par action (Bénéfice par action)

	31/12/2019	31/12/2018 publié	Var	%
Bénéfice net de l'exercice (part du groupe)	131 032	165 999	(165 999)	(100,0%)
Nombre d'actions ordinaires	64 000 000	35 200 000	(35 200 000)	(100,0%)
Nombre d'actions propres	135 245	9 974	(9 974)	(100,0%)
% par rapport aux actions en circulation	0,21%	0,03%		
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation de la période (1)	63 864 755	35 190 026	(35 190 026)	(100,0%)
Bénéfice par action de valeur nominale de 5 DT (en DT)	2,052	4,717	(4,717)	(100,0%)

⁽¹⁾ Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période est le nombre d'actions ordinaires en circulation au début de la période, ajusté du nombre d'actions ordinaires remboursées ou émises au cours de la période, multiplié par un facteur de pondération en fonction du temps.

Le nombre d'actions ordinaires en circulation correspond au nombre d'actions émises par la société mère corrigé de l'effet des actions propres et d'auto-contrôle détenues par la mère émettrice et par ses filiales.

Lorsque des actions ordinaires sont émises mais ne sont encore que partiellement libérées, elles sont traitées dans le calcul du résultat de base par action comme une fraction d'une action ordinaire dans la mesure où elles étaient autorisées à participer aux dividendes de la période relatifs à une action ordinaire entièrement libérée.

5.14.6 Actions propres et d'auto-contrôle

Figurent sous cet intitulé, les contreparties versées par la Banque mère et par ses filiales pour l'acquisition et la détention des actions émises par la BNA.

Aucun profit ou perte ne doit être comptabilisé dans le résultat lors de l'achat ou de la vente, de ces actions. La contrepartie reçue au titre de la cession de ces actions, ainsi que les dividendes perçus sont constatées directement en capitaux propres sous l'intitulé "Actions propres et d'auto-contrôle".

Cette rubrique totalise au 31 décembre 2019 un montant de 1.689 mDT contre 203 mDT au 31 décembre 2018.

NOTES SUR LES ENGAGEMNTS HORS BILAN

6.1- Cautions, avals et autres garanties données (HB1)

Ce poste totalise 1.484.899 mDT au 31 décembre 2019 contre 1.298.737 mDT au 31 décembre 2018. Il se décompose comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
a- En faveur d'établissements bancaires	731 428	339 305	392 123	115,6%
Contre garanties	589 000	258 000	331 000	128,3%
Débiteurs par lettres de garanties d'ordre de nos correspondants étrangers	94 428	81 305	13 123	16,1%
Cession créances	48 000	-	48 000	-
b- En faveur de la clientèle	673 316	799 432	(126 116)	(15,8%)
Débiteurs par avals et acceptations	34 570	43 503	(8 933)	(20,5%)
Débiteurs par lettres de garanties	69 134	147 009	(77 875)	(53,0%)
Débiteurs par obligations cautionnées	31 030	30 854	176	0,6%
Débiteurs par cautions fiscales	37 066	52 962	(15 896)	(30,0%)
Débiteurs par cautions sur marchés publics	495 453	510 453	(15 000)	(2,9%)
Avals billets de trésorerie	5 800	14 050	(8 250)	(58,7%)
Débiteurs par cautions bancaires taxation d'office	263	601	(338)	(56,2%)
c- En faveur de l'État	80 155	160 000	(79 845)	(49,9%)
Créances budgétaires transférées par l'État (*)	80 155	160 000	(79 845)	(49,9%)
Total	1 484 899	1 298 737	186 162	14,3%

(*) En application des termes de la loi n°2003-80 du 29 décembre 2003, portant loi de finances pour l'année 2004, le Ministre des Finances et la BNA ont conclu, en date du17 février 2004, une convention ayant pour objet le transfert de fonds budgétaires agricoles revenant à l'État et totalisant la somme de 160.000 mDT au profit de la BNA et la prise en charge par l'État des impayés échus depuis un an sur les crédits accordés sur ces fonds et rentrant dans le cadre de cette convention.

Les fonds convertis ont été utilisés par la Banque pour compenser l'insuffisance de provisions dégagée par l'activité à fin 2003, ce qui a conduit à la dé-comptabilisation des fonds en question pour un montant de 160.000 mDT en contrepartie de la constatation de provisions sur titres d'investissement et créances clientèle pour le même montant.

Le Ministre des Finances a souscrit à titre irréductible le 21/06/2019 à 14.145.648 actions nouvelles de numéraires émises par la BNA dans le cadre de l'augmentation de son capital. Le montant total de cette souscription s'élève à 169.748 mDT composé entre autres d'un montant de 79.845 mDT imputable sur le concours de 160.000 mDT sus indiqué.

Pour les besoins de comptabilisation de l'augmentation du capital, les concours substantiels ont été constatés comme étant une charge de l'exercice qui est totalement déductibles.(voir note 4.13.1 et note 6.10).

6.2- Actifs donnés en Garantie (HB3)

Le refinancement auprès de la Banque centrale de Tunisie s'établit à 1.541.000 mDT au 31/12/2019 contre 1.437.600 mDT au 31/12/2018. Le détail des actifs donnés en garantie se présente comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Titres de créances	857 750	869 750	(12 000)	(1,4%)
Bons du trésor	624 000	488 350	135 650	27,8%
Emprunt obligataire 2014	59 250	79 500	(20 250)	(25,5%)
Total	1 541 000	1 437 600	103 400	7,2%

6.3- Engagements de financement donnés (HB4)

Cette rubrique comporte les crédits aux clients mais non encore débloqués. Elle se détaille comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Crédits notifiés et non utilisés (agricoles)	5 464	8 629	(3 165)	(36,7%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	5 464	8 629	(3 165)	(36,7%)
Crédits notifiés et non utilisés (commerciaux)	178 499	257 318	(78 819)	(30,6%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	O V ans al Réstroires = Motour long
En faveur de la clientèle	178 499	257 318	(78 819)	(30,6%)
Crédits de gestion notifiés et non utilisés	124 573	134 830	(10 257)	(7,6%)
En faveur d'établissements bancaires, financiers et d'assurance	-	-	-	-
En faveur de la clientèle	124 573	134 830	(10 257)	(7,6%)
Total	308 536	400 777	(92 241)	(23,0%)

6.4- Engagements sur titres (HB5)

Cette rubrique comporte les titres d'investissement souscrits non encore libérés. Elle se détaille comme suit:

	Montant souscrit (1)	Montant libéré (2)	Montant non libéré 2019 (1)-(2)	Montant non libéré 2018
SODIS SICAR	3 328	2 496	832	832
FCPR INTECH	4 000	2 000	2 000	2 000
Total	9 328	6 496	2 832	2 832

6.5- Garanties reçues (HB7)

Les Garanties reçues sont constituées au 31/12/2019 des éléments suivants:

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Garanties reçues des banques	395 000	165 000	230 000	139,4%
Garanties reçues de l'État	2 163 809	1 889 995	281 137	14,9%
Fonds Budgétaires & Dotation	316 821	292 338	24 483	8,4%
SOTUGAR	35 511	35 233	278	0,8%
FNG	42 654	44 009	(1 355)	(3,1%)
FGIC	266	301	(35)	(11,7%)
FNE	94	468	(374)	(79,9%)
G. ÉTAT	1 768 463	1 517 646	258 140	17,0%
Garanties reçues de la clientèle	2 203 345	1 662 109	541 236	32,6%
Garanties Hypothécaires	1 481 805	1 396 264	85 541	6,1%
Garanties financières	721 540	265 845	455 695	171,4%
Total	4 762 154	3 717 104	1 052 373	28,3%

6.6- Engagements en devise

Les engagements donnés et reçus en devise arrêtés au 31/12/2019 se présentent comme suit:

	31/12/2019	31/12/2018
Opérations de change au comptant non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (comptant)	23 774	40 509
Dinars achetés à recevoir (comptant)	12 691	23 600
Devises achetées à recevoir (comptant)	25 530	21 496
Dinars vendus à livrer (comptant)	14 345	3 990
Opérations de change à terme non encore dénouées		
Devises vendues à livrer (à terme)	18 653	26 704
Dinars achetés à recevoir (à terme)	20 425	27 191
Devises achetées à recevoir (à terme)	-	20 948
Dinars vendus à livrer (à terme)	-	18 328
Opérations de SWAP		
Dinars à livrer (SWAP)	189 149	285 949
Devise à livrer (SWAP)	948	24 631
Devise à recevoir (SWAP)	185 832	315 779

7- NOTES RELATIVES AUX POSTES DE L'ÉTAT DE RESULTAT

7.1- Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 1.059.623 mDT en 2019 contre 841.007 mDT en 2018, enregistrant ainsi un taux d'accroissement de 26,0%. Ils s'analysent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	12 567	9 311	3 256	35,0%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en dinars	4 938	3 428	1 510	44,0%
Intérêts sur prêts sur le marché monétaire en devises	3 632	1 173	2 459	209,6%
Intérêts sur autres avoirs auprès des établissements bancaires et financiers	3 972	4 341	(369)	(8,5%)
Report / Déport sur opérations de SWAPS	25	369	(344)	(93,2%)
Opérations avec la clientèle	1 018 867	804 925	213 942	26,6%
Agios sur comptes débiteurs de la clientèle	225 313	167 068	58 245	34,9%
Intérêts sur crédits à la clientèle	793 554	637 857	155 697	24,4%
Autres intérêts et revenus assimilés	28 189	26 771	1 418	5,3%
Total	1 059 623	841 007	218 616	26,0%

7.2- Commissions perçues

Les commissions perçues par le Groupe ont totalisé 127.185 mDT en 2019 contre 111.164 mDT en 2018, soit une augmentation de 14,4 %. Elles se décomposent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Commissions sur opérations de chèques, effets, virements et tenue de comptes	68 220	62 735	5 485	8,7%
Commissions sur opérations Monétique	8 717	5 864	2 853	48,7%
Commissions sur opérations de change	1 249	947	302	31,9%
Commissions sur opérations de commerce extérieur	3 038	3 149	(111)	(3,5%)
Commissions sur location de coffre-fort	23	20	3	15,0%
Commissions d'études, de montage de financement, de conseil et d'assistance	22 735	18 328	4 407	24,0%
Commissions de gestion des fonds budgétaires & extérieurs	4 096	2 464	1 632	66,2%
Commissions sur avals billets de trésorerie	280	241	39	16,2%
Commissions de gestion d'OPCVM	311	365	(54)	(14,8%)
Commissions de gestion de fonds à capital risque	48	45	3	6,7%
Commissions diverses	18 468	17 006	1 462	8,6%
Total	127 185	111 164	16 021	14,4%

7.3- Gain sur portefeuille commercial et opérations financières

Ces gains ont atteint 40.451 mDT en 2019 contre 52.159 mDT en 2018. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Gains nets sur titres de transaction	11 865	29 713	(17 848)	(60,1%)
Intérêts nets sur Bons du Trésor	11 865	29 713	(17 848)	(60,1%)
Gains nets (ou pertes nettes) sur titres de placement :	539	1 430	(891)	(62,3%)
Dividendes & revenus assimilés	633	1 520	(887)	(58,4%)
Pertes sur titres de placement	(131)	(42)	(89)	(211,9%)
Dotation aux provisions pour dépréciation des titres de placement	(279)	(594)	315	53,0%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres de placement	316	546	(230)	(42,1%)
Gains nets (ou pertes nettes) sur opérations de change :	28 047	21 016	7 031	33,5%
Résultat sur opérations de change	20 919	12 868	8 051	62,6%
Commissions sur change manuel	7 128	8 148	(1 020)	(12,5%)
Total	40 451	52 159	(11 708)	(22,4%)

7.4- Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement ont totalisé 86.975 mDT en 2019 contre 85.029 mDT en 2018, soit une augmentation de 2,3%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Intérêts nets sur Bons de Trésor d'investissement	64 897	59 332	5 565	9,4%
Revenus des titres de participation et des titres en rétrocession	7 635	8 201	(566)	(6,9%)
Revenus des obligations	11 619	13 823	(2 204)	(15,9%)
Produits de cession de titres	-	3 673	(3 673)	(100,0%)
Revenus des titres participatifs	2 824	-	2 824	-
Total	86 975	85 029	1 946	2,3%

7.5- Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées se sont élevés à 663.650 mDT en 2019 contre 520.471 mDT en 2018, soit une augmentation de 27,5 %. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Opérations avec les établissements bancaires et financiers	(189 097)	(138 079)	(51 018)	(36,9%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en dinars	(177 450)	(116 844)	(60 606)	(51,9%)
Intérêts sur emprunts sur le marché monétaire en devises	(509)	(2 673)	2 164	81,0%
Intérêts sur autres comptes des établissements bancaires et financiers	(124)	(80)	(44)	(55,0%)
Perte / Deport sur opérations de SWAP	(11 014)	(18 482)	7 468	40,4%
Opérations avec la clientèle	(448 131)	(357 094)	(91 037)	(25,5%)
Intérêts sur comptes à vue	(26 898)	(24 341)	(2 557)	(10,5%)
Intérêts sur comptes d'épargne	(135 937)	(129 109)	(6 828)	(5,3%)
Intérêts sur bons de caisse, comptes à terme et autres produits financiers	(285 296)	(203 644)	(81 652)	(40,1%)
Emprunts	(24 683)	(23 561)	(1 122)	(4,8%)
Autres intérêts et charges	(1 739)	(1 737)	(2)	(0,1%)
Total	(663 650)	(520 471)	(143 179)	(27,5%)

7.6- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passifs

Ce poste a atteint 120.858 mDT en 2019 contre 82.684 mDT en 2018, soit une augmentation de 46,2 %. Il s'analyse comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Dotations aux provisions pour créances douteuses individuelles	(234 618)	(142 908)	(91 710)	(64,2%)
Dotations aux provisions collectives sur créances non classées	-	(28 672)	28 672	100,0%
Autres créances passées en pertes	(73 075)	(113 764)	40 689	35,8%
Reprises de provisions pour créances douteuses	78 073	64 430	13 643	21,2%
Dotations aux provisions pour risques et charges	(3 308)	(8 583)	5 275	61,5%
Reprises sur provisions diverses	11 217	27 248	(16 031)	(58,8%)
Reprises de provisions et d'agios réservés sur créances cédées	97 469	110 631	(13 162)	(11,9%)
Sommes recouvrées au titre des créances passées en perte	2 385	2 430	(45)	(1,9%)
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	-	(38)	38	100,0%
Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs d'exploitation des filiales	-	35	(35)	(100,0%)
Reprises sur provisions sur engagement par signature	5 553	6 507	(954)	(14,7%)
Total	(120 858)	(82 684)	(38 174)	(46,2%)

7.7- Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Ce poste a totalisé 2.363 mDT en 2019 contre une somme nette positive de 30.218 mDT en 2018. Il se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Dotations aux provisions pour dépréciation des autres titres de participation	(3 387)	(15 068)	11 681	77,5%
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	(13 694)	-	(13 694)	-
Reprises sur provisions pour dépréciation des autres titres de participation	1 451	4 096	(2 645)	(64,6%)
Reprises sur provisions pour dépréciation des titres en rétrocession	3 707	-	3 707	-
Plus-values sur cessions des titres en rétrocession	1 782	2 059	(277)	(13,5%)
Plus-value de cession portefeuille d'investissement	12 654	39 131	(26 477)	(67,7%)
Gains (perte) sur titres consolidés	-	-	-	-
Total	2 363	30 218	(27 855)	(92,2%)

7.8- Frais de personnel

Les frais de personnel se sont élevés à 229.853 mDT en 2019 contre 211.575 mDT en 2018, soit une régression de 8,6%. Ils se détaillent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Salaires	(157 791)	(143 653)	(14 138)	(9,8%)
Charges sociales et fiscales	(47 642)	(43 678)	(3 964)	(9,1%)
Autres charges du personnel	(14 328)	(14 152)	(176)	(1,2%)
Charges sur assurance IDR	(8 786)	(8 126)	(660)	(8,1%)
Charges sur assurance Epargne collective	(1 192)	(1 844)	652	35,4%
Variation des congés à payer	(114)	(122)	8	6,6%
Total	(229 853)	(211 575)	(18 278)	(8,6%)

7.9- Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires

Les Soldes en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires se sont élevés à 81.584 mDT en 2019 contre 11.947 mDT en 2018. Ils se décomposent comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Profits (pertes) exceptionnels(es) (*)	(81 521)	(5 926)	(75 595)	(1275,6%)
Pertes et profits sur opération d'arbitrage rejet monétique	(6)	(49)	43	87,8%
Déficits de caisse	(14)	(14)	-	-
Redressement fiscal	(43)	(13 229)	13 186	99,7%
Produits non imposables	-	7 271	(7 271)	(100,0%)
Total	(81 584)	(11 947)	(69 637)	(582,9%)

(*) La souscription du Ministre des Finances à 14.145.648 actions nouvelles de numéraires émises par la BNA dans le cadre de l'augmentation de son capital, a donné lieu à la naissance d'un passif financiers envers l'État et la constatation d'une charge exceptionnelle, fiscalement déductible, pour 79.845 mDT. (Voir note 4.13.1). Par ailleurs, l'article 28 de la loi 2018-56 du 27/12/2018 portant loi de finances pour l'année 2019, vient de conforter l'exemption de l'impôt de cette opération en stipulant dans son 1er paragraphe « l'opération d'augmentation du capital de la BNA ne peut avoir aucune incidence fiscale au titre de l'impôt sur les sociétés ».

7.10- Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices se compose de l'impôt courant ou exigible (impôt sur les sociétés) et de la variation des actifs et passifs d'impôt différé (intégrés au bilan). Pour l'année 2019 la charge nette s'élève à 33.440 mDT contre 31 168 mDT en 2018. Elle se détaille comme suit :

	31/12/2019	31/12/2018	Var	%
Charge des impôts courants de l'exercice (impôts exigibles)	(29 430)	(36 042)	6 612	18,3%
Résultat net d'impôt différé	(4 010)	4 874	(8 884)	(182,3%)
Total	(33 440)	(31 168)	(2 272)	(7,3%)

8- NOTES SUR L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

8.1- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'exploitation

Les activités d'exploitation ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net négatif de 133.682 mDT s'expliquant principalement par :

- Les produits d'exploitation encaissés ont enregistré un excédent de 553.340 mDT par rapport aux charges d'exploitation décaissées ;
- Les prêts et avances à la clientèle nettes des remboursements ont dégagé un flux net négatif de 1.341.986
 mDT
- Les dépôts et retraits de la clientèle ont dégagé un flux net positif de 737.705 mDT;
- Les sommes versées au personnel et aux créditeurs divers ont atteint 300.787 mDT;
 - Les autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation se sont soldés par un encaissement net de 216.040 mDT.

8.2- Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement

Les activités d'investissement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019 un flux de trésorerie net négatif de 56.355 mDT s'expliquant principalement par :

- Les intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille investissement de 77.336 mDT ;
- Les acquisitions nettes sur portefeuille investissement de 98.764 mDT;
- Les acquisitions nettes des immobilisations de 34.927 mDT;

8.3- Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement

Les activités de financement ont dégagé, au cours de l'exercice 2019, un flux de trésorerie net positif de 9.805 mDT provenant essentiellement de :

- L'émission d'emprunt pour le montant de 47.610 mDT;
- Le remboursement d'emprunt pour le montant de 5.705 mDT;
- Une augmentation des ressources spéciales pour le montant de 78 mDT;
- Le versement de dividendes pour le montant de 13.850 mDT;

8.4- Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique comporte les avoirs en dinars et en devises en caisses, auprès de la BCT et du Centre des Chèques Postaux ainsi que les avoirs nets auprès des établissements bancaires. Elle inclut également les prêts et emprunts interbancaires inférieurs à trois mois et les placements inférieurs à 3 mois composés par les Bons de Trésor de transaction.

Les liquidités et équivalents de liquidités ont accusé un solde négatif de 1.291.688 mDT au 31/12/2019 contre aussi un solde négatif de 1.207.845 mDT au 31/12/2018. Elles se décomposent comme suit à la fin de l'exercice 2019 :

	Solde au 31/12/2019	Solde au 31/12/2018	Variation	%
Liquidités en dinars tunisiens :	177 911	105 191	72 720	69,1%
- Avoirs en caisse en dinars	51 614	45 606	6 008	13,2%
- Avoirs auprès de la BCT en dinars	7 378	6 204	1 174	18,9%
- Avoirs en CCP	294	203	91	44,8%
- Mouvements IBS	20 287	10 739	9 548	88,9%
- Correspondants débiteurs en dinars	110 353	55 413	54 940	99,1%
- Correspondants créditeurs en dinars	(12 015)	(12 974)	959	7,4%
Liquidités en devises :	269 258	251 359	17 899	7,1%
- Caisse en devises	12 192	12 950	(758)	(5,9%)
- Avoirs à la BCT en devises	103 297	211 533	(108 236)	(51,2%)
- Correspondants débiteurs en devises	153 847	26 876	126 971	472,4%
Emprunts en dinars	(1 747 222)	(1 451 306)	(295 916)	(20,4%)
Emprunts en devises	-	(114 829)	114 829	100,0%
Placements inférieurs à 3 mois	8 365	1 740	6 625	380,7%
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/2019	(1 291 688)	(1 207 845)	(83 843)	(6,9%)

9- Note sur les évènements postérieurs à l'arrêté des états financiers

L'accélération de la pandémie du Covid-19 depuis janvier 2020 n'est pas considéré comme étant un « adjusting event» puisqu'il n'a pas un impact sur les états financiers arrêtés au 31/12/2019. En effet, il remet aucunement en cause l'hypothèse de la continuité de l'activité de la banque et ce en dépit que l'épidémie a été diagnostiquée pour la première décembre fois courant de 2019. Par ailleurs, la décision de confinement total décrétée à partir du 22 Mars jusqu'au 20 Avril 2020 ainsi que les mesures économiques et sociales exceptionnelles en faveur des catégories vulnérables et des entreprises afin de contrer les effets néfastes de la crise du Covid-19, auront un effet négatif aussi bien, sur le volume d'activité de la Banque, durant 1er semestre 2020. trésorerie que sur la de En effet, les circulaires BCT n° 05/2020 du 19/03/2020, n°06/2020 du 19/03/2020, n°07/2020 du 25/03/2020, n° 08/2020 du 01/04/ 2020 et n° 09/2020 du 01/04/2020 ont invité les Banques à prendre les dispositions nécessaires afin de soutenir les personnes physiques et morales pour faire face à la crise Covid-19, notamment :

-Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net ne dépasse pas 1000 dinars, et ce à partir du 1er Mars jusqu'au 30 Septembre 2020 ;

- Le report des échéances de crédits accordés aux personnes physiques dont le revenu net dépasse 1000 dinars, et ce à partir du 1er avril jusqu'au 30 juin 2020 ;
- Le report des échéances de crédits accordés aux sociétés et aux professionnels dont la classe de risque est 0 et 1, et ce à partir du 30/03/2020 jusqu'au 30 septembre 2020 ;
- La gratuité des services des retraits interbancaires DAB, la gratuité de distribution des cartes bancaires ainsi que la gratuité des opérations de paiement par TPE pour les montants inférieurs à 100 DT.

10- Note sur les opérations avec les parties liées

- **1-** La BNA a émis un emprunt obligataire subordonné en 2019 pour un montant global de 50 millions de dinars détaillé comme suit :
 - Un emprunt obligataire subordonné « BNA 2019-1 » émis sans recours à l'appel public à l'épargne d'un montant de 50 millions de dinars ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	Durée	Taux d'intérêt	Amortissement
Α	5 ans	10,5% et/ou TMM +2,3%	Constant par 1/5 à partir de la 1ère année
В	7 ans dont deux années de grâce	11% et /ou TMM + 2,8%	Constant par 1/5 à partir de la 3ème année

1.2- Les montants souscrits par les entreprises associées ainsi que les intérêts générés par cet emprunt en 2019 se détaillent comme suit :

Société	Montant souscrit à l'EO BNA sub2019-1	Intérêts 2019
TUNIS-RE	1 500	18
ASSURANCES MUTUELLES ITTIHAD "AMI"	7 000	67
Total	8 500	85

2- L'encours des montants souscrits par la Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, aux emprunts obligataires émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016, 2017 et 2018 se détaillent comme suit (en mDT) :

		BNA			
	BNA Sub	BNA Sub	Sub	BNA Sub	Total
Emprunts	2009	2016	2017-02	2018-01	
Encours au 31/12/2019	666	3 000	2 500	3 200	9 366
Intérêts 2019	38	285	247	330	900

3- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, courant 2018, par les entreprises associées de la BNA totalisent, au 31 décembre 2019, un montant 126.300 mDT, réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Statut	au 31/12/20 19
Assurance "AMI"	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	54 000
TUNIS RE	Compte de Placement	ENTREPRISE ASSOCIEE	39 800
TUNIS RE	Certificat de dépôt	ENTREPRISE ASSOCIEE	32 500
Total			126 300

4- L'encours des conventions de dépôts à terme souscrits, par les administrateurs de la BNA totalisent, au 31 décembre 2018, un montant de 19.200 mille dinars réparti comme suit :

RELATION	LIBELLE	Souscription	d'échéance	Encours	Taux
CTAMA	Compte à Terme	30/12/2016	29/12/2021	10 000	7,23%
CTAMA	Compte de Placement	31/12/2019	23/06/2020	250	7,56%
Total				10 250	

- 5- La BNA a procédé à l'abandon des créances agricoles qui feront l'objet de prise en charge par l'État conformément à l'article 79 de la loi n°2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014, tel que modifié par la loi n°2015-18 du 02 juin 2015, l'article 27 de la loi n°2015-30 du 18 août 2015 portant loi de finances complémentaire pour l'année 2015, et l'article 65 de la loi n°2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017. L'encours de ces créances est de 90.443 mDT. La convention de prise en charge, relative aux fonds propres et fonds extérieurs, a été signée entre la BNA et l'État tunisien en date du 24 mai 2017.
- **6** La BNA a conclu avec l'État Tunisien des conventions de gestion de plusieurs fonds budgétaires (destinés à financer soit des subventions non remboursables, soit des dotations, soit des crédits) en contrepartie de la perception de commissions.

L'encours de ces fonds budgétaires s'élève au 31 décembre 2019 à 234.000mDT contre 228.614 mDT au 31 décembre 2018.

- 7- Certaines créances impayées ont été prises en charge par l'État et ce en vertu de :
- L'article 24 de la loi n°98-111 du 28 décembre 1998, portant loi de finances pour l'année 1999 : Consolidation sur 25 ans, sans intérêts et avec la garantie de l'État, des créances impayées et des créances non encore échues au 31 décembre 1997 en principal, à la charge des établissements et des entreprises publics et des coopératives centrales de services agricoles.
- L'article 25 de la même loi : Pris en charge par l'État des créances de certaines entreprises publiques et à participations publiques directes et indirectes et des coopératives agricoles visées au tableau « G » annexé à ladite loi, qui sont en cours de liquidation ou à liquider ou à privatiser ultérieurement, arrêtées au 31 décembre 1997, et ce sur 25 ans et sans intérêts
- L'article 3 de la loi n°99-65 du 15 juillet 1999 : Prise en charge par l'État des créances abandonnées par la BNA et ce pour les montants dus en principal et intérêts au titre des crédits agricoles arrêtés au 31/12/1998 ayant enregistré des impayés et dont le montant en principal n'excède pas 2 000 dinars par agriculteur à la date de leur obtention. Ces montants sont remboursés sur 20 ans et sans intérêts à partir de l'an 2000.

Les créances prises en charge par l'État ont totalisé 353.642 mDT. Au 31 décembre 2019, l'encours desdites créances s'élève à 66.222mDT.

- **8-** La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance destiné à couvrir la charge relative à l'indemnité de départ à la retraite soit six mensualités de salaire brut. La cotisation relative à l'année 2019 s'élève à 3.884 mDT.
- **9-** La BNA a souscrit auprès de son administrateur, la société CTAMA, un contrat d'assurance épargne collective destiné à financer le complément de retraite de son personnel. La charge supportée par la banque au titre de l'année 2019 s'élève à 4.796 mDT.
- **10-** La BNA a signé avec SODINO, entreprise associée, deux conventions de gestion de fonds à capital risque. La situation de ces fonds gérés se détaille comme suit :

Fonds gérés	Date souscription	Montant souscrit	Encours brut au 31/12/2019	Provisions	Encours net au 31/12/2019
FDS DEV IRADA Jendouba	2010	450	450	(450)	0
FDS DEV IRADA Elkef	2010	450	450	(450)	0
Total		900	900	(900)	0

Les conditions de rémunération de la SODINO, au titre de la gestion de ces fonds, se résument comme suit :

- Commission de gestion de 1% décomptée sur les actifs nets du fonds avec un minimum de 4.500 dinars par fonds ;
- Commission de performance de 10% calculée sur les plus-values réalisées sur les cessions d'actions ou de parts sociales et des dividendes servis par fonds ;
- Commission de rendement de 10% calculée sur les produits des placements réalisés par les fonds ;

Les commissions de gestion revenant à SODINO au titre de l'exercice 2019 s'élèvent à 10mDT hors taxes.

11- L'encours des montants souscrits par les entreprises associées, aux emprunts émis par la BNA au cours des exercices 2009, 2016 et 2017, ainsi que les intérêts générés par ces emprunts se détaillent au 31 décembre 2018 comme suit :

Société	BNA SUB 2018-01	BNA SUB 2017-02	BNA SUB 2017-01	BNA SUB 2016	BNA SUB 2009	Intérêts
TUNIS-RE	1 800	4 000	2 000	2 400	333	667
AMI	4 000	3 000	300	3 200	333	1 062
TOTAL	5 800	7 000	2 300	5 600	666	1 729

- **12** La BNA a émis, en 2008 un Fonds Commun de Placement « FCP SECURITE » pour un montant global de 50 millions de dinars. La durée de ce fonds a été prorogée de 10 ans à 15 ans au cours de l'année 2018:
 - 12.1 Les filiales et entreprises associées ayant souscrit à ce fonds dans le cadre de la prorogation ainsi que la valorisation de leurs portefeuilles au 31/12/2019 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2019
TUNIS-RE	6 000	9 998
ASSURANCE "AMI"	8 000	13 330
Total	14 000	23 328

12.2 La Caisse Tunisienne des Assurances Mutuelles Agricoles, administrateur de la BNA, a souscrit à ce fonds dans le cadre de sa prorogation. Les montants souscrits à ce fonds ainsi que la valorisation de leur portefeuille au 31/12/2019 se présentent comme suit :

Société	Montant souscrit	Valorisation au 31/12/2019
CTAMA	2 000	3 333
Total	2 000	3 333

13- Les soldes des comptes courants ouverts par les entreprises associées de la BNA ainsi que les commissions et intérêts y afférents se détaillent, au 31/12/2019, comme suit :

	Solde au 31	Solde au 31/12/2018		ice 2018
Partie liée	Débiteur	Créditeur	Encaissés	Servis
TUNIS-RE	-	2 273	-	(23)
AMI	3 201	2 313	112	-
GENERALE DES VENTES	-	1	d Kentroper Gentroper dan Amme	-

14- Les rémunérations servies par la BNA, au cours de l'exercice 2019, aux membres des organes de gestion sont détaillées comme suit :

Nature de la Rémunération	servis en 2019
Jetons de présence (CA)	166
CPAI	25
Comité des rémunérations et des nominations	14
Comité interne des Marchés	15
Comité des Risques	23
Comité de Recouvrement	16
TOTAL	259

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2019

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2018	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	1 059 623	1 059 623	-	-
PR2 - Commissions (en produits)	127 185	127 185	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	40 451	40 317	65	69
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
Total produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
CH2 - Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
Total charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)
Produit Net Bancaire	658 111	659 486	(985)	(390)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(120 858)	(120 279)	(559)	(20)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	2 363	3 949	(1 586)	-
PR7 - Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
CH6 - Frais de personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(95 200)	(45 427)	(44 737)	(5 036)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
Résultat d'exploitation	259 504	267 487	(7 871)	(112)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(6 732)	(6 518)		(214)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(81 584)	(81 612)	40	(12)
Résultat avant impôt	171 188	179 357	(7 831)	(338)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(33 440)	(32 332)	(394)	(714)
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(21)	(21)	-	-
Résultat net de l'exercice	137 727	147 004	(8 225)	(1 052)
Intérêts minoritaires	(6 695)	(12 110)	5 054	361
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	131 032	134 894	(3 171)	(691)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	-	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	131 032	134 894	(3 171)	(691)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PAR PÔLE

Période allant du 1er Janvier au 31/12/2018

(Unité : en 1 000 DT)

	Jusqu'au 31/12/2018	Financier	Immobilier	Autres
Produits d'exploitation bancaire				
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	841 007	841 007	-	-
PR2 - Commissions (en produits)	111 163	111 163	-	-
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	52 159	51 911	187	61
PR4 - Revenus du portefeuille d'investissement	85 029	83 553	1 472	4
Total produits d'exploitation bancaire	1 089 358	1 087 634	1 659	65
Charges d'exploitation bancaire				
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	(520 471)	(519 220)	(867)	(384)
CH2 - Commissions encourues	(1 635)	(1 626)	(7)	(2)
Total charges d'exploitation bancaire	(522 106)	(520 846)	(874)	(386)
Produit Net Bancaire	567 252	566 788	785	(321)
1 Todak Not Buildano	001 202	000100	100	(02.1)
PR5-CH4 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	(82 684)	(82 669)	8	(23)
PR6-CH5 - Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	30 218	28 770	1 447	1
PR7 - Autres produits d'exploitation	25 892	2 067	19 097	4 728
CH6 - Frais de personnel	(211 575)	(202 588)	(5 784)	(3 203)
CH7 - Charges générales d'exploitation	(88 047)	(66 324)	(19 395)	(2 328)
CH8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	(10 086)	(9 560)	(363)	(163)
Résultat d'exploitation	230 970	236 484	(4 205)	(1 309)
Quote-part dans le résultat d'entreprises mises en équivalence	(4 799)	(4 651)		(148)
PR8-CH9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	(11 947)	(10 829)	(1 026)	(92)
Résultat avant impôt	214 224	221 004	(5 231)	(1 549)
CH11 - Impôt sur les bénéfices	(31 168)	(35 384)	3 327	889
PR9-CH10 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	(4 033)	(4 033)	-	-
Résultat net de l'exercice	179 022	181 587	(1 904)	(661)
Intérêts minoritaires	(13 023)	(14 345)	1 037	285
Résultat net de l'exercice, Part du groupe	165 999	167 242	(867)	(376)
Effet des modifications comptables (Net d'impôt)	-	_	-	-
Résultat après modification comptable, part du groupe	165 999	167 242	(867)	(376)

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2019

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2019	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 314 234	1 313 718	485	31
a- Intérêts	1 059 623	1 059 623	-	
b- Commissions en produits	127 185	127 185	_	
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	40 451	40 317	65	69
d- Revenus du portefeuille d'investissement	86 975	86 593	420	(38)
2- Charges d'exploitation bancaire	(656 123)	(654 232)	(1 470)	(421)
a- Intérêts encourus	(663 650)	(661 781)	(1 452)	(417)
b- Commissions encourues	7 527	7 549	(18)	(4)
3- Produit net bancaire	658 111	659 486	(985)	(390)
4- Autres produits d'exploitation	57 816	2 085	46 814	8 917
5- Charges opératoires, dont :	(337 929)	(277 754)	(51 555)	(8 620)
a- Frais du personnel	(229 853)	(219 931)	(6 515)	(3 407)
b- Charges Générales d'exploitation	(95 201)	(45 427)	(44 737)	(5 037)
c- Dotations aux amortissements	(12 875)	(12 396)	(303)	(176)
6- Structure du portefeuille	1 681 316	1 672 320	8 532	464
a- Portefeuille titres-commercial	228 184	227 013	857	314
b- Portefeuille d'investissement	1 453 132	1 445 307	7 675	150
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	10 277 025	10 277 215	(190)	-
			60 ans	
8- Encours des dépôts, dont :	8 426 747	8 426 904	(157)	-
a- Dépôts à vue	2 216 441	2 216 598	(157)	-
b- Dépôts d'épargne	2 840 251	2 840 251	-	-
9- Emprunts et ressources spéciales	619 151	598 464	16 022	4 665
10- Capitaux Propres	1 430 623	1 430 623		

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

INDICATEURS CONSOLIDÉS

Arrêtés au 31/12/2018

(Unité : en 1.000 DT)

	31/12/2018	Financier	Immobilier	Autres
1- Produits d'exploitation bancaire	1 089 358	1 087 634	1 659	65
a- Intérêts	841 007	841 007	-	
b- Commissions en produits	111 163	111 163	-	
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	52 159	51 911	187	61
d- Revenus du portefeuille d'investissement	85 029	83 553	1 472	4
2- Charges d'exploitation bancaire	(522 106)	(520 846)	(874)	(386)
a- Intérêts encourus	(520 471)	(519 220)	(867)	(384)
b- Commissions encourues	(1 635)	(1 626)	(7)	(2)
3- Produit net bancaire	567 252	566 788	785	(321)
4- Autres produits d'exploitation	25 892	2 067	19 097	4 728
5- Charges opératoires, dont :	(309 708)	(278 472)	(25 542)	(5 694)
a- Frais du personnel	(211 575)	(202 588)	(5 784)	(3 203)
b- Charges Générales d'exploitation	(88 047)	(66 324)	(19 395)	(2 328)
c- Dotations aux amortissements	(10 086)	(9 560)	(363)	(163)
6- Structure du portefeuille	1 652 779	1 641 793	10 665	321
a- Portefeuille titres-commercial	270 554	270 132	109	313
b- Portefeuille d'investissement	1 382 225	1 371 661	10 556	8
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	9 083 401	9 083 401	-	
			60 ans	
8- Encours des dépôts, dont :	7 733 842	7 734 277	(435)	-
a- Dépôts à vue	2 177 128	2 177 563	(435)	-
b- Dépôts d'épargne	2 673 161	2 673 161	-	
9- Emprunts et ressources spéciales	614 490	598 319	11 805	4 366
10- Capitaux Propres	1 021 478	1 021 478		

RAPPORT DES
COMMISSAIRES AUX
COMPTES SUR LES
ETATS FINANCIERS
CONSOLIDES



Groupement GEM & FINACO

Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Le Banquier - 2ème étage Rue du Lac Windermere Les Berges du Lac - 1053 Tunis - Tunisie Tél. : (216) 71 656 020

Fax. : (216) 71 656 131 E-mail : gem.gabsi@planet.tn Groupement CSL & CNW

Experts comptables membres de l'OECT

Immeuble Safsaf - Entrée B - 4ème étage

Montplaisir - 1073 Tunis - Tunisie Tél.: (216) 71 950 252 Fax.: (216) 71 951 296 E-mail: samir.labidi@planet.tn

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2019

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE (BNA BANK),

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 juin 2019, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales (le « Groupe »), qui comprennent le bilan consolidé et l'état consolidé des engagements hors bilan au 31 décembre 2019, l'état consolidé du résultat et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir des capitaux propres positifs (hors intérêts minoritaires) de 1.561.655 KDT, y compris le résultat bénéficiaire consolidé s'élevant à 131.032 KDT.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2019, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces Normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent communiquées dans notre rapport.

1) Prise en compte des intérêts et revenus assimilés et des commissions en produits

a) Risques identifiés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019, les intérêts et revenus assimilés ainsi que les commissions (en produits) comptabilisés en résultat net du Groupe totalisent 1.186.808 KDT (soit 90,30% du total des produits d'exploitation bancaire).

Les méthodes de prise en compte des intérêts et revenus assimilés ainsi que des commissions (en produits) sont décrites au niveau de la note 3.2.3 des états financiers consolidés « *Comptabilisation des revenus afférents aux créances sur la clientèle* ».

Bien que la majeure partie de ces revenus soit générée et comptabilisée automatiquement par le système d'information du Groupe, nous avons considéré que la prise en compte des intérêts et revenus assimilés ainsi que des commissions (en produits) constitue un point clé de notre audit en raison du volume important des transactions et de l'importance de cette rubrique par rapport au total des produits d'exploitation bancaire.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Dans le cadre de notre audit des comptes, nos travaux ont porté particulièrement sur les éléments suivants :

- Un examen des politiques, processus et contrôles mis en place par le Groupe en vue de l'évaluation et de la comptabilisation des revenus ;
- L'évaluation de l'environnement informatique compte tenu de la génération et de la prise en compte automatique des revenus en comptabilité ;
- La vérification du respect des prescriptions de la norme comptable NCT 24 relative aux Engagements et revenus y afférents dans les établissements bancaires, en matière de prise en compte des revenus et de séparation des exercices comptables;
- La réalisation de procédés analytiques sur l'évolution des intérêts et des commissions ;
- La fiabilité des méthodes de réservation des intérêts :
- La vérification du caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

2) Classification des créances et estimation des provisions

a) Risques identifiés

Au 31 décembre 2019, les créances figurent à l'actif du bilan consolidé du Groupe pour un montant brut de 12.276.391 KDT; les provisions constituées en couverture des risques rattachés à ces créances s'élèvent à 1.577.744 KDT et les intérêts et agios réservés ont atteint 413.649 KDT.

Comme indiqué au niveau de la note 3.2 des états financiers consolidés « Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents », le Groupe procède à la classification et à l'évaluation des engagements puis à la comptabilisation des provisions y afférentes dès lors qu'il estime que les critères définis par la circulaire BCT n°91-24 du 17 décembre 1991, telle qu'elle a été modifiée par les circulaires BCT subséquentes, sont remplis.

Compte tenu de l'exposition du Groupe au risque de crédit dont l'estimation obéit à des critères quantitatifs et qualitatifs nécessitant un niveau de jugement élevé, nous avons considéré la classification des créances, l'évaluation des provisions y afférentes et le calcul des intérêts et agios réservés comme un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

À travers les entretiens menés avec la Direction et l'examen des procédures de contrôle mises en place par le Groupe, nous avons pris connaissance de la méthode d'évaluation du risque de contrepartie et de constatation des provisions nécessaires compte tenu des garanties obtenues. La méthode de classification des engagements du Groupe repose principalement sur l'antériorité de la créance.

Nous avons ainsi adopté la démarche d'audit suivante :

- Le rapprochement de la situation des engagements de la clientèle aux données comptables ;
- L'appréciation de la méthodologie retenue par le Groupe en matière de classification des créances par rapport aux règles édictées par la Banque Centrale de Tunisie ;
- L'appréciation de la fiabilité du système de couverture des risques et de réservation des produits ;
- La vérification de la prise en compte de certains critères qualitatifs issus des opérations réalisées et du comportement de la relation durant l'exercice ;
- L'examen des garanties retenues pour le calcul des provisions et l'appréciation de leurs valeurs, eu égard aux règles édictées et aux méthodes adoptées ;
- La vérification du calcul arithmétique du montant des provisions requises sur les créances de la clientèle à base individuelle, collective et additionnelle, en application de la réglementation en vigueur ;
- La vérification que les ajustements proposés ont été pris en compte par le Groupe.

3) Évaluation et comptabilisation des titres d'investissement

a) Risques identifiés

Le portefeuille-titres d'investissement du Groupe totalise 1.453.132 KDT au 31 décembre 2019 et représente un poste important du bilan (10,98 % du total des actifs consolidés).

Comme indiqué dans la note 3.3.2 des états financiers consolidés « *Portefeuille-titres d'investissement et revenus y afférents »*, les titres d'investissement sont comptabilisés à la date d'entrée au coût d'acquisition et font l'objet d'une évaluation à la date de clôture en comparant la valeur comptable à la juste valeur pour les titres non côtés, et à la valeur de marché pour les titres côtés. Les provisions correspondantes sont ajustées en conséquence.

L'estimation de la juste valeur des titres d'investissement requiert l'exercice d'un jugement de la part de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon la nature des titres concernés, lesquels éléments diffèrent selon le cas (pour certaines entités, les capitaux propres éventuellement corrigés et, pour d'autres entités, le cours moyens en bourse à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente).

Dans ce contexte et du fait des incertitudes inhérentes à certains éléments, nous avons considéré que la correcte évaluation des titres d'investissement, les créances rattachées et les provisions pour dépréciation correspondantes constituent un point clé de notre audit.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation des justes valeurs des titres d'investissement sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier les cours de bourse utilisés pour l'évaluation des titres cotés ;
- Vérifier que les capitaux propres retenus concordent avec les comptes des entités qui ont fait l'objet d'un audit et que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres sont fondés sur une documentation probante;
- Vérifier que l'estimation de ces valeurs, déterminée par la Direction, est fondée sur une justification appropriée de la méthode d'évaluation retenue et des éléments chiffrés utilisés, ayant servi de base pour la constatation des provisions pour dépréciation requises;
- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres d'investissement.

4) Caractère recouvrable des actifs d'impôt différé

a) Risques identifiés

Les actifs d'impôt différé figurant au bilan consolidé au 31 décembre 2019 présente un solde débiteur de 42.318 KDT. Ce solde provient de différences temporaires déductibles composées de provisions pour dépréciation et de provisions pour risques et charges, comptabilisées par la Banque Nationale Agricole et d'autres sociétés du Groupe, non admises en déduction à la date de clôture mais qui le seront une fois les pertes ou les charges provisionnées seront réalisées.

Nous avons identifié ce sujet comme un point clé de l'audit compte tenu de l'incertitude relative au caractère recouvrable des actifs d'impôt différé au 31 décembre 2019 et du jugement exercé par la Direction à cet égard. Le caractère recouvrable des actifs d'impôt différé repose notamment sur la capacité des sociétés du Groupe de disposer de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires pourront être imputées.

b) Procédures d'audit mises en œuvre face aux risques identifiés

En l'absence de différences temporaires imposables relatives à la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles, les actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour autant qu'il est probable que cette société dégagera des bénéfices imposables suffisants dans les exercices au cours desquels ces différences temporaires déductibles se résorberont, ou que cette société a des opportunités de planification fiscale grâce auxquelles elle générera des bénéfices imposables au cours des exercices appropriés.

Nos travaux d'audit ont consisté principalement à :

- Vérifier que la méthodologie retenue par la Direction pour identifier et évaluer les différences temporaires déductibles et les actifs d'impôt différé correspondants est appropriée ;
- S'assurer que les règles fiscales (taux d'imposition, période de déduction, etc.) applicables dans les circonstances sont comprises et respectées par la Direction ;

- Apprécier la capacité de la société du Groupe concernée par les différences temporaires déductibles à dégager des bénéfices imposables futurs permettant de les résorber. À cet effet, nous avons examiné la fiabilité du processus d'établissement des prévisions financières à moyen terme, comparé les projections de résultats des exercices antérieurs avec les performances financières réelles correspondantes et vérifié que les bénéfices attendus sur les exercices à venir sont suffisants pour absorber, dans la période appropriée, les différences temporaires déductibles sources des actifs d'impôt différé;
- S'assurer que les opportunités de planification fiscale offertes à la société du Groupe concernée (telle que la cession d'un actif pour un prix supérieur à sa valeur comptable) sont réalisables et pourront générer, en cas de besoin, un bénéfice imposable dans la période appropriée.

Paragraphes d'observations

Nous attirons l'attention sur les points suivants :

1) La note 5.3.6 des états financiers consolidés décrit les engagements du Groupe envers les entreprises publiques qui totalisent 2.748.611 KDT au 31 décembre 2019 (soit environ 21% du total des engagements en bilan et hors bilan). Ils sont constitués à hauteur de 66% des engagements envers l'Office des Céréales qui s'élèvent à 1.805.239 KDT, et sont refinancés auprès de la Banque Centrale de Tunisie pour un montant de 902.657 KDT. Ces engagements ont connu une hausse considérable de 983.228 KDT (+56%) par rapport à leur niveau au 31 décembre 2018, s'expliquant principalement par la prise en charge par l'Office des Céréales des engagements des collecteurs de céréales locales.

Les garanties reçues par le Groupe en couverture des risques de contrepartie sur les engagements des entreprises publiques totalisent 2.221.307 KDT au 31 décembre 2019, dont des garanties de l'État s'élevant à 1.759.268 KDT et accordées dans leur grande majorité en application des dispositions de l'article 10 de la loi n°2019-78 du 23 décembre 2019, portant loi de finances pour l'année 2020.

2) Les notes 5.14 et 7.9 des états financiers consolidés décrivent les modalités et les conséquences de l'augmentation du capital de la Banque Nationale Agricole, décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 06 mars 2019, sur la situation financière du Groupe et son résultat net de l'exercice 2019. Le capital de la société mère a été porté de 176.000 KDT à 320.000 KDT selon les modalités suivantes : souscription et libération intégrale de 28.160.000 actions nouvelles émises en numéraire et par voie de compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues par l'État sur la Banque Nationale Agricole, et attribution de 640.000 actions gratuites résultant d'une incorporation de réserves. Les créances détenues par l'État ayant servi à cette opération d'augmentation de capital sont relatives aux deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, pour les montants respectifs de 89.902 KDT et 79.845 KDT.

Afin de permettre la réalisation de cette opération pour la partie imputable sur le fonds budgétaire de 160.000 KDT, l'État a mis en jeu la clause de retour à meilleure fortune en considérant que l'équilibre financier de la Banque Nationale Agricole est rétabli en vertu des dispositions de l'article 28 de la loi n°2018-56 du 27 décembre 2018, portant loi de finances pour l'année 2019, et indépendamment de la satisfaction ou non des cing critères prévus par la convention régissant ce fonds budgétaire.

De ce fait, une partie du passif éventuel de 160.000 KDT a été transformée en un passif actuel (obligation de remboursement d'une créance envers l'État) en comptabilisant une charge exceptionnelle d'un montant de 79.845 KDT, considérée comme étant déductible du bénéfice imposable réalisé par la Banque Nationale Agricole au cours de l'exercice 2019.

Notre audit de l'opération d'augmentation du capital de la Banque Nationale Agricole a été accompagné d'une vérification approfondie de la situation financière des deux fonds budgétaires de 133.000 KDT et 160.000 KDT, ce qui a permis d'apporter les ajustements nécessaires et de présenter de manière séparée, au bilan consolidé ou dans les notes aux états financiers consolidés, les actifs et les passifs s'y rapportant, totalisant respectivement 208.240 KDT et 216.932 KDT au 31 décembre 2019.

La Banque Nationale Agricole envisage de convenir avec le Ministère des Finances des modalités de régularisation et d'apurement de la situation financière de ces deux fonds budgétaires au cours de l'exercice 2020 (mise en jeu de la garantie de l'État pour les impayés pour plus d'un an, fixation du sort des créances abandonnées au fil des ans ainsi que des recouvrements en principal et en intérêts non versés à l'État, commissions de gestion, alternative du transfert à la Banque Nationale Agricole des actifs et des passifs relatifs aux deux fonds budgétaires, etc.).

3) La note 9 des états financiers consolidés décrit l'évènement postérieur du COVID-19, non lié à des conditions existant à la date de clôture et n'ayant entrainé aucune modification des comptes consolidés. La propagation de la pandémie du COVID-19 depuis le mois de mars 2020 en Tunisie a été accompagnée par une série de dispositions réglementaires sanitaires qui pourraient impacter de façon significative l'économie du pays, étant donné que plusieurs opérateurs économiques en subissent les conséquences, en termes de baisse du niveau d'activité, de non-recouvrement des créances clients, etc. Ces circonstances pourraient engendrer un accroissement du risque de crédit, du risque de liquidité et du risque de marché, auxquels le Groupe est exposé.

Les mesures sanitaires ont été accompagnées par des mesures socio-économiques, notamment des dispositions mises en place par la Banque Centrale de Tunisie à travers certaines circulaires émises en 2020 et portant des mesures de soutien en faveur des parties lésées par le COVID-19, se rapportant principalement au report du remboursement des échéances bancaires et la gratuité de certains services. L'application desdites dispositions pourrait entrainer une baisse du produit net bancaire et du résultat net consolidé qui seront réalisés par le Groupe au titre de l'exercice 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

Rapport de gestion relatif au Groupe

La responsabilité du rapport de gestion relatif au Groupe incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion relatif au Groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions des articles 266 et 471 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion relatif au Groupe, et ce, par référence aux états financiers consolidés.

Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion relatif au Groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion relatif au Groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion relatif au Groupe, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux Normes internationales d'audit (ISAs) applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes règlementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

60 aus

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, tel que modifié par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005, nous avons procédé aux vérifications périodiques portant sur l'efficacité des systèmes de contrôle interne de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales. À cet effet, nous avons consulté les rapports des commissaires aux comptes des sociétés appartenant au Groupe. Nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes dans les systèmes de contrôle interne de la Banque Nationale Agricole et de ses filiales susceptibles d'impacter la fiabilité des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Tunis, le 15 mai 2020

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

P/Le Groupement GEM & FINACO

Abderrazak GABSI

P/ Le Groupement CSL & CNW

Samir LABIDI

PROJETS DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



PROJET DE RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 9 Juin 2020

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la tenue de la présente assemblée à ce jour, ainsi que les modalités et les délais de sa convocation conformément à la note BCT n° 2020-17 du 1er avril 2020 qui autorise exceptionnellement les banques à reporter la tenue de leurs Assemblées Générales Ordinaires à une date ultérieure au 30 avril 2020; et déclare le retard, causé par la pandémie COVID-19, sans préjudice sur les intérêts des actionnaires et exonère le Conseil d'Administration de toutes responsabilités.

Cette résolution est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture :

- des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2019,
- des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2019,

Approuve lesdits rapports du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31.12.2019 tels qu'ils lui sont présentés.

Cette résolution est adoptée à

60ans d'Réstroine Mistrae d'un Acom

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et les articles 43 et 62 de la loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et établissements financiers, approuve les opérations et conventions mentionnées audit rapport.

Cette résolution est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion pour l'exercice 2019.

Cette résolution est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2019 comme suit :

RESULTAT NET 2019	123 433 142,969	Dinars
REPORT A NOUVEAU 2018	9 696,264	Dinars
BENEFICE A REPARTIR	123 442 839,233	Dinars
RESERVE LEGALE	6 172 141,962	Dinars
FONDS D'ASSAINISSEMENT SOCIAL	6 172 141,962	Dinars
RESERVE POUR REINVESTISSEMENT EXONERES	60 000 000,000	Dinars
FONDS SOCIAL	500 000,000	Dinars
RESERVE EXTRAORDINAIRE	50 580 000,000	Dinars
Total	123 424 283,923	Dinars
REPORT A NOUVEAU 2019	18 555,310	Dinars

Cette résolution est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

60_{aux}

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par la Banque Nationale Agricole d'un ou plusieurs emprunts obligataires dans la limite d'un montant global de 200 millions de dinars et ce, pour la période comprise entre la réunion de la présente Assemblée et celle qui statuera sur les comptes du prochain exercice 2020. Le Conseil d'Administration est autorisé à fixer le montant de chaque émission et en arrêter les modalités et conditions.

Cette résolution est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que la rémunération des présidents et des membres des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars net (4 000 TND) par séance pour le président du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) par séance et par membre du conseil d'administration.
- Un montant de deux mille dinars net (2 000 TND) pour les présidents du comité d'audit et du comité des risques par séance et par président de chaque comité.
- Un montant de mille dinars net (1 000 TND) par séance pour les administrateurs membres du comité d'audit et du comité des risques ainsi que pour les présidents et administrateurs membres des autres comités émanant du conseil d'administration.

Cette	résolution	est ado	ptée à	

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de M. Mondher Rourou en tant qu'administrateur indépendant et ce pour un mandat de trois années (2019-2020-2021) qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les Etats financiers de l'exercice 2021.

Cette	résolution	est ado	ptée à	

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au Directeur Général ou toute personne mandatée par celui-ci pour effectuer toutes les formalités d'enregistrement, de dépôts, de publication d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal et toutes autres formalités prévues par la loi.

^ 44	,	4 .	4		4 /	•	
('AttA	rner	Niitian	net	2010r	NtAA	2	
Cene	1656	MUNICH	C21	auu	1166	а	